

Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne



Le Filet du Pêcheur

N° 159 - juin 2022

Prix : 3 €

C.P.A.P. N° 0423 G 88902

I.S.S.N. N° 0758 1564



*Les Amis de La Seyne
Ancienne et Moderne*

Siège social :
"Les Laurières"

543 route des Gendarmes d'Ouvéa
83500 LA SEYNE-SUR-MER

☎ : 06 10 89 75 23

bernard.argiolas83@gmail.com



LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

Bulletin trimestriel de liaison
"Le Filet du Pêcheur"
N° 159

Président : Bernard ARGOLAS.
Directrice de la publication : Charlotte PAOLI.
Réalisation : Bernard ARGOLAS, Germaine LE BAS.
Illustrations : Bernard ARGOLAS.
Mise en page : Germaine LE BAS.
Photographies : Collections privées ou internet libre de droits.
Imprimeur : Imprimerie SIRA (83110-Sanary).
Adresse e-mail : bernard.argiolas83@gmail.com
Site : seynoise.free.fr/seyne_ancienne_et_moderne/presentation.html

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Vous allez retrouver avec ce numéro 159 du *"Filet du Pêcheur"*, le compte-rendu des quatre conférences que nous avons eu le plaisir d'organiser de mars à juin 2022.

C'est bien la preuve que nous faisons tout notre possible pour poursuivre les activités de notre société. Cependant, il ne vous a pas échappé que nous ne sommes pas encore sortis de cette pandémie.

En conséquence, nous faisons une pause pendant l'été, et j'espère pouvoir vous retrouver dès le 19 septembre pour la conférence de Louis BEROUZ intitulée : *"Potemkine, le héros flamboyant de Catherine la Grande"*. Il ne vous aura pas échappé que les liens entre cette période de l'histoire de la Russie et l'actualité de la guerre en Ukraine seront bien présents...

Quant à notre colloque, il est prévu pour le samedi 8 octobre 2022, vous trouverez le programme en dernière page de notre revue. Il aura lieu à la salle Louis Baudoin.

Malgré la covid, vous pouvez constater que nous poursuivons nos activités contre vents et marées !!!

**Nous avons donc besoin de votre soutien, en particulier financier.
Il est vital pour notre Société que vous pensiez à renouveler votre cotisation de 20 euros.**

Je vous souhaite un bel été, et surtout prenez soin de vous.

Dans l'attente de nous revoir, je vous envoie, en mon nom, et pour tout le Conseil d'administration, nos pensées les plus amicales.

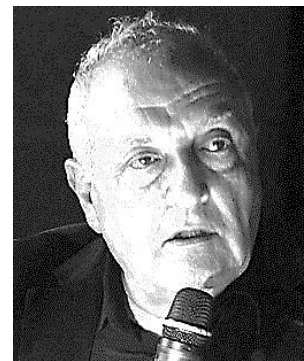
Bernard ARGOLAS

Sommaire

Le Mot du Président	Bernard ARGOLAS	Couv.2
Le Carnet	Jacqueline PADOVANI	Couv.3
Invitations Conférence et Colloque		Couv.4
Conférence du 14 mars 2022 : <i>"L'usine à câbles et la base marine d'Orange de La Seyne-sur-Mer...quelle histoire !"</i>	Gérard FOUCHARD.	1
Conférence du lundi 25 avril 2022 : <i>"De l'écran à l'autel ... la double carrière de l'abbé Galli"</i> .	Yves STALLONI.	15
Conférence du 16 mai 2022 : <i>"40-45 - Stop - Pyro Toulon dans la tourmente - Stop"</i> .	Benoît PERTHUISOT.	23
Conférence du 13 juin 2022 : <i>"NAPOLEON et l'Angleterre"</i> .	Bernard SASSO.	36
Détente	Chantal DI SAVINO	48

L'USINE A CABLES ET LA BASE MARINE D'ORANGE DE LA SEYNE-SUR-MER... QUELLE HISTOIRE !

Par Gérard FOUCHARD.



I- L'USINE À CABLES DE LA SEYNE SUR MER (1880-1895).

L'usine à câbles de La Seyne-sur-Mer est entrée dans l'histoire de la ville depuis sa construction (1880-1882) comme l'un des plus gros employeurs. Dans l'histoire des télécommunications, après avoir été l'un des rares établissements industriels des PTT, elle fut reconvertie en base marine dédiée à l'entretien des câbles sous-marins posés en Méditerranée, mer Rouge et mer Noire. Une longue histoire :

Cet ensemble industriel et commercial reste mal connu et a laissé peu d'images (cartes postales ou photographies). Sa mémoire est enfouie dans les archives du ministère des PTT, des télécommunications ou de l'entreprise Orange. Ce sont des sources assez difficiles à localiser et à consulter. Il reste la mémoire de ceux qui ont vécu une tranche de vie pour retracer une histoire attachante et toujours actuelle.

1- Du télégraphe CHAPPE au télégraphe électrique.

❖ *Le contexte métropolitain.*

- 1794 : Construction de la ligne CHAPPE Paris-Lille, le réseau suit entre 1795 et 1830.
- 1840 : Le réseau du télégraphe CHAPPE est à son apogée. C'est un réseau d'Etat.
- 1855 : Fin de l'exploitation par l'Etat du réseau de métropole (et européen).
- 1837 : Installation d'Alger-Boufarik par le génie militaire.
- 1854 : Dernières branches mises en service sur Philippeville et Bône.
- 1837 : Premiers brevets de télégraphie électrique.
- 1845 : Première ligne Paris-Rouen (ligne 4 fils (2 fils de cuivre et 2 fils de fer), construite par GOUNELLE et BREGUET) pour y exploiter le système BREGUET-FOY avec fil de retour.
- 1851 : Décret de prospérité du 6 janvier ayant pour objectif de relier toutes les préfectures à Paris y compris Ajaccio et Alger).
- 1851 : Ouverture du télégraphe au public le 1^{er} mars.
- 1851 : Décret du 27 décembre renforcement de la loi du 2 mai 1837 sur le monopole (monopole d'Etat et donc pas d'attribution à des sociétés télégraphiques).
- 1854 : La carte du réseau montre que l'objectif du décret du 8 janvier est atteint sauf pour les deux préfectures d'Ajaccio et Alger.

❖ *Le premier câble sous-marin international.*

1849 (10 août) : Décret approuvant la concession exclusive aux frères BRETT et pour 10 ans d'un câble entre Calais et Douvres.

1850 (1^{er} septembre) : Premier câble international posé entre Calais et Douvres posé par BRETT et sa "Société du télégraphe sous la Manche". Il a peut-être fonctionné quelques heures ?

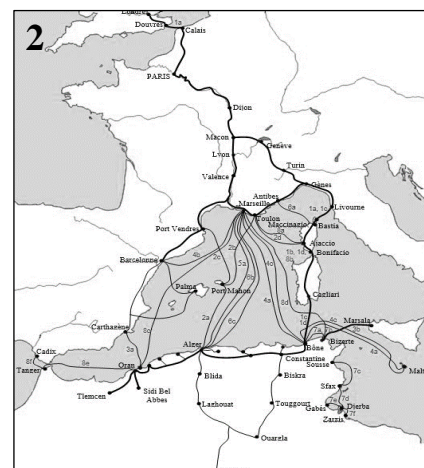
1850 (19 décembre) : Concession des frères BRETT renouvelée. BRETT se tourne vers J. CARMICHAEL pour trouver des fonds pour fonder "The Submarine Telegraph C^o" et vers CRAMPTON pour définir un câble sous-marin qui constitue le prototype des futurs câbles sous-marins de petits fonds (*carte 1*).



2- Les débuts des câbles sous-marins télégraphiques (1851-1872). (*Carte 2*).

1851 (19 octobre) : Pose du premier câble sous-marin international Calais-Douvres.

1853 (10 juin) : Décret confiant à J.W. BRETT la pose d'un câble entre Corse, Sardaigne et Algérie. Création de "The Mediterranean Electric Telegraph C^o" en juin 1854.



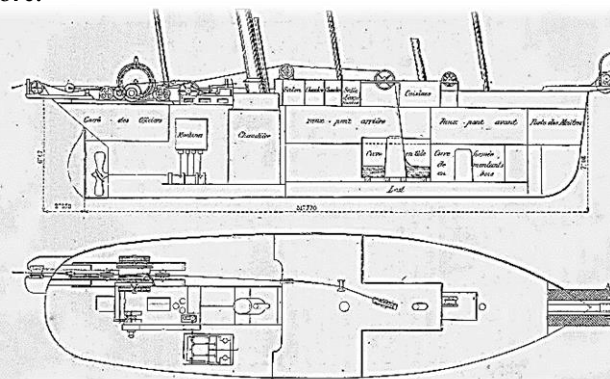
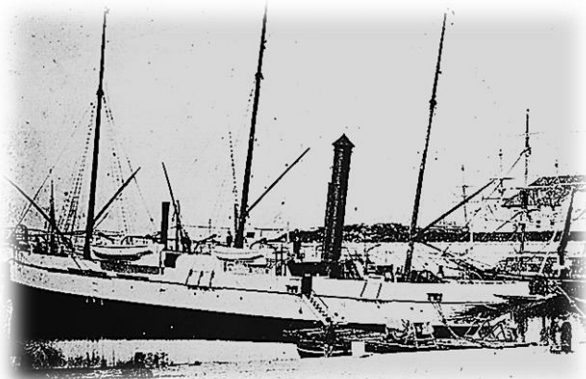
1854 (octobre) : Pose de Macinaggio Livourne et Bonifacio - Santa-Theresa.
 1855 : Echec de Bône-Cagliari et de la ligne télégraphique de Corse Bastia-Bonifacio.
 1857 (1^{er} novembre) : Pose de Bône - Cagliari par la "Société R.S. NEWALL" qui fonctionne jusqu'au début de 1869 et ne pourra jamais être réparé.
 1853-1856 : Guerre de Crimée.
 1855 : Pose des deux liaisons Varna - Constantinople et Varna - Balaklava.
 1858 : Echec du câble transatlantique (Cyrus FIELD, J.W. Brett et C. BRIGHT)
 1860 : Echec de la liaison Aden - Bombay (Charles BRIGHT). Dès lors, la France et la Grande-Bretagne suivent deux voies différentes.
 1861 (21 avril) : Le ministre de l'Intérieur français déclare J.W. BRETTE et sa compagnie déchu de leurs droits. BRETTE décède le 3 décembre 1863 à 58 ans.
 De leur côté, les promoteurs de "L'Atlantic Télégraph C^o" et Charles BRIGHT font jouer leurs garanties respectivement de 14 000 et 18 000 livres par an pendant 25 ans, pour la perte des deux liaisons transatlantique et trans-indienne, ce qui est un désastre financier pour le Trésor Britannique. Le gouvernement britannique n'est pas découragé, il crée la Convention Galton formée des ingénieurs et financiers qui ont participé à ces projets pour analyser et déposer ses conclusions en 1861 dans "the Blue Book".
 Dans le rapport, on analyse les causes des défaillances des câbles et on définit des solutions pour réussir deux traversées de l'Atlantique en 1866 et une traversée de l'océan Indien et relier Londres à Bombay et Singapour en 1870.

1- Les initiatives du III^e Empire à partir de 1863.

Depuis 1850 et la ligne Calais - Douvres le gouvernement impérial préfère favoriser les concessions à des investisseurs qui prennent les risques pour constituer son réseau. Après la faillite de J.W. BRETTE, il ne trouve plus de volontaires pour financer la ligne d'Algérie.

1863 : Le service électro-sémaphorique est créé à Toulon. Il est situé sur un terrain militaire adossé aux remparts du Mourillon. Il dépend de la direction des Lignes sémaphoriques et s'appuie sur les services de la Marine Nationale. L'établissement est de dimensions modestes. Il abritait une câbleuse petit modèle, mue à la vapeur et capable de fabriquer des câbles de faible longueur destinées au besoin du service. A ses débuts, il utilise des navires de la Marine Nationale (le Brandon).

Le Dix Décembre.



En 1863, l'Administration des Lignes télégraphiques achète un charbonnier britannique qu'on baptise *Dix-Décembre* lorsque l'Etat décide de détacher un navire au service et de lui confier la construction du réseau sémaphorique sur les îles côtières et de commencer à raccorder les îles les plus importantes au télégraphe. Ce réseau est posé entre 1864 et 1865 avec du câble acheté au Royaume-Uni. Le navire câblé *Dix-Décembre* pose un réseau sémaphorique de 1423 km de câbles côtiers pour la Marine Nationale et de 571 km de câbles pour l'Administration pour près de 5 millions de francs (4856324 F.). Il tente de mettre en service une liaison avec l'Algérie mais trois tentatives sont infructueuses en 1860, 1861 et 1863.

1865 : En juin, le *Dix-Décembre* réussit la pose d'une liaison Marsala - Bizerte - La Calle (252 km) fournit par le constructeur "Siemens Brothers". Ce câble sera fautif en 1869 et sera réparé en 1874 par la *Charente*. Ensuite, cette liaison sur l'Algérie et la Tunisie sera assez fiable mais ses prolongements traversent la péninsule italienne.

La compagnie transmanche de J CARMICHAEL ("The Submarine Telegraph C^o") poursuit ses investissements à travers la Manche et la mer du Nord et l'associé de BRETTE possède une société florissante. En fait, un autre groupe britannique dirigé par Lord PENDER réussit à constituer deux compagnies florissantes ; l' "Anglo-American C^o" et l' "Eastern Telegraph C^o" qui possèdent le monopole des liaisons transatlantiques après l'acquisition de la "Société du câble Transatlantique Français" (1869) en 1874. En 1877, les télécommunications extérieures françaises dépendent des compagnies étrangères car une compagnie danoise "GNTC" draine le trafic vers les pays du Nord et la

compagnie britannique "Direct Spanish Telegraph C^o"¹ permet à l'Empire de relier le Sénégal à travers l'Espagne et le câble Cadix - Ténériffe - Saint-Louis.

Le bilan d'un Empire qu'on décrit souvent comme sensible aux technologies nouvelles ne s'est pas illustré dans le télégraphe.

1- L'action de la République après 1871.

La Troisième République s'engage résolument dans la construction d'un réseau² et réussit à construire un premier câble Marseille - Alger qui sera en fait le second câble entre l'Algérie et la métropole, puisque l'"Eastern", grâce à une convention impériale, construit dès 1870 une liaison Marseille - Bône - Malte.

L'Administration française renégocie toutes ses conventions avec l'"Eastern" qui bénéficie d'une ligne aérienne reliant Calais à Marseille entretenue par la France pour acheminer le trafic de Malte. Un accord est trouvé en 1877 lorsque l'"Eastern Télégraph C^o" accepte de poser une seconde liaison Marseille-Bône qui fût réservée au trafic français.

Dès la fin de la guerre de 1870, l'Administration française renégocie toutes ses conventions avec l'"Eastern" qui bénéficie d'une ligne aérienne reliant Calais à Marseille entretenue par la France pour acheminer le trafic de Malte. Un accord est trouvé en 1877 lorsque l'"Eastern Télégraph C^o" accepte de poser la seconde liaison réservant le câble Marseille - Bône au trafic français.

A Marseille, tous les câbles aboutissent sur la plage du Prado mais la station de l'"Eastern" est au Roucas Blanc, celle de l'Administration près du rond-point du Prado. Henri RENOARD est rappelé à l'ordre par sa hiérarchie lorsqu'il veut constituer à Marseille une association franco-britannique des techniciens télégraphiques³.

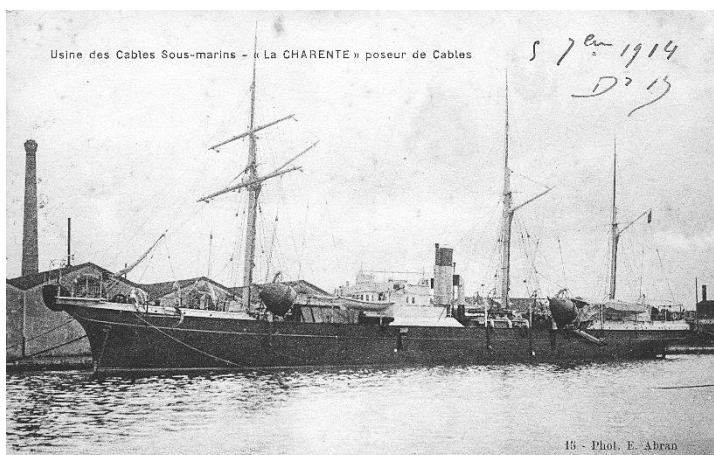
2- La dotation de la Charente (1873) et les travaux des navires-câblers.

La *Charente* est affectée en 1873 par décret. C'est un ancien transport de troupe construit en 1862 en Angleterre pour la Marine Impériale. Il fût endommagé à Cadix pendant la campagne du Mexique. Après sa transformation en navire-câblier par les Forges et Chantiers de la Méditerranée de La Seyne-sur-Mer, en 1874, il entreprend la réparation des câbles Corse - Sardaigne et Marsala - Bizerte, interrompue le 4 septembre 1869 au début de la guerre franco-prussienne ! Le navire est basé à Toulon et le *Dix-Décembre*, devenu *Ampère* prend son port d'attache au Havre.

Les deux navires-câblers avaient la particularité d'être armés par un équipage militaire, les travaux étant dirigés par un ingénieur des Télégraphes. Cette situation génératrice de conflits de compétence entre le commandant et le chef de mission cessa en 1885 lorsque la marine décida de retirer ses équipages militaires. La direction générale des Télégraphes (Ministère de l'Intérieur) dut recruter du personnel et le former⁴.

De nombreuses réparations occupent les deux navires. En 1876, La *Charente* relève le câble italien trois conducteurs Cannitello (Calabre) - Ganzini (Sicile) et pose un nouveau câble. Ensuite, elle répare Bagnara (Calabre) - Cap Mazzini (Sicile). De son

côté, l'*Ampère* installe en 1877 des câbles sur l'île de Sein (11,7 km), l'île Molène (14,7 km), entre Le Havre et Honfleur et remplace la liaison Ouessant - Leberijdut (23,2 km). La *Charente* répare en été les câbles de Chausey et remplace ceux de Belle-Ile et Noirmoutier.



¹ - Compagnie filiale du constructeur "Indian Rubber and Telegraph Work" domicilié à Silverton près de Londres fournira le premier câble Marseille-Alger en 1871 au gouvernement de la 3^e République, puis aidera l'Administration à construire certains éléments du réseau colonial.

² - Le gouvernement THIERS avait commandé au constructeur "Indian Rubber and Telegraph Work" un câble Dunkerque - Cherbourg - Brest dont BISMARCK imposa l'*embargo* au gouvernement britannique. Seul Dunkerque - Cherbourg fût posé mais la compagnie le releva et constitua avec le reste de la commande le Marseille - Alger 1872.

³ - En février 1877, Henri RENOARD et quelques amis créent l'*Association Internationale des Etudiants Electriciens* afin de favoriser la communication de leurs travaux et l'échange d'idées qui touche aux progrès réalisés dans le domaine électrique. HENRI est nommé secrétaire et les premiers adhérents sont les collègues anglais de la "Submarine Telegraph Company" et de l'"Eastern Telegraph Company". Cette initiative fut désavouée par l'administration des Télégraphes.

⁴ - La première compagnie exploite les lignes de la Manche et de la Mer du Nord, dont le France - Angleterre de 1851. L'"Eastern" bénéficie de Concessions qui lui permettent d'exploiter deux liaisons Marseille - Bône - Malte en 1870 et 1877. En outre, l'Administration fournit un circuit exclusif entre Calais et Marseille pour permettre à l'*Eastern* d'acheminer son trafic entre l'Angleterre et Malte et au-delà. En contrepartie de l'utilisation exclusive de ce circuit terrestre, l'"Eastern" accorde une priorité sur le câble Marseille - Bône 1877 à l'acheminement du trafic de l'administration française.

	CABLE de grand fond	CABLE intermé- diaire	CABLE à double armure
	mètres	mètres	mètres
1883	113.318	11.755	13.380
1884	"	5.000	48.921
1885	"	46.458	23.650
1886	105.475	64.591	43.310
1887	21.104	"	21.104
1888	154.364	15.893	19.206
1889	83.012	47.475	27.145
1890	127.372	20.680	32.140
1891	443.842	41.218	26.420
1892	50.192	"	35.634
1893	12.144	"	"
Longueurs totales fabriquées.....	1.010.723	256.130	290.212
Heures de marche des machines ...	3.000 h.	1.100 h.	1.400 h.

permis de devenir ingénieur comme Paul et il est cadre administratif. Il passe beaucoup de temps à traduire des articles techniques de langue anglaise. Henri a 28 ans en 1883 lorsqu'il rencontre Reine CABISSOL, 21 ans qui deviendra sa future épouse en 1884. Ils habiteront à Balaguier.

L'usine est dotée de câbleuses achetées en Grande Bretagne qui permettent de lancer les premières fabrications : quelques câbles côtiers et pour un feston le long des côtes tunisiennes. Les poses sont assurées par la *Charente*. Henri RENOUARD embarque comme commissaire sur le navire et nous retrace ses différentes campagnes dans ses mémoires.

En 1892, l'installation de nouvelles câbleuses est nécessaire et la direction lance une consultation auprès de constructeurs français mais il faut reconnaître qu' "Indian Rubber" sait se montrer

convainquant. Un marché est passé le 28 octobre 1892 pour la fourniture de 2 câbleuses de grand fond pour 54520 francs, livraison à quai à Marseille. Le fournisseur assure son installation et la mise en service. Celle-ci est achevée en octobre 1892. En 1894, on peut considérer que l'usine présente son aspect définitif. Les poses sont assurées par la *Charente*.

Mr Ed. MORRIS remplace Paul BAYOL à la direction de l'usine. Outre son encadrement de fonctionnaires, comme Henri RENOUARD, l'usine est dotée d'un corps d'ouvriers et de contremaîtres, les ouvriers d'Etat¹ dont le statut est aligné sur celui des ouvriers de l'Arsenal de Toulon. Quelques améliorations des conditions d'exploitation de l'usine sont notées par la suite au cours de son histoire :

1895 : L'éclairage, à l'origine au gaz, est assuré par l'électricité produite par l'usine.

1929 : L'enceinte du domaine, constituée par une palissade en *pitchpin*, est remplacée par un mur et le sol des machines est cimenté.

1930 : Edification du château d'eau et raccordement de l'usine à la voie ferrée des chantiers. On raconte que la liaison entre la gare de La Seyne et les chantiers est terminée en 1916 et que le premier convoi part de la gare le 11 janvier, tiré par des chevaux mais s'arrêta au quai, le pont levant n'étant pas encore mis en place.

1934 : La machine à vapeur d'entraînement des câbleuses est remplacée par des moteurs électriques.

1942 : Le 27 novembre, les forces allemandes occupent la poche de Toulon et prennent possession de l'usine. Le personnel consacre son activité à la protection des installations et des réserves avec beaucoup de succès. On parvint à mettre à l'abri les machines, les appareils, les instruments de mesure et le contenu des magasins à Salerne. Ainsi, sans attendre, l'usine a repris les fabrications dès la libération du territoire.

1943 : Le 20 décembre, l'occupant, qui lorgnait toujours sur l'*Ampère* pour l'équiper en croiseur auxiliaire à Marseille mais retardé par les montages et des démontages incessants réalisés par l'équipage et l'Etat-Major, se saisit du navire pour le baser à Marseille sur le quai Jamet à La Joliette. C'est là que le navire, saboté par les SS sombra dans le port de Marseille, quelques jours avant la libération de la ville en août 1944. Ce magnifique navire, renfloué est jugé inutilisable.

Lorsqu'une fabrication est décidée, le premier travail du personnel de l'usine est d'allumer les chaudières et de lancer la chaîne de transmission et la fumée s'échappe de la cheminée annonçant la bonne nouvelle aux habitants de la ville. Les ouvriers agricoles suspendent le travail de la terre et viennent s'embaucher pour la durée de la fabrication.



L'état-major de la Charente en mai 1901 autour du commandant GUISSOLPHE. Henri RENOUARD est en haut à gauche de la photo.

¹ - L'administration des PTT avait trois usines ou ateliers industriels pour fabriquer les "multiples" téléphoniques à Paris, Boulevard Brune, une pour fabriquer et conserver les poteaux télégraphiques et le matériel des lignes à Lorient et l'usine des câbles sous-marins de La Seyne-sur-Mer. Le personnel de ces établissements.

7 - Visite d'Alexandre MILLERAND à La Seyne-sur-Mer et le débat du 1^{er} juillet 1891.

Revenons à l'année 1871. Entre 1871 et 1887, le réseau français passe de 1 000 km à 12 000 km. Une longueur de 6 000 km est achetée par la compagnie transatlantique ("PQ") en Angleterre, l'autre moitié est fabriquée à La Seyne-sur-Mer pour le réseau gouvernemental. Le secteur public n'a pas failli.

1876, on parle pour la première fois du téléphone (sans citer le nom dans les Annales Télégraphiques page 613¹). Le téléphone est confié en France au secteur privé. Devant le mécontentement des usagers, la Chambre des députés le nationalise (loi du 16 juillet 1889). La Chambre confie le service à l'Administration des PTT en indemnisant la société fermière, la "Compagnie Générale des Téléphones" qui investira dans les câbles sous-marins aux Antilles et construira en France l'usine de Calais.

En 1891, la Charente pose une liaison fabriquée à La Seyne entre les Sablettes et Ajaccio. De son côté, la "PQ" est en difficulté pour ne pas avoir respecté ses engagements auprès des compagnies transatlantiques ("Anglo" et la "Western Union"). Sa tentative pour renverser les alliances et s'allier à la compagnie américaine "Commercial Cable" est une rupture de contrat et la "PQ" se retrouve assignée devant le tribunal de la Seine par la compagnie britannique.

C'est dans ce contexte que le jeune député socialiste Alexandre MILLERAND se rend à La Seyne-sur-Mer le 11 mai 1891. Rapporteur du budget des PTT, il doit présenter à la chambre le budget préparé par le ministre Jules RIBOT. Le gouvernement souhaite commander deux liaisons Marseille - Oran et Marseille - Bizerte à la "Société Générale des Téléphones" et donc fabriqués dans la nouvelle usine de Calais.

Le rapporteur du budget, le député BASTID ne maîtrise pas bien ce dossier très technique. Il préfère démissionner et la Commission confie la charge à Alexandre MILLERAND. Millerand vient de dénoncer à la chambre la mort de 11 manifestants dont 2 enfants et 35 blessés par la troupe à Fourmies le 1^{er} mai 1891. En se déplaçant à La Seyne, il interroge directement le directeur de l'usine, Mr MORRIS, le personnel de la Charente et celui de l'usine. Il estime qu'ils peuvent avoir des avis aussi valables que les cadres du ministère et expose le dossier dans le journal *Le XX^e siècle* de mai 1891 et dans le *Petit Var*.

Avant le débat, MILLERAND sollicite de rencontrer le directeur de l'usine (Mr MORRIS) par la voie hiérarchique. L'entrevue est chaleureuse car M. MARA, directeur général des Télégraphes souhaite que le marché soit confié à l'usine de La Seyne. Tel n'est pas l'avis du ministre du Commerce chargé des PTT Jules ROCHE et de l'influent lobby colonial qui transcende les couleurs politiques. En Commission MILLERAND propose d'étendre la capacité de production de La Seyne, de confier la fabrication des deux câbles à l'usine de La Seyne et d'élargir la darse pour accueillir un navire de pose (pour 3 500 000 francs) et d'acheter un nouveau navire pour 2 000 000 francs. Il obtient l'approbation de la Commission par 14 voix contre 6. Mais le vrai débat a lieu à la Chambre contre les amis du ministre Jules ROCHE du gouvernement FREYCINET.

Le débat se déroule les 1^{er} et 2 juillet 1891. Le rapporteur fait face aux relais du ministre, Eugène JOLIBOIS (Républicains), J.-M. DE SOUBEYRAN (Droite conservatrice) et Frédéric FREVET (Radical) qui souhaitent soutenir l'usine de la Société Générale des Téléphones en construction à Calais. Il est soutenu par Camille PELLETAN qui pose la question : "*Faut-il supprimer l'usine de La Seyne construite dix ans plus tôt ?*". La question est pertinente.

Le ministre intervient à la fin des débats pour souligner très opportunément qu'une consultation est en cours auprès de trois industriels français : MENIER, la GST et A. GRAMMONT qui construira une usine à Saint-Tropez. L'usine de La Seyne continuera à reconditionner des câbles récupérés à défaut de fabriquer du câble neuf et d'avoir été équipée de 2 nouvelles câbleuses.

On passe aux votes. Le texte de la Commission est repoussé par 293 voix contre 223. Celui du ministre est accepté par 317 voix contre 162 mais l'opiniâtreté du rapporté, la qualité de ses interventions pour soutenir le service public marqueront les esprits des députés présents.

L'Usine de La Seyne

ET M. MILLERAND

Paris, 14 mai.

M. Millerand, que ses devoirs de rapporteur du budget des postes et télégraphes ont conduit ces jours-ci à La Seyne, pour visiter l'usine de l'Etat pour le relèvement et les réparations des câbles sous-marins, consacre dans le *XX^e Siècle* un article à cet intéressant établissement et proteste contre toute idée de sa suppression.

Tout commande, dit-il, de conserver l'usine de la Seyne et de la munir de tout le matériel nécessaire pour parer à tous les besoins. Nous n'avons pas le droit d'ailleurs de nous plaindre qu'elle nous coûte trop cher. Lorsqu'on rapproche les traitements de notre personnel français de ceux que les grandes compagnies anglaises comme l'*Eastern* et ses pareilles donnent à leurs agents on reste confondu.

On se sent saisi de respect et de sympathie pour ces braves gens, qui de l'ingénieur en chef, jusqu'au matelot, travaillent si allégrement et d'un tel cœur dans l'intérêt public pour la satisfaction du devoir accompli et pour l'honneur. C'est un hommage qu'il convient de leur rendre et que je suis pour ma part bien aise de leur adresser après les avoir vus à l'œuvre.

¹ - On peut lire : "*On fait certain bruit depuis quelques jours autour d'une "véritable merveille télégraphique", le télégraphe parlant (pour employer l'expression dont on s'est servi). On viendrait de découvrir tout dernièrement le moyen de transmettre la parole à des distances quelconques. Il suffirait de parler à portée du télégraphe pour se faire entendre d'un bout à l'autre de l'Europe. On chanterait à New-York et l'on entendrait à Londres.*"

EPILOGUE – LES DIFFICULTES DU SECTEUR PRIVE ET CONCEDE APRES 1892.

Dès lors, les programmes des usines de Calais (SGT/CIT) et de Saint Tropez (A. Grammont) affichent complet. Les usines construisent les deux liaisons sur le Maroc en 1892 et la Tunisie (1893) soit pour l'Administration, soit pour les deux sociétés privées ("PQ" et "SFTSM").

La "PQ" gère le réseau transatlantique français et la "SFTSM" exploite un réseau privé aux Antilles constitué en obtenant des concessions des gouvernements locaux.

1893 : Nouvelle Calédonie - Australie (exploitation confiée à la "PQ").

1895 : Madagascar - Mozambique (commandé en urgence par l'Administration).

1896 : New York - Haïti ("CFCT").

1898 : Brest - Cap Cod - New York ("CFCT").

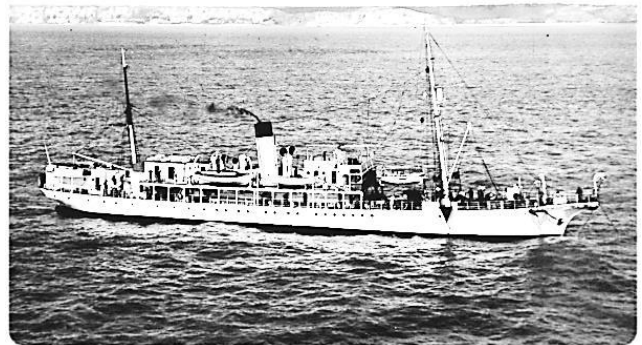
Pour les deux sociétés françaises, la concurrence en Atlantique Nord et aux Antilles est féroce. Le 1^{er} janvier 1896, l'Etat intervient pour sauver la "PQ" sur le point d'être absorbée par la compagnie britannique et pour renflouer la "SFTSM". Il pousse à la création de la "Compagnie Française des Câbles Télégraphiques" ("CFCT") qui reprend les avoirs des deux compagnies et une confortable subvention. La présidence est confiée au C.A. CAUBET.

C'est dans ces conditions que les câbles coloniaux de Madagascar, commandé en urgence à la demande du Général DUCHENE en difficulté, sont mis en service par l'Administration. Aucun câble, destiné à raccorder une colonie française au réseau britannique, ne sera plus construit par la "CFCT". Après la crise de Fachoda et l'Entente Cordiale, les nations européennes préparent la Grande Guerre. La Grande Bretagne organise la guerre sur mer en armant sa Marine et en "durcissant"¹ ses télécommunications.

Le réseau possède le troisième réseau mondial après celui de la Grande-Bretagne et celui des Etats-Unis, le seul qui est propriété gouvernementale, son Administration ne possédant que deux navires câbliers obsolètes et incapables de réparer les liaisons coloniales situées en dehors de la Méditerranée. En cas de réparation, la direction des câbles sous-marins fait appel aux compagnies Britanniques, même pendant la guerre².

Le 1^{er} août 1914, trois dossiers sont en instance sur les bureaux du ministre des PTT :

- ✓ La construction d'un "petit navire" câblier de 60 mètres, dossier qui sera exécuté en pleine guerre puisque l'*Emile Baudot* est opérationnel en 1917³.
- ✓ La construction d'un "grand navire" de 90 mètres.
- ✓ La construction d'un réseau radiotélégraphique colonial s'appuyant sur Dakar, Brazzaville, Saïgon, Tananarive et Paris pour permettre à la France de disposer d'un réseau colonial indépendant.



L'Emile Baudot

SOURCES.

WÜNSCHENDORFF (Eugène) - Traité de Télégraphie sous-marine - Librairie polytechnique Baudry et Cie (1888).

MORRIS (Ed.) - L'usine des câbles sous-marins de La Seyne-sur-Mer, Annales télégraphiques, (Mars et avril 1895).

COUDERC (René) - Cours de Lignes sous-marines, ENST Paris (1944).

BOURGOIN (Georges) - L'Usine de fabrication de câbles télégraphiques sous-marins de La Seyne-sur-Mer, Revue Etraves n° 39 (Automne 1976).

R. SALVADOR, G. FOUCHARD, Y ROLLAND et A.P. LECLERC - Du Morse à l'Internet - AACSM La Seyne-sur-Mer (Mai 2006).

FOUCHARD (Gérard) - Les câbles sous-marins sous le Ministère de l'Intérieur in Les Cahiers de la FNARH n° 126 (02/2013).

FOUCHARD (Gérard) - Illustrations de Gurnari (Guy) - Les télécommunications pendant la Grande Guerre in Les Cahiers de la FNARH n° 134 (02/2017).

FOUCHARD (Gérard) - La mystérieuse mission du navire-câblier Dacia (3 décembre 1916) in Les Cahiers de la FNARH n° 136 (2018).

¹ - En langage militaire, on durcit ses télécommunications en les sécurisant pour les rendre moins vulnérables et c'est dans cet esprit que la Grande-Bretagne crée une ceinture de câbles sous-marins autour du monde ("The Red line").

² - Le 6 décembre 1916, le *NC Dacia* est torpillé en rade de Funchal après une opération commandée par le gouvernement français.

³ - L'*Emile Baudot* lancé pendant la guerre est réquisitionné par la Marine et utilisé comme chasseur de sous-marins. L'administration des PTT en disposera à partir de 1920.

Enfin, en 1957, l'*Ampère* immerge le premier câble coaxial Marseille - Alger qui constitue la première liaison sous-marine bilatérale¹ posée par grands fonds.

A partir des années 1960, les deux câbles coaxiaux posés sur une relation, rendent caduc les anciens câbles télégraphiques. Cela se passe en 1960 dans l'océan Atlantique et vers 1970 dans l'océan Indien. Toutefois, en Atlantique, le régulateur américain impose que le service télégraphique soit maintenu en utilisant les nouveaux câbles coaxiaux comme support de télégraphie harmonique et le TAT2 (1959) signe l'arrêt de 21 câbles télégraphiques transatlantiques. Sur l'Afrique du Nord, le second câble Perpignan - Oran (1961) consacre l'abandon de tous les câbles télégraphiques français de Méditerranée.



L'Alsace et l'Ampère II dans la darse des cabliers.

1 - La flotte câblière de l'Administration.

Marcel BAYARD, directeur de la DCSM (Direction des câbles sous-marins) nommé en septembre 1944 remplace René COUDERC promu à l'Inspection Générale. Le nouveau directeur s'attache à remettre le réseau télégraphique en état dès son arrivée tout en développant les futurs câbles téléphoniques sur paires coaxiales. Il arme 3 nouveaux navires-câliers (en plus de l'*Alsace*, de l'*Emile Baudot* et de l'*Arago*, rescapés de la guerre). Il s'agit du *Pierre Picard*, du *IGC Hanff* et du *D'Arsonval*. Les travaux de rénovation du réseau s'achèvent en 1951 et les premiers câbles téléphoniques analogiques sont qualifiés vers 1955

Dès sa nomination, Marcel BAYARD estime qu'un navire de 90 mètres est indispensable pour remplacer l'*Ampère II*, torpillé par l'armée allemande en août 1944 dans le port de la Joliette à Marseille. Il obtient ce navire en 1951. Il est construit aux chantiers du Havre et est baptisé *Ampère III*. Il se révèle de dimension trop modeste pour les nouveaux câbles coaxiaux et ne dispose pas d'installation de pose par l'arrière pour poser plus facilement les répéteurs téléphoniques. Par contre, il est parfaitement adapté aux réparations, silencieux et manœuvrant grâce à sa propulsion à turbines à vapeur.

Comme les câbles coaxiaux deviennent de plus en plus volumineux, la DCSM obtient l'autorisation d'étudier un navire de pose de 121 mètres à propulsion diesel-électrique et muni d'une machine de pose par l'arrière puis de le construire aux chantiers du Havre. Ce nouveau navire, le *Marcel Bayard*, peut installer le Perpignan - Oran (1961) en une seule pose. Il porte le nom du directeur disparu prématurément quelques années plus tôt. Il est malheureusement trop grand pour entrer dans la darse de La Seyne-sur-Mer et le navire est basé à Brest. Les deux autres navires du service (*Alsace* et *Ampère III*) restent à La Seyne-sur-Mer et ont besoin d'un remorqueur pour sortir de la darse en talonnant la vase à la sortie.



Le NC Marcel Bayard et l'Ampère dans la nouvelle darse en 1974

Le *Marcel Bayard* installe les premières liaisons coaxiales en Méditerranée et l'atterrissement du TAT4 devant Saint-Hilaire-du-Riez (Vendée). En fin de pose, il délivre les réserves à Toulon ou à Marseille aux navires du Midi qui les délivrent à La Seyne.

A partir de 1966, l'Administration réfléchit à approfondir la darse et à transformer l'usine à câble. Les travaux commencent en mars 1972². Ils sont suivis par la transformation de l'usine en entrepôt des câbles de réserves en construisant 8 cuves nouvelles en béton armé. La capacité totale de stockage est triplée. La direction du centre de La Seyne accepte la proposition de la Ville de présenter son

¹ - En 1957, Les premières liaisons sous-marines de l'américain ATT comportaient un câble par sens de transmission et les deux constructeurs britanniques posaient des liaisons bidirectionnelles en mer du Nord, jamais en grand fonds

² - COUGRAND (Jean) – Revue Etraves n° 39 (automne 1976) - La darse des câliers, un port construit pour les télécommunications. - Revue de l'Office Municipal de la Culture et des Arts de La Seyne-sur-Mer.

projet dans la grande salle des fêtes du 1^{er} étage de la Mairie¹. Cette exposition, qui se tient du 15 au 19 octobre 1976, est inaugurée par le Maire Philippe GIOVANINI et le directeur des câbles sous-marins, R. SALVADOR.

En inaugurant l'exposition : "Les lignes de la Mer²", René SALVADOR, directeur des câbles sous-marins, rappelle³ la stratégie suivie par l'Administration française des PTT à La Seyne-sur-Mer depuis le début de la décennie:

- ✓ Disposer d'une darse des câbliers modernisée pour accueillir une flotte renouvelée (l'*Ampère III*, le *Marcel Bayard* et le *Vercors*).
- ✓ Utiliser l'ancienne usine transformée en base arrière pour l'entretien du réseau des câbles sous-marins de Méditerranée.
- ✓ Construire un centre de transmission pour l'accueil de nouveaux câbles et ainsi sécuriser le centre des Transmissions de Marseille qui accueille 7 liaisons.

Il souligne que la base de La Seyne-sur-Mer, un complexe unique au monde, s'inscrit dans la politique industrielle et commerciale des télécommunications de France. En effet, notre pays s'appuie sur le centre de recherches des télécommunications, deux industriels de pointe (Alcatel et Thomson), sous la direction de la DGT (Direction Générale des Télécommunications) du ministère des PTT. Il rappelle quelques événements historiques :

- ✓ 1956 : Lancement de Spoutnik. On oublie qu'elle est également celle du premier câble téléphonique transatlantique TAT 1 qui rendait obsolète les 21 câbles transatlantiques posés et entretenus depuis un siècle.
- ✓ 1962 : Pose de la première liaison téléphonique transatlantique entre Pleumeur-Bodou et Andover (EU) mais également celle de la mise en service du second transatlantique TAT2 entre Penmarc'h et Clarenville (Canada).

Dès lors, les câbles sous-marins analogiques et les satellites de télécommunications géostationnaires remplacent progressivement les câbles sous-marins télégraphiques et les liaisons radiotélégraphiques.

On oublie généralement que le régulateur des Etats-Unis, la FCC (Federal Communications Commission), impose au monde entier une répartition équilibrée des circuits téléphoniques entre les câbles sous-marins et par satellites sur la route transatlantique. Ainsi, il assure à son industrie spatiale une source de revenus tirée du trafic téléphonique international, très excessifs à l'époque.

R. SALVADOR rappelle que pour construire et exploiter une liaison sous-marine, il faut maîtriser des technologies de pointe dans des domaines variés (sidérurgie, marine, télécommunications, océanographie etc.). Cinq pays possèdent la technologie nécessaire au lendemain de la guerre (Etats-Unis, Grande Bretagne, France, Allemagne et Japon).

2 - Darse des câbliers, centre de transmission et entrepôt de stockage de réserves.

Après la pose du Perpignan - Oran par le NC *Marcel Bayard*, la DCSM confie ses difficultés à la Direction Départementale du Var et confie la maîtrise d'œuvre à la direction des Travaux Maritimes de Toulon de la DDE qui ambitionne de créer un port de commerce à Brégaillon sans avoir les crédits nécessaires. Les deux Administrations ne peuvent que s'accorder sur leurs objectifs.

Le projet définitif de la darse consiste à construire deux quais parallèles de 130 mètres à l'Est et de 140 mètres pour accueillir deux navires câbliers de la taille du futur *Vercors* prévu en 1974 et du *Marcel Bayard*. Les travaux commencent en mars 1972 et s'achèvent en juin 1976. Quatre phases de travaux se succèdent⁴. Elles sont détaillées dans l'article de Jean COUGRAND.

Après la construction des deux premiers câbles sous-marins Marseille - Alger 1956 et Perpignan - Oran 1961, l'Administration installe plusieurs liaisons en Méditerranée dont les réserves sont déposées dans les 10 cuves de la vieille usine :

- Cannes - Ile Rousse (1966).
- Canet - Tétouan (1967).
- Marseille - Tel Aviv (1968).
- Marseille - Bizerte (1969).
- Marseille - Beyrouth (1970) prolongé sur Alexandrie (1972).
- Marseille - Alger 2 (1972).
- Marseille - Crète (1974) prolongé sur Chypre et le Liban (1975).



¹ - Cette salle est devenue la salle du Conseil municipal.

² - Cette exposition "Les Lignes de la Mer" s'est tenue du 15 au 24 octobre 1976 dans le premier étage de l'Hôtel de Ville.

³ - SALVADOR (René) – La Seyne-sur-Mer et les câbles sous-marins - Revue Etraves n° 39 (automne 1976) - Revue de l'Office Municipal de la Culture et des Arts de La Seyne-sur-Mer.

⁴ - COUGRAND (Jean) – La darse des câbliers, un port construit pour les télécommunications - Revue Etraves n° 39 (1976), pages 21 à 28 - OMCA La Seyne-sur-Mer.

En 1974, le centre de Marseille accueille donc 6 câbles en service. René SALVADOR et ses ingénieurs (Guy BARON et Michel HIRSCH) décident de construire deux nouvelles stations en Méditerranée à La Seyne-sur-Mer et à Martigues pour accueillir les prochaines liaisons annoncées pour relier la Corse, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

La liaison la plus urgente est prévue en 1977 entre La Seyne-sur-Mer et Bastia. La construction du centre à la direction des télécommunications de Marseille vient de construire le central téléphonique de La Seyne au sud du domaine.

Le centre est opérationnel dans les délais (juin 1977) pour accueillir la liaison La Seyne - Bastia, troisième liaison à grande capacité fournie par Submarcom (2340 circuits) et inaugurée par le maire de la ville de La Seyne-sur-Mer, Philippe GIOVANINI d'origine corse.

Plusieurs câbles suivront :

La Seyne - Tripoli 1979 (480/640 circuits).

La Seyne - Lechaina 1987 (3 440 circuits).

La Seyne - Singapour 1986 (3 440 circuits).

Ainsi constitué, le centre de La Seyne accueillait une capacité de transmission de 10 000 circuits téléphoniques en 1987.

Parallèlement à la construction du centre de Transmission, un projet de transformation de l'usine en un entrepôt moderne était demandé à la société "SODETEG" de Vitrolles, une société d'ingénierie de BTP. Compte tenu des cuves de l'usine et de la nature du terrain, il s'agissait de construire 8 cuves supplémentaires en béton armé dans la partie libre ou celles libérées du matériel de câblage. L'aile latérale est modifiée pour y bâtir un entrepôt général et le bâtiment administratif de l'usine fragilisé par la circulation de l'avenue Gagarine est rénové en 1977.

Le chantier de rénovation de l'usine est divisé en 3 lots :

- ✓ Les fondations spéciales confiées à l'entreprise "Solétanche".
- ✓ Les travaux bâtiment sont attribués à "Sainrapt et Brice".
- ✓ Le lot charpentes métalliques à la "SGE" de Saint Etienne.

Etudes et travaux ont été exécutés en 1975 et 1976 sans interrompre l'exploitation de l'entretien des câbles de Méditerranée.

Dans son article sur les missions de la base marine¹, Je précise qu'en 4 ans de 1971 à 1975, l'Administration des PTT investit la somme de 2,5 milliards d'anciens francs pour les seuls crédits bâtiments. Un montant supplémentaire d'un milliard de francs est consacré à la transformation des deux navires *Ampère* et *Marcel Bayard*. Cette situation ne manqua pas d'attirer l'attention du directeur des Domaines et du Préfet du Var.

Pour le directeur des domaines, cet argent public dépensé devait servir la cause qui le justifiait et il importait que la gestion du domaine de La Seyne-sur-Mer pour l'exploitation des télécommunications soit transférée au Ministère des PTT.

Pour le Préfet du Var, la vulnérabilité d'un câble sous-marin concentrant tout le trafic continental des abonnés de Corse doit entraîner le classement du domaine en point sensible civil de première catégorie et donc muni de protections adéquates.

La ville de La Seyne-sur-Mer a profité des dépôts de permis de construire pour prélever une bande de terrain de 21 mètres de large pour élargir la rue Faidherbe. Ainsi, la sortie vers Toulon est transformée en deux fois deux voies et l'entrée principale est transférée dans l'allée des câbliers. La DDE profite de ces modifications de voirie pour installer deux conduites d'eaux pluviales dans l'allée des câbliers, l'une à l'initiative de son service terrestre, l'autre, parallèle au précédent mais à l'initiative du service maritime.

En 1980, Georges BOURGOIN, qui termine sa carrière, avait bien mérité la médaille du Mérite et se la fait décerner par Gérard THERY, Directeur Général des Télécommunications lorsqu'il vient annoncer le remplacement de l'*Ampère* par un nouveau navire câblé, le futur *Raymond Croze*. G. THERY annonce également la tenue d'une exposition de la DGT à La Seyne-sur-Mer pour marquer le centenaire de l'usine. Le thème général est centré sur les fibres optiques et la télématique. Le DG sait que l'élection de mai 1981 est importante pour son avenir très lié au président Giscard D'ESTAING mais il sait qu'il a réussi à sortir les télécommunications françaises de la pénurie en fournissant maintenant le téléphone pour tous.

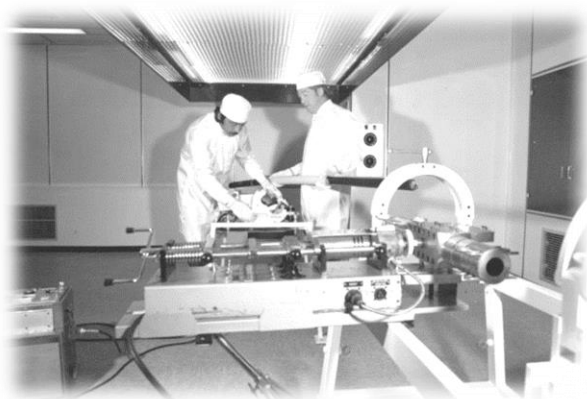
3 - Les missions de la base marine de La Seyne-sur-Mer.

Cet outil unique au monde construit pour entretenir le réseau téléphonique posé par la DGT en Méditerranée, le plus souvent commandé à l'industriel français "Compagnie Générale d'Electricité"(CGE)². Les cadres locaux mis en place par René SALVADOR avaient plusieurs tâches en s'installant à La Seyne-sur-Mer :

¹ - FOUCARD (Gérard) – Les mission de la base marine de La Seyne sur mer - Revue Etraves n° 39 (1976), pages 216 - OMCA La Seyne-sur-Mer.

² - La "CGE" deviendra successivement "Alcatel-Alstom", "Alcatel", "Alcatel-Lucent" avant de filialiser l'activité sous-marine sous le nom d'"Alcatel Submarine Network" ("ASN").

- ✓ Veiller à la bonne réalisation des différents locaux en fournissant des cahiers des charges précis aux constructeurs des différents bâtiments.
- ✓ Installer des locaux techniques avec du personnel très spécialisé pour fournir les navires en matériel et en consommables pour réparer les câbles.
- ✓ Installer un magasin général pour les approvisionnements des navires.
- ✓ Installer une base de données cartographique avec la position précise des tracés de tous les câbles posés dans la zone Méditerranée depuis les origines de la téléphonie sous-marine.
- ✓ Former les personnels techniciens et soudeurs inscrit maritime destinés à constituer la mission technique embarquée.
- ✓ Définir les procédures d'intervention sur chaque type de câble, quel que soit le constructeur français, britannique, japonais ou américain.



Le laboratoire fibres optiques.

Le budget de fonctionnement alloué au centre comprenait 60 personnes, 10 véhicules, et 300 millions d'anciens francs pour l'approvisionnement des navires, les études des laboratoires des services techniques et les missions terrestres d'intervention sur les câbles côtiers. Au personnel du centre, il faut ajouter le personnel inscrit maritime des deux navires-câblers, environ 300 personnes puisque l'*Ampère* doit être disponible pour intervenir en Méditerranée, et que le *Marcel Bayard*, avec l'arrivée du *Vercors*, participe à l'entretien du réseau d'Atlantique Nord pendant 5 mois, alternativement à Hamilton (Bermudes), Vigo (Espagne), Southampton (G-B) et St John's (Terre-Neuve). Si l'organisation de l'entretien des câbles ne pose pas de difficultés aux deux navires, car depuis 1965 ils sont basés à St John's (Terre Neuve) en Atlantique Nord, l'équilibre financier de la base reste à trouver. R. SALVADOR propose des contrats d'après-vente aux propriétaires des câbles posés par les constructeurs de câbles en Méditerranée. Il s'agit de contrats bilatéraux.

Le premier contrat est signé avec "Italcable" le 1^{er} mai 1976 pour l'entretien de la liaison Estepona (Espagne) - Rome (Italie). Les deux contrats des câbles Marseille - Tel Aviv et Palo - Tel Aviv sont signés en juin.

Le 10 juillet 1976, un contrat est signé avec les PTT du Maroc.

En 1977, on enregistre des accords avec l'Algérie, la Tunisie et les PTT d'Italie (ASST).

Les câbles internationaux de la Grèce, de la Libye, de l'Egypte seront dans l'accord de maintenance.

En 1977, le réseau entretenu est de 35 000 Km, Les 2 navires-câblers seront intervenus à 10 reprises en 1976 totalisant 80 jours de mer. Le taux d'occupation des navires est encore modeste.

En 1982, l'entretien couvre un réseau de 29 liaisons. Depuis 1976, on note 419 jours d'occupation de navire pour effectuer 59 réparations (environ 1 réparation par an et pour 2 500 km de câble posé).

Dès lors, l'Administration discute avec 3 partenaires possédant des navires-câblers plus ou moins qualifiés, l'Administration italienne "NC Salernum", "Telefonica" "NC Teneo" et la Grèce "NC Thales" pour constituer un accord de maintenance en Mer Méditerranée.

4 - L'année 1981, année de tous les dangers.



que R. SALVADOR et l'officier de sécurité de la Marine décident de le couler sur place pour noyer le feu. Le 7 janvier à l'heure de l'appareillage, les 70 officiers et marins qui comptaient partir en campagne découvrir un navire en feu, probablement perdu et la perte de leur emploi.

L'année 1981 commence mal. Le *Marcel Bayard* est victime d'un incendie dans la darse des câblers le 6 janvier dans la soirée. Les chantiers de La Seyne qui terminaient une profonde modification du navire depuis plusieurs mois, devaient terminer les travaux dans quelques heures, le navire devant appareiller pour prendre la garde Atlantique aux Bermudes.

Sans entrer dans le détail du déroulement de l'incendie qui commença dans la machine pour s'étendre progressivement à l'ensemble du navire, rappelons qu'il mobilisa toutes les ressources de lutte contre le feu de La Seyne-sur-Mer et de la Marine Nationale de Toulon, Rappelons également que le navire fût en feu pendant trois jours avant

La réaction de R. SALVADOR, de son service et de l'Administration est rapide car ils obtiennent sans délai confirmation que le contrat d'entretien des câbles de l'Atlantique (ACMA) conservait la place du navire pour tout navire remplaçant. Dès lors, les chantiers du Havre (ACH) sont invités à fournir deux navires pour remplacer l'*Ampère III* et le *Marcel Bayard*. Il faut savoir que le navire, sous contrat ACMA était assuré 5 millions de francs et la prime permettait ainsi de commander le navire dès lors que les assureurs et leurs experts le considéraient perdu.

Le cas du *Marcel Bayard* étant réglé, la vie continue à La Seyne et en 1984, un dernier câble sous-marin téléphonique reliant La Seyne-sur-Mer à Singapour est commandé, le Sea-Me-We (South East Asia - Middle East-Western Europe), d'une longueur de 10 000 Km et mis en service en juin 1986.



Le Sea-Me-We

5 - Que deviennent les marins africains du navire *Alsace* basé à La Seyne-sur-Mer ?

En 1930, la crise oblige la compagnie anglaise exploitant un réseau en Afrique de l'Ouest à se séparer de son navire de réparation basé en Guinée Bissau. L'Administration des PTT achète le navire britannique *Transmitter* et le baptise *Arago*. Le navire est basé à Dakar le 1^{er} mai 1931. L'équipage est recruté localement. Il s'agit généralement de bons marins originaires de Casamance, inscrits maritime à Ziguinchor. L'*Arago* est peu performant et peu confortable. La direction décide de le remplacer par un navire neuf, commandé en 1939 aux chantiers de Grand Quevilly près de Rouen.

Terminé au début de 1940, le navire rejoint Cherbourg après des essais en mer. Il y arrive le 1^{er} mai pour être réquisitionné par la marine Nationale. Le navire quitte Cherbourg après les formalités avec 71 personnes dont quelques



spécialistes réservistes (fusiller et canoniers). Il rejoint Brest pour recevoir son équipement câblé. On note parmi les 71 membres du personnel (officiers et équipage), 42 spécialistes d'origine africaine dans tous les services.

- ✓ 10 maîtres ponts et machine,
- ✓ 16 matelots (tout l'équipage).
- ✓ 16 membres du service général sur un effectif de 19 personnes).

Le 17 juin 1940, l'*Alsace* appareille de Brest pour une première réparation au large des Açores. Après la réparation, le navire est sans nouvelles de la direction.

Le commandant décide de rejoindre Dakar pour apprendre que la direction a déménagé de Paris pour s'installer à Montpellier, en

zone libre. Entre 1940 et 1942, l'*Alsace* reste à Dakar puis à Casablanca. A partir du 19 mars 1942, le navire enchaîne les réparations sur la côte d'Afrique jusqu'au 27 décembre 1944. Le 5 mars 1945, il est de passage à La Seyne pour un arrêt technique. Il ne reviendra plus jamais à Dakar.

La plupart des marins africains restent sur le navire à quai ou en mer. Parmi l'équipage de Cherbourg, certains ont pris leur retraite mais d'autres sont restés sur le navire. Parmi ceux-ci, plusieurs changent de résidence et choisissent de s'établir à La Seyne-sur-Mer, le plus souvent dans le centre-ville. Au moment de l'indépendance du Sénégal, le 4 avril 1960, certains deviennent citoyens sénégalais, d'autres revendiquent leur nationalité française.

En recherchant dans les archives municipales de la ville de La Seyne-sur-Mer, on retrouve la date approximative des installations en centre-ville. Les premiers y habitent en 1946.

Louis MENDY (1920-2002) et Fara MENDY font le choix avant 1946 de s'installer en location chez le boulanger du 7 rue Berny. Il y habite toujours en 1954. En 1962, Louis MENDY, alors Maître d'Hôtel sur le navire achète sa maison de la rue Clément Daniel et s'installe avec sa famille. Son épouse née Diatta BATH (Marie-Hélène) et ses enfants Ambroise (1964) et Catherine (1966).

Joseph N'DIAYE (1909-1995) et son épouse née Virginie LOPY habitent 8 rue Cyrus Hugues en 1962 avec leur fille Hélène (1934).

Marcel MAKOSSO (1918) et son épouse Lucienne s'installent 7 rue Berny en 1952 mais ne semblent plus habiter à La Seyne en 1962.

Vincent MONTEIRO (1924-2008) et son épouse née Madeleine GOMIS habitent Boulevard Staline en 1962. Ils ont alors 5 enfants.

Pascal MENDY (1917) et son épouse née Marie BAYE, habitent rue Clément Daniel chez Louis MENDY en 1962.

Biop RAMA (1918) et son épouse née Simau SANÉ, habitent également rue Clément Daniel en 1962.

En 1962, on note également l'installation à La Seyne sur mer de plusieurs personnes qui ne semblent pas travailler aux câbles sous-marins. Il s'agit de Bissenti MENDY (1904), Dominique GOMIS (1924), Fara MENDY (1922) et Bissenti GOMIS (1914), tous hébergés 7 rue Berny, et de Fara GOMIS (1923) hébergé rue Clément Daniel.

Enfin, en 1968, Manuel MENDY (1924) et son épouse née Virginie GOMIS habitent 21 rue Marius Giran.

Joseph N'DIAYE, son épouse et sa fille Hélène sont toujours 8 rue Cyrus Hugues.

Louis MENDY et sa famille sont toujours 21 rue Clément Daniel avec leurs enfants et Laurent MENDY (1934).

Bissenti MENDY (1930), Laurent MENDY (1944), François LOPY (1902) Dionne SIGNOU (1914), François SIGNOU (1952) habitent 7 rue Berny mais peu travaillent sur les navires câbliers.

Dominique MONTEIRO (1937) et son épouse née Hortense MENDY (1947) et leurs deux enfants Emilie (1966) et Eugénie (1967) s'établissent 53 rue Albert 1^{er}.

Vincent MONTEIRO, son épouse née Madeleine MENDY et leurs 7 enfants vivants habitent désormais le Floréal.

Albert SADIO, Modibo KEITA et CORRÉA n'ont pas été retrouvés dans les listes du recensement, mais ils faisaient partie de la communauté

N'DIAYE Joseph, magasinier de l'*Alsace*, a beaucoup œuvré aux côtés du docteur DEBUC pour regrouper les travailleurs d'origine africaine de l'ouest toulonnais au sein d'une association à caractère social. Quant à Albert SADIO, premier cuisinier de l'*Ampère* pendant les campagnes de Terre Neuve, c'est le plus sûr soutien du moral de l'Equipage. Modibo KEITA, premier maître d'hôtel de l'*Ampère*, avait une distinction naturelle exceptionnelle et c'est tout naturellement qu'il devint le gardien de la base marine durant les années de la reconstruction.



A l'occasion de la fête des mères qui s'est tenue à la Maisons du Peuple de La Seyne-sur-Mer en 1978, on reconnaît 18 épouses de travailleurs seynois. La fête était organisée par l'Association des travailleurs africains de la région.

La base nautique d'Orange marine aujourd'hui.



SOURCES.

- R. SALVADOR, G. FOUCHARD, Y ROLLAND et AP Leclerc - Du Morse à l'Internet (mai 1966) - Edition AACSM (Association des Amis des câbles sous-marins) de La Seyne.
- Collection personnelle de Gérard FOUCHARD (photos sauf exception citée).

**"DE L'ECRAN A L'AUTEL ...
LA DOUBLE CARRIERE DE L'ABBE GALLI".**

Par Yves STALLONI.



DEBUTS AU CINEMA.



L'affaire prit forme dans les studios de Neuilly alors que Julien DUVIVIER était en train de finir le tournage de l'adaptation du roman de Jules RENARD, *Poil de Carotte*. Marcel VANDAL, qui avait obtenu du cinéaste son accord pour la réalisation du prochain film, faisait de fréquentes apparitions sur le plateau pour exposer les étapes de la production, avec ses joies et ses déceptions. Il n'avait pas coutume de s'attacher au travail du metteur en scène ni à la personnalité des acteurs ou des figurants liés au film. Toutefois, poursuivi peut-être par le visage de MOSKOUJINE qu'il ne pourrait pas compter voir figurer dans sa future distribution, il s'attacha à la silhouette d'un homme jeune qui devait, dans une scène sans grande importance, traverser le champ pour aller saluer monsieur Lepic. Le garçon qui, dans ses déplacements, donnait une impression d'aisance et de naturel, offrait un visage aux traits réguliers, éclairé par un regard profond teinté de mélancolie. VANDAL vit dans le personnage un envoyé de la providence. La prise achevée, il rejoint le figurant.

– *Je suis Marcel VANDAL, le producteur, co-directeur de la firme Film d'Art. Seriez-vous intéressé par un*

vrai rôle d'acteur pour un film que nous avons en préparation ? Nous cherchons un jeune homme qui correspondrait un peu à votre profil.

– *C'est très aimable à vous, monsieur, mais je n'ai aucune expérience d'acteur ; à peine si j'ai fait de la figuration dans quelques films. Mais pour un petit rôle, je peux essayer, sans être sûr de répondre à vos attentes.*

– *Il ne s'agit pas d'un rôle secondaire, mais du personnage principal d'un film que dirigera DUVIVIER et qui va s'appeler "L'Homme à l'Hispano". C'est l'adaptation d'un roman paru l'année dernière dû à Pierre FRONDAIE. Vous en avez sûrement entendu parler.*



Ce titre et ce nom ne lui disaient rien. Et la perspective de jouer les vedettes dans un film grand public lui parut inconcevable, même si l'univers du cinéma lui était devenu familier. VANDAL insista.

– *Je pense franchement que ce rôle pourrait vous convenir. Accepteriez-vous au moins de faire un bout d'essai ? Pourquoi pas demain vers 11 heures, ici, en présence du metteur en scène ? Après nous irons déjeuner dans notre restaurant habituel. Vous êtes mon invité.*





ENTRÉE DES SOUSSIGNÉS :

1°- Messieurs M. VANDAL & Ch. DELAC, demeurant à PARIS, 11, Boulevard des Italiens, représentés aux présentes par M. VANDAL,

d'une part.

2°- Monsieur Georges GALLI, demeurant à PARIS, 6, Rue Victor Massé,

d'autre part.

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT:

ARTICLE I

M. VANDAL engage Monsieur Georges GALLI pour remplir le rôle de Georges DEWALTER, dans le film "L'HOMME À L'HISPANO", tiré du roman de Pierre FRONDAIE, qu'il est sur le point d'exécuter.

Monsieur Georges GALLI déclare connaître le rôle et l'accepter.

ARTICLE II

M. Georges GALLI s'engage à se conformer aux règlements du studio, notamment en ce qui concerne les convocations, heures de présence, etc., et à noter soigneusement sur un carnet spécial, au cours de la prise de vues, toutes indications utiles pour les raccords (vêtements portés, gestes faits, etc..)

M. VANDAL peut faire appel au concours de M. Georges GALLI, éventuellement certains dimanches et certaines soirées.

ARTICLE III

M. Georges GALLI s'interdit de paraître sur une scène théâtrale ou de participer à la prise de vues d'un film quelconque pendant l'exécution de "L'HOMME À L'HISPANO".

ARTICLE IV

M. Georges GALLI n'aura droit à aucun frais de déplacement pour toutes scènes



mois, la deuxième année aux appointements de QUATRE MILLE Francs (Frs: 4.000) par mois, avec faculté pour M. VANDAL de dénoncer le contrat à la fin de chaque période annuelle, en prévoyant M. GALLI un mois à l'avance par simple lettre recommandée.

ARTICLE V

Toute contestation relative à l'exécution des présentes sera soumise à l'arbitrage de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie.

Fait en double et de bonne foi à PARIS, le treize Juillet mil neuf cent vingt-six.

Lu et approuvé

[Signature]

Moins d'un mois plus tard, le 13 juillet 1926, Georges GALLI signait son premier contrat d'acteur pour le film *L'Homme à l'Hispano*. Il interpréterait le rôle de Georges Dewalter et s'engagerait, selon les clauses de l'article II à "se conformer aux règlements du studio, notamment en ce qui concerne les convocations, heures de présence, etc., et à noter soigneusement sur un carnet spécial, au cours de la prise de vues toutes indications utiles pour les raccords (vêtements portés, gestes faits, etc.)." L'article III du contrat interdisait à Georges GALLI de paraître sur une scène théâtrale ou de figurer dans un autre film pendant l'exécution de *L'Homme à l'Hispano*. L'article IV portait sur les éventuels frais de déplacement (seulement hors de Paris, effectués en chemin de fer et en première classe), le suivant prévoyait une visite médicale, et une résiliation de contrat en cas d'incapacité de plus de huit jours. L'article VIII était essentiel : "Le présent contrat est fait pour une période de trois mois, allant du lundi 19 juillet au lundi 18 octobre inclus, à raison de trois mille francs (Frs : 3000) par mois." En cas de besoin, l'engagement pourrait être prolongé pendant quinze jours pour un cachet (journalier ?) de cent francs (Frs : 100). Enfin, le dernier article ménageait l'avenir, M. VANDAL se réservant "le droit d'engager M. GALLI pour une période de deux années, la première année aux appointements de trois mille francs (Frs. : 3000) par mois, la deuxième aux appointements de quatre mille francs (frs : 4000) par mois...". L'arbitrage du contrat serait assuré par la Chambre syndicale de la Cinématographie. Lu, approuvé et signé : VANDAL, GALLI.

VERS LA VIE RELIGIEUSE.

Il se montra un apprenti assidu et sérieux à la Catho de Lyon. Il avait, jusqu'alors, vécu sa croyance, héritée de ses parents et tout particulièrement de sa mère, comme une évidence. Il apprit en quelques mois à l'expliquer, à l'analyser, à la problématiser, ainsi que le disait le père TADDEI, un chanoine originaire de Corse, infailible connaisseur des Ecritures.



La foi du charbonnier, celle qui ne s'encombre pas d'explications savantes et à laquelle il avait adhéré sans y penser, ne suffisait pas à faire de Georges un bon chrétien, en tout cas pas un bon ministre de Dieu.

Outre la pratique régulière des textes bibliques, le programme conduisait à répondre à des questions théoriques, souvent confondantes, qui permettraient de mesurer les enjeux de la spiritualité : Quel est le rôle de l'Esprit Saint dans nos vies et dans l'Eglise ? Qu'est-ce que croire ? (avec quelques suggestions de réponse : un sentiment ? une démission de l'intelligence ? un cri inarticulé ?). A quoi sert l'Eglise ? Pourquoi la prière ? Une autre série de cours prenait pour sujet les figures importantes de la vie chrétienne : les Evangélistes (Jean, tout spécialement), François d'Assise, "il poverello", Jeanne D'ARC, Thérèse D'AVILA, Bernadette SOUBIROUS. Georges fut invité à réfléchir aux sacrements (l'Eucharistie, le Baptême), aux miracles, à entrer dans le détail de la liturgie, à élargir le débat du côté de la morale et de la culture, avec des interrogations comme : la foi et la science sont-elles compatibles ? Comment faire le bien ? Quelles limites au pardon ? Ou des exposés sur des thèmes plus larges : la représentation de l'Eden et du Jugement dernier dans l'art ; l'écriture de la Bible ; l'image du prêtre en littérature. Une séance fut même consacrée aux fameuses lois Combes, à la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui avait troublé les esprits, à la laïcité.

NOMME A TOULON.

Depuis un peu plus d'un an la France était en guerre. Au mois de juin 1940, alors que l'armée française comptait déjà cent mille tués, le gouvernement avait pris la direction de Tours, puis de Bordeaux. Le 14 du même mois les Allemands entraient dans Paris, provoquant l'exode de millions de réfugiés vers les villes du Sud. Peu avant, l'Italie avait déclaré la guerre à la France et à l'Angleterre et entamé une première offensive dans les Alpes. La "sœur latine" devenait une nation ennemie. Suite à l'Armistice demandé par Philippe PETAIN qui venait de remplacer Paul RAYNAUD à la tête du pays, le gouvernement s'était installé finalement à Vichy, la France était occupée aux deux tiers et le maréchal était proclamé Chef de l'Etat Français avec les pleins pouvoirs. Le général DE GAULLE, refusant de pactiser avec l'ennemi, donnait forme, de l'autre côté de la Manche, au mouvement appelé France Libre. En août, les attaques aériennes se multiplièrent sur Londres au cours de ce qui fut nommé "la Bataille d'Angleterre", et le 28 septembre un pacte dit "tripartite" était signé entre le Japon, l'Italie et l'Allemagne. Le bruit des armes retentissait aux divers coins de l'Europe et même du monde.

Le 1^{er} octobre 1940, l'abbé Georges GALLI arrivait par la route jusqu'à Toulon afin de prendre ses nouvelles fonctions. Il venait d'être nommé par monseigneur SIMÉONE, évêque de Fréjus-Toulon, à l'église Saint-Flavien, au cœur du quartier du Mourillon, en tant que vicaire et administrateur de la paroisse. L'abbé,

qui allait sur ses trente-huit ans, n'avait physiquement plus grand-chose de commun avec le jeune premier de cinéma qui avait fait pâmer le public féminin vers la fin des années 20. La silhouette s'était épaissie, le front s'était sensiblement dégarni donnant au personnage une forme de rondeur ecclésiastique de convention. Toutefois, la démarche était restée agile, la parole vive et le regard direct. Le vicaire n'était plus un jeune homme, il était toujours un homme jeune, ouvert sur le monde, proche des paroissiens et impatient de mettre son énergie au service de la parole divine et de la charité, comme le supposait son ministère, mais aussi de rajeunir l'image de la pratique religieuse comme le demandaient son tempérament et son parcours. Le passage par le barreau puis par les plateaux de cinéma le détournait d'une action sacerdotale classique. L'humble vicaire entendait faire bouger les choses et œuvrer principalement auprès de la jeunesse. Décisif en ces temps de guerre.



Le Mourillon est, à Toulon, plus qu'un quartier : un village dans la ville. Construit sur un minuscule cap et habité par une population choisie, ce lieu privilégié en bord de mer constitue, à l'égal du majestueux mont Faron, l'emblème de la cité. A l'extrémité sud-ouest, sur un éperon rocheux, la Grosse Tour surveille le passage de la petite rade et délimite une zone de collines urbanisées jusqu'à la pointe de La Mitre qui s'avance dans la mer et s'achève en de modestes falaises. C'est dans ce secteur que se trouve la rue Sainte-Rose où Claude FARRÈRE, dans *Les Petites Alliées*, situe la maison de la demi-mondaine Célia, *La Chichourle*, un petit "bastidon" précédé d'un superbe jardin bordé de rosiers, planté de lilas, décoré d'un kiosque chinois duquel part un "petit rectangle de briques rouges" conduisant par un sentier au bord de l'eau, maison où se rend, à chaque escale, son amant, l'aspirant Peyras. GALLI avait pris soin, avant d'arriver dans la ville, de lire quelques ouvrages qui en célébraient les charmes, ceux du Mourillon en particulier sur lequel l'officier-écrivain FARRÈRE s'était montré lyrique : "*Le Mourillon, faubourg maritime et colonial de Toulon, prend place immédiatement avant Paris, dans la hiérarchie des villes où l'on vit pour aimer du soir au matin, et pour penser du matin au soir.*" Georges avait découvert ces exagérations avec amusement.

PREMIERS MOIS A SANARY.

Après plusieurs années de sacerdoce en Provence, le père CATHALA, d'un naturel plutôt réservé, s'était converti à la galéjade et à l'exagération. Il parla encore de la culture des fleurs, de celle de la vigne, s'enorgueillissant d'avoir été intronisé "compagnon" du domaine Château-Millière qui produisait un excellent Bandol, du vieux moulin à huile dans le quartier de La Piole et de celui du Colombet appartenant à la famille SOLEILLET, de la fondation Amélie et de la villa Micheline, également construites par Michel PACHA, personnage décidément essentiel au rayonnement de la cité, du fronton de l'horloge de l'Hôtel de Ville, de la Reppe, ce chétif cours d'eau descendu des collines voisines qui pouvait se transformer en torrent les jours de pluie, de la pointe du Bau rouge, de la baie de Port-Issol, du chemin de la Cride et de sa plage de galets, du port de la Gorguette, de l'île de Bendor et de celle des Embiez.

Il connaissait tous les commerçants, presque tous les habitants, les grandes familles et les modestes citoyens. Le prêtre, dans une petite ville comme Sanary était une personnalité importante, à l'égal, presque, du maire.

GALLI s'efforça de retenir la leçon. Il serait appelé, un jour prochain, à devenir le titulaire de la paroisse. Il lui faudrait apprendre les noms de lieux et de personnes, les usages, les devoirs et les interdits. Finir de s'initier. Pour l'instant, seul le nom de "SERANON" lui était familier. Grâce à lui, véritable sésame, il avait réussi à aménager correctement un appartement d'où, en se penchant, on pouvait apercevoir la mer et situé dans une rue consacrée aux pêcheurs. Seraient-ils plus nombreux ici que les pêcheurs ? Le vicaire se garda de se risquer à ce jeu de mots douteux devant son supérieur qui, bien que courtois et disert, lui paraissait d'un naturel sévère.

Cette longue conversation semblait d'ailleurs avoir fatigué le chanoine qui, pour y mettre un terme, proposa de résumer la situation et de conclure.

– *Je puis vous dire, GALLI, que notre paroisse est bien préparée spirituellement, grâce au travail de mes prédécesseurs et un peu au mien. Mais il reste beaucoup à faire sur le plan matériel. J'ai envie de vous répéter pour vous convaincre de notre chance le conseil que m'avait donné il y a plus de dix ans, avant de nous quitter, le regretté curé ARNALDI : "Si tu veux être heureux toute ta vie, deviens et reste curé de Sanary." J'espère que vous aurez envie de vérifier la sagesse de ce slogan.*

Georges GALLI pensa qu'il n'y avait rien à répondre à une telle invitation. Il n'était pas hostile, après une vie agitée, à l'idée de connaître le bonheur.



L'ENIGME GALLI.



Les détracteurs de l'abbé GALLI, souvent virulents, étaient toutefois minoritaires. Les paroissiens, pour la plupart, s'amusaient de ces entorses à la bienséance religieuse et trouvaient rafraichissant ce vent de jeunesse qui s'accordait aux mutations du siècle et qui pouvait faire entrer l'église catholique dans une modernité nécessaire à sa survie. Ce qui, surtout, penchait en faveur du prêtre, c'est que les fantaisies pué- riles de son comportement étaient éclipsées par une vraie ferveur spiri- tuelle – reconnue même par l'évêque, pourtant souvent en désaccord avec son ministre. Derrière ses airs bourrus ou rigolards, l'abbé de Sa- nary savait montrer un sens de l'écoute, une bienveillance, une sagesse dans les conseils, une propension à la miséricorde et par-dessus tout un dévouement à l'endroit des plus faibles, des malades ou des démunis qui étaient de nature à décourager ses adversaires. On pouvait tout dire et tout demander au "bon curé Galli". Il avait toujours le mot ou le geste appropriés pour soutenir, secourir, sauver parfois.

Sa générosité n'avait au- cune limite, au point de désoler son entourage, dont les SÉRANON, qui voyaient disparaître de chez lui les objets de

première nécessité, et sa bonne, la très énergique Antonella, affligée de la répétition de dons inconsidérés. C'était des billets, des vête- ments, des ustensiles de bureau, une montre : il suffisait de deman- der, même pas, de fixer avec attention dans une direction pour que le cadeau arrive. Ses opposants les plus farouches étaient forcés de re- connaître l'étendue de son désintéressement et les marques de sa bonté.

La chose constituait un motif d'interrogation et entretenait ce qu'on appelait parfois "l'énigme Galli". Comment le même individu pou- vait être à la fois un pasteur charitable et bienveillant et un agitateur impatient et rugueux ? Un homme de foi s'imposant une morale exi- geante, et un homme du monde tenté par la futilité et la provocation ? Impertinent et attentif ; gouailleur et délicat ; sévère et amical ; bon vivant et grave ; distrait et déterminé ; dans le siècle et dans le sacré ; ami des puissants et frère des indigents. Un être double, en somme, à l'image de ce qu'était sa vie, qui avait fait alterner la gloire tapageuse de l'acteur couvert de femmes et l'obscurité silencieuse du convers confit en dévotion. Tel le couple lit- téraire Docteur Jekyll et Mister Hyde, nous avons au "Beau-Port" la star GALLI et le père Georges. A moins qu'on ne préfère l'inverse. La dualité, chez lui, avait quelque chose de congénital : mi Italien, mi Fran- çais ou, à un niveau moindre, un temps Parisien, un temps Provençal. *"Les êtres remarquables rarement sont faits d'une pièce"* disaient les anciens. *"Les contradictions font leur richesse"* ajoutaient-ils. L'abbé GALLI était de ceux-là, et on devait bien admettre qu'il y avait chez lui plus à garder qu'à jeter.



Mme SÉRANON et l'abbé GALLI.



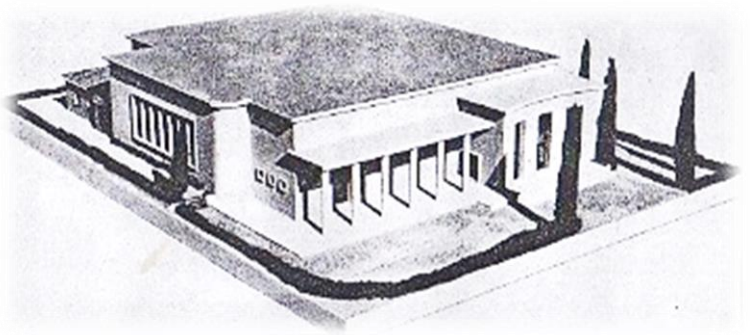
LA CITE DE LA JEUNESSE.

Autre grand moment, quelques années plus tard, quand, le 14 juin 1970, dans la grande salle de la Cité de la Jeunesse, le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, M. Joseph COMITI, remettait au chanoine GALLI les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. Le président POMPIDOU en personne, avait, par une lettre de sa main, informé et félicité le récipiendaire.



Joseph COMITI et l'abbé GALLI.

étape du tour du Var cycliste ; quand deux petits lionceaux naissent dans la ménagerie du cirque Bouglione de passage à Toulon, il lui est demandé d'être le parrain des petits fauves qui seront appelés, à la demande du directeur du cirque, "Sanary" pour la femelle, et "Galli" pour le mâle ; lui qui s'intéressait assez peu à la voile acceptait d'être administrateur de la Société Nautique de la ville ; lui qui marquait une préférence pour le football, devenait vice-président du club de basket (le BSO) et remettait les récompenses à l'équipe victorieuse d'un tournoi



Pour l'occasion, la deuxième chaîne de la télévision nationale était venue sur place tourner une longue séquence pour l'émission quotidienne "Madame 2". Un journaliste de *Var-Matin*, également écrivain, Charles DE RICHTER, rendait compte de l'événement en ces termes : *"Nous vîmes tout d'abord le curé de Sanary disant la messe et élevant le Saint Ciboire ; puis ce fut l'interview qui permit à tous les téléspectateurs de mieux connaître l'homme. [...] Nous le vîmes ensuite chez lui, devant les télégrammes de félicitations et il nous en lu un, celui de notre ami commun Pierre LAZAREFF. [...] Lui qui fut un des premiers à adopter le costume civil, avait tenu à recevoir sa décoration en soutane. [...] Mais la fin de l'interview fut plus philosophique : "J'ai 67 ans, dit-il, et je voudrais maintenant m'occuper davantage de ma vie intérieure." Paroles d'un sage et aussi d'un chrétien qui a bien œuvré pour le bien de tous."*

Le repliement sur la vie intérieure devrait attendre, car GALLI continuait à être sollicité de toutes parts. On le retrouve sur un hippodrome de La Seyne en train de présider une course de chevaux organisée à des fins caritatives ; c'est à lui que revient l'honneur (et non à une accorte jeune fille), de remettre le bouquet au vainqueur d'une



régional. C'est encore lui qui devait accueillir les personnalités politiques de passage à Sanary ou se rapprocher des résidents prestigieux, comme l'ancien résistant Gilbert GRANDVAL ou le ministre Jacques DUHAMEL que GALLI aurait la tristesse d'enterrer quelques années plus tard au cimetière de La Guicharde. Il ne manquait pas non plus un seul des concerts donnés dans le cadre du Festival de musique de Provence qu'il présidait. Sans oublier le temps passé avec les artistes venus se produire à la Cité de la Jeunesse, en particulier les acteurs de théâtre qui n'hésitaient pas à s'adresser à lui comme à un ancien pair et à lui demander conseil. Il fut même sollicité pour être l'aumônier des croisières des acteurs, des musiciens ou de la Comédie-Française, dont une qu'il accomplit en compagnie de Robert MANUEL et d'André ROUSSIN.

Les mondanités n'affectaient en rien le bon exercice de son ministère. Il était toujours disponible pour les messes, à Notre-Dame de Pitié, tous les matins, avec le frère Jules, à l'église Saint-Nazaire ou ailleurs, jusqu'à Bendor ou à Signes, village de l'intérieur dont Paul RICARD était devenu maire, pour les offices des morts, les baptêmes et surtout les mariages. Tous les Sanaryens, et même les habitants de Bandol, La Seyne ou Toulon, souhaitaient se faire marier par le célèbre abbé GALLI.

Ainsi pour Michel GRANET, le fils du notaire, pour Suzanne SÉRANON, pour les familles RELAVE, PINELLI, PIEFARETY, pour tel ancien scout prenant épouse ou telle Âme-villante convolant en justes noces. Cette fonction de marieur dépassait les frontières puisque don Giorgio était réclamé en Italie dès qu'un cousin ou une cousine prévoyait une union. Ce fut le cas pour Natalino quand, à Menaggio, il épousa la jeune Luisella CRANCHI ; ce fut le cas pour les enfants de Domenica, ses deux filles, Maria- Cristina et Gabriella,



et son fils, Gian Carlo qui reçut la main de la belle Giuliana, dite "Giudi".



L'abbé GALLI et Paul RICARD

7 juillet

Sanary : émouvantes obsèques du chanoine Galli

Une foule de Sanaryens, d'amis et de personnalités ont assisté, dans un profond recueillement, hier à 10 h, aux obsèques du chanoine Galli, ancien curé de Sanary.

Il était juste que la cérémonie funèbre ait lieu à la chapelle de la Jeunesse, une réalisation qui lui avait demandé tant d'efforts et d'obstination, siège de nombreuses activités sportives, culturelles, et qui a hérité divers offices religieux comme il le souhaitait.

Dans l'assistance se trouvaient M. Jean Brunel, maire de Sanary, adjoints au conseiller, M. Estève, maire de Sta-Fours, M. Paul Ricard, sa fille Mme Béatrice Baudinet et des membres de son équipe. M. François Fabre, ancien maire de Bandol, M. Marcel Bayle, l'armateur, Clément, le Dr Bessière, président de l'Académie du Var, M. la commissaire général Ferner, représentant la légation d'Honneur, Mme Jacqueline Buggerolle, directrice artistique, M. le pasteur Dubois, M. Ravast, directeur de l'opéra de Toulon, le peintre E. N. Dupuis, etc.

Sur le cercueil étaient déposés l'étoile que M. l'abbé Galli reçut pour sauter son ministère. De part et d'autre des drapereaux, des gerbes de fleurs.

Sur la scène de ce qui sera dénommée « le théâtre chanoine » Galli, selon la décision du conseil municipal, Mgr Compans, vicaire général de Mgr Bérthe, évêque de Toulon, a fait célébrer la messe, entouré de Mgr Ferny, vicaire épiscopal de la zone littorale, de Mgr d'Ingumbert, curé de la cathédrale de Toulon, de nombreux prêtres et chanoines, notamment le chanoine Guérin, ami et confidant du défunt.

Après une invitation à la prière par le père Auguste

la démontrant dans l'essentiel. Il rappelait aussi la nuit de réflexion, douloureuse, à Londres, où la jeune épouse de Gianni en plein succès décidait d'être prêtre.

UN MESSAGE AUX SANARYENS

Ayant relaté les dernières journées du malade, le chanoine Guérin donnait lecture à une assistance, d'abord, de son dernier message aux Sanaryens :

« pendant trente ans, avec mes questions et malgré mes déboires, je me suis efforcé de les servir de mon mieux et de tout mon cœur, pour leur faire connaître la sagesse de ma vie, et assagir le souffrance de la mort. Revenu dans la maison du père, je m'occuperai toujours d'eux ».

A l'issue de l'office le Dr Bastieu rappelait qu'au cours d'une mémorable séance de l'Académie du Var, le chanoine Galli avait expliqué, avec simplicité, ce cheminement vers Dieu et son apostolat. « Nous

comptons avec nous à Sanary qu'il aura servi de lui ».

Ami personnel de Gianni, M. Jean Estève adressa un poignant adieu à celui dont il avait connu les joies, mais aussi les peines, les appréhensions, parfois le découragement.

« La beauté et la sagesse de son action », disait-il, « c'est qu'elle s'est exercée en faveur de tous, croyants ou non, riches, croyants ou incroyants ».

Et M. le maire de Sanary, de confirmer le vœu du chanoine Galli répondant à sa question de savoir comment il aimerait qu'on parle de lui après sa mort : « Je voudrais que ceux qui m'ont connu et aimé disent : l'abbé Galli, le bon curé de Sanary ».

Un impressionnant cortège, au son funèbre d'un tambour, conduisait « ce bon curé de Sanary » au cimetière où il était inhumé dans le caveau des frères de la paroisse.

Jeanine AVENEL

ALLEZ SANARY

BULLETIN DE LIAMON DU BASSET SANARY OLYMPIQUE - SAISON 81-82 - N°7

numéro souvenir

ADIEU L'ABBE ON T'AIMAIT BIEN...

Son décès, le 3 juillet 1982, fut suivi d'émouvantes obsèques.

CHRONOLOGIE GALLI.

1902 : 22 novembre : naissance à Aix-les-Bains de Georges Henri Nicolas GALLI. Son père Domenico GALLI né à Vezzo (Province de Novara) Italie est représentant en parapluies. Sa mère Maria VERSARI est modiste.

1912-16 : Etudes au lycée Masséna de Nice, puis à l'institut Lavoisier.

1922-24 : Etudes de droit à Paris en vue de devenir avocat.

1924 (?) : Avocat pour la Métro-Goldwyn-Mayer.

1925 : Figurant pour la société le "Film d'Art" à Neuilly.

1926 : Rôle principal pour *l'Homme à l'Hispano* de Julien DUVIVIER d'après un roman de Pierre FRONDAIE.

1927-29 : Films, tournés pour la plupart en Angleterre : *La nuit est à nous* et *Yellow Stocking* en 1928, *The broken melody* et *Un soir au Cocktail's Bar* en 1929).

1929 : 15 août : Accident de Londres ; appel de la foi, **décembre** : *"Je pars pour une autre vie. Je vous écrirai plus tard. Oubliez-moi, je tâcherai d'être un autre"*.

1930 : Chez les Rédemptoristes en Belgique.

1933 : Reçu à l'acolytat.

1937 : 19 juillet : Etudes religieuses ; incorporé au diocèse de Fréjus-Toulon. **8 décembre** : diaconat à Lyon.

1938 : 13 février : Ordonné prêtre dans la Basilique de Saint-Maximin. **3 septembre** : vicaire dans la petite paroisse d'Esparron-de-Pallières, avec la desserte d'Artigues et de Saint-Martin-de-Pallières.

1940 : Nommé à Toulon (1^{er} octobre) paroisse Saint-Flavien au Mourillon.

1944 : Prêche de l'Avent à Paris, à Notre-Dame en présence de ARLETTY, Mary MARQUET et Cécile SOREL.

1947 : juillet : nommé vicaire à la paroisse de Sanary-sur-Mer.

1950 : 23 février : devient curé de Sanary en remplacement du Chanoine CATHALA.

1955 : Premier projet de la "Cité de la jeunesse" destinée à accueillir les activités sportives, culturelles et religieuses importantes de la ville : 3 000 m²

1957 : 8 mai : Pose de la première pierre par Mgr GAUDEL ; l'architecte est LINOSSIER.

1959 : Inauguration par le ministre Maurice HERZOG ; elle accueillera dans les années 60 Johnny HALLIDAY, Enrico MACIAS, SHEILA, Claude FRANÇOIS, Jacques BREL, etc.

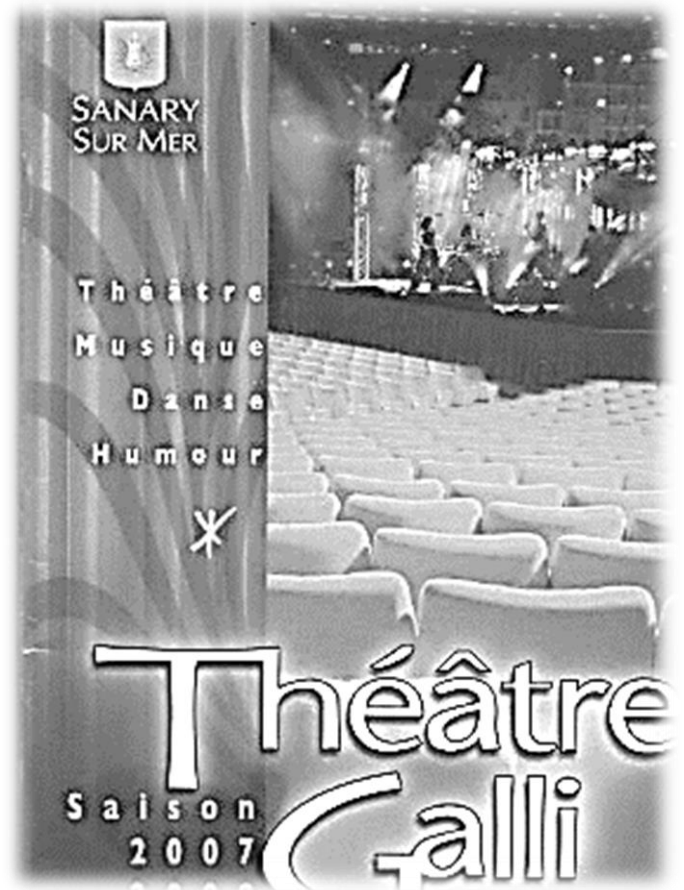
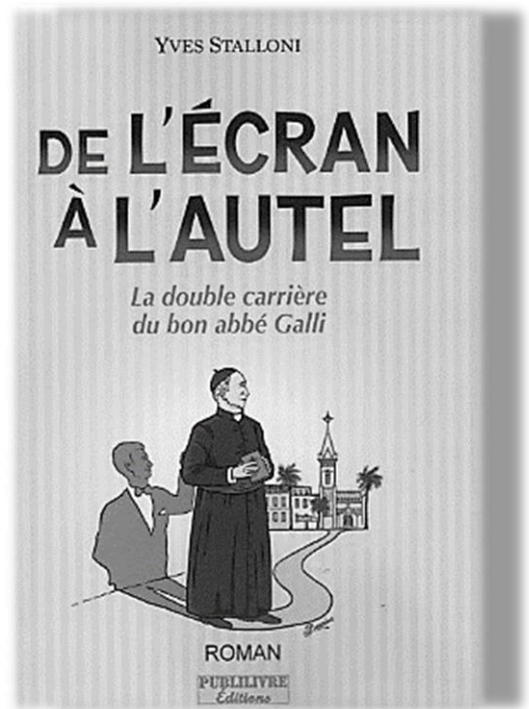
1963 : Importants travaux à l'église paroissiale Saint-Nazaire, **7 septembre** : Mgr BARTHE le nomme chanoine honoraire de sa cathédrale.

1970 : Il est fait chevalier de la Légion d'honneur.

1976 : Il devient chanoine titulaire.

1977 : Don de cet espace à la municipalité à condition que les messes des Rameaux, de Pâques et de Noël puissent encore y être célébrées ; le bâtiment deviendra à sa mort le "Théâtre Galli".

1982 : Le chanoine GALLI meurt le **3 juillet 1982** à l'hôpital de la Conception, à Marseille. Il est inhumé à Sanary après des obsèques célébrées dans la Cité de la Jeunesse.



"40-45 - STOP - PYRO TOULON DANS LA TOURMENTE - STOP".

Par Benoît PERTHUISOT.



Nous définirons en préambule les sites, les personnels et les infrastructures dépendant des Etablissements à l'aube du second conflit mondial. Puis nous balaierons la diversité de leurs activités.

La suite sera bâtie autour de quelques événements historiques qui vont constituer les étapes tragiques de l'immersion des Etablissements dans une terrible tourmente dont la Libération ne marquera pas l'essoufflement : l'armistice et une activité en forte régression scrutée par l'occupant italien ; le démantèlement des barrages de mines devant les ports de Corse ; le sabordage de la Flotte et l'implication des services dans sa préparation ; l'occupation allemande et l'abandon progressif des sites toulonnais ; les premiers morts ; l'organisation et la mise en œuvre du pillage des munitions et des stocks ; les coups portés par l'aviation alliée ; le minage des quais du site de Toulon et le "pétardement" du secteur des Baumes à Fontvieille ; les combats de la Libération et leurs lots de destructions ; enfin le bilan, les réparations et la timide reprise de l'activité avec le retour de la Flotte, mais ...des mines qui tueront des artificiers jusqu'en 1948.

Avec l'idée de mettre en évidence comment les Etablissements ont participé, contribué, subi et surmonté ces événements et de citer quelques-uns de ces hommes pris dans la tourmente, acteurs et parfois victimes de leur devoir.



I - PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS.

Selon le Rapport pour l'année 1937 de la direction de l'artillerie navale de Toulon, les Etablissements se composent de deux grandes unités : la Pyrotechnie maritime et l'Etablissement de Milhaud-Eguillette-Saint Pierre, auxquels s'ajoutent le dépôt de Fontvieille, situé près d'Arles, et de nombreux stockages de munitions à proximité de Toulon, Marseille et Sète.

A - La Pyrotechnie maritime.

La Pyrotechnie maritime est installée sur les sites de Brégaillon et de Lagoubran, à l'ouest de la Rivière Neuve et dans l'Annexe Nord, de l'autre côté de la voie ferrée qui mène de la gare de La Seyne à l'arsenal.

Sa superficie, d'un peu plus de 330 000 m² dont près de 80 000 sont couverts, n'a pas évolué depuis 1919, année au cours de laquelle l'Annexe Nord a quasiment doublé son emprise.

La Pyrotechnie est évidemment un organisme de confection. Mais elle est en outre, et c'est ce qui la rend unique, un établissement d'instruction et une commission d'études. L'instruction était d'ailleurs la vocation originelle de l'Ecole centrale de Pyrotechnie pour la marine créée le 18 décembre 1840 par LOUIS-PHILIPPE. L'Ecole organise des cours pour les ouvriers, les élèves et les apprentis artificiers et un cours pour les artificiers coloniaux.

18 Décembre 1840.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.



ORDONNANCE DU ROI,

PORTANT CRÉATION, A TOULON, D'UNE ÉCOLE CENTRALE DE PYROTECHNIE.

Paris, le 18 décembre 1840.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de la marine et des colonies :

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Il sera établi à Toulon une école centrale de pyrotechnie pour le service de la marine.

ART. 2.

La direction de cette école sera confiée, sous l'autorité du colonel directeur d'artillerie, à un chef de bataillon ou à un capitaine d'artillerie, ayant sous ses ordres :

- 1 capitaine en 2^e,
- 2 lieutenants en 1^{er} ou en 3^e, détachés du régiment d'artillerie.
- 4 maîtres artificiers.

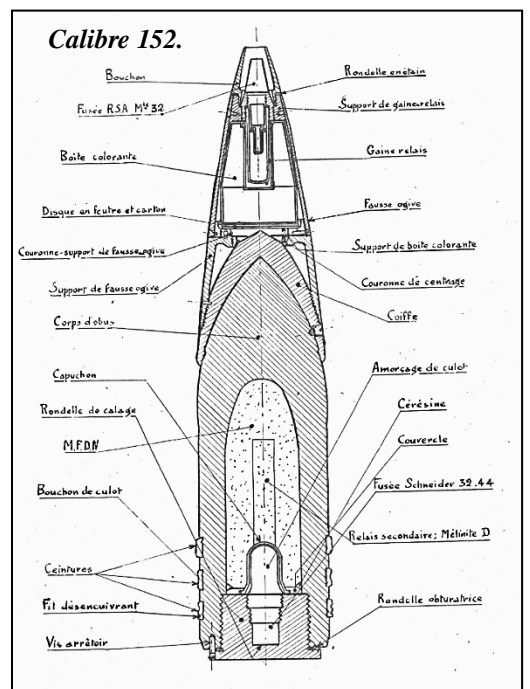
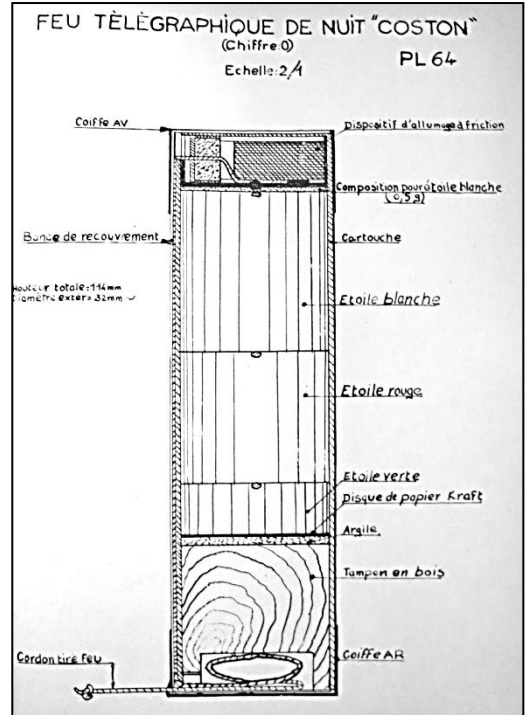
ART. 3.

Il sera envoyé chaque année à l'école de pyrotechnie trois hommes par

La Commission d'études de pyrotechnie a pour missions d'étudier, d'évaluer et de développer des munitions et des artifices au bénéfice des forces navales, sous-marines et aéronavales. Cet organisme, unique en France, composé des ingénieurs des services de la Pyrotechnie, dispose d'un bureau d'études, d'ateliers et de stockages propres ainsi que des moyens d'essais en artillerie et en détonique sous-marine. (La détonique étant la discipline concernant l'étude des causes et des effets immédiats de la détonation des matières explosives).

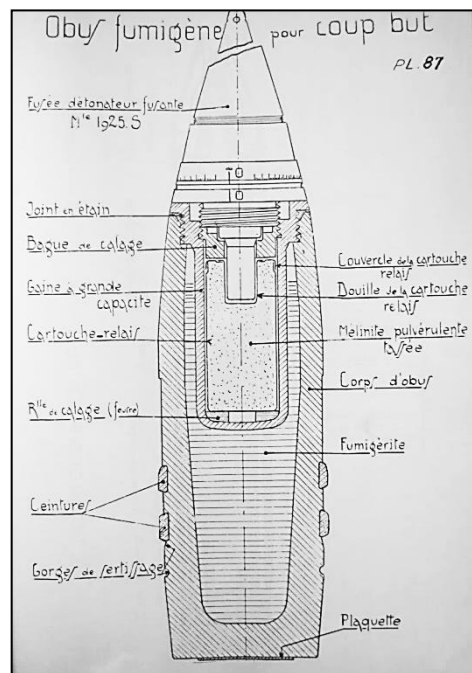
L'activité la plus importante de la Pyrotechnie est la confection. Le service des artifices assure la confection des amorces, des détonateurs, des fusées des projectiles d'artillerie, des traceurs et des artifices de signalisation, ainsi que la fabrication des diverses compositions et du fulminate de mercure contenus dans tous ces artifices.

Parmi ceux-ci les feux *Coston*, espèce de feu de Bengale portable utilisé pour les communications de nuit entre les sémaphores et les navires



ou entre les navires. Chaque feu permet une combinaison successive de une à 3 couleurs (vert, blanc et rouge) permettant ainsi de créer un code à 10 chiffres et 3 lettres.

Le service des engins spéciaux produit les compositions fumigènes et éclairantes et assemble les munitions.



Il remplit également les bouteilles d'opacite et de fumigérite, composés à base de tétrachlorure de titane, dont l'opacité des vapeurs sert à camoufler les installations militaires aux yeux des observateurs ennemis. Il est chargé en outre du contrôle des masques à gaz.

Le service des projectiles assemble des projectiles d'artillerie de tous calibres destinés à la Flotte et aux batteries côtières. A l'époque les navires de guerre sont hérissés d'artillerie et les calibres sont très divers : 340, 305, 203, 155, 152, 138, 130,

100 - 90, 75 et 37 contre avions. Le service assure donc la préparation des projectiles, la confection de la charge explosive par tamisage puis compression ou fusion de la mélinite, et son refroidissement, puis l'amorçage et le vernissage des projectiles. (La mélinite, ou acide picrique, est un explosif puissant, découvert vers 1885 par Eugène TURPIN, qui remplaça avantageusement la poudre noire dans le chargement des obus et qui fit merveille lors de la Grande Guerre).

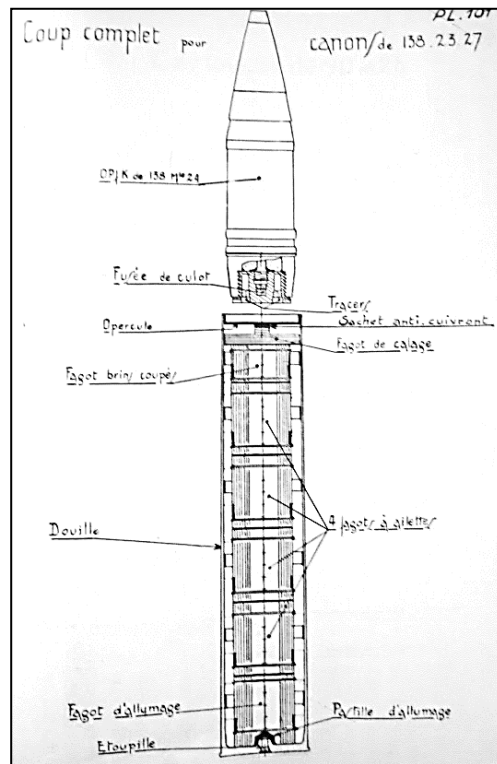
L'assemblage et le contrôle final des cônes de torpilles relèvent également de ce service.

Le service des charges assure la confection des dispositifs d'allumage et des charges des douilles et gargousses. Il dispose également d'installations spécifiques pour le désamorçage et la destruction des munitions.

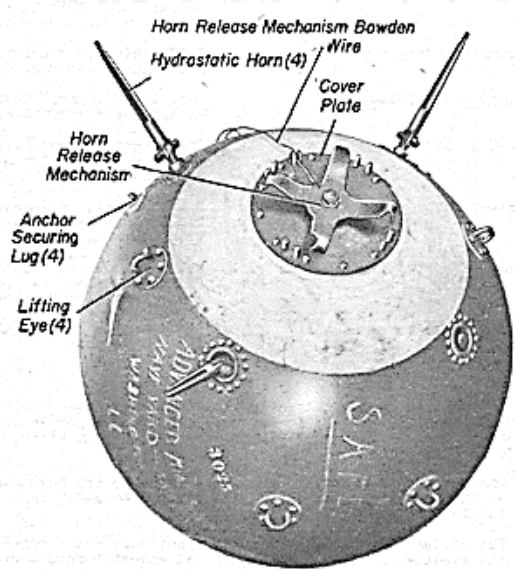
Le service visites-mines assure le contrôle des munitions et des artifices provenant des navires et des stockages ainsi que la préparation, le chargement et la finition des mines, des grenades sous-marines et des bombes de l'aéronautique. Les personnels du service encadrent la délivrance des mines à la mobilisation et en temps de guerre dans l'enceinte du Centre de préparation des mines construit au début des années 1930 sur le terre-plein des appontements de Milhaud. Les mines sont stockées dans divers magasins souterrains aménagés sous les hauteurs de Malbousquet.

A l'époque les mines mises en œuvre par la marine française sont : soit des mines Bréguet B1, vieilleries datant de 1914 dotées d'une charge de 60 kg de coton-poudre, soit des mines Sautter-Harlé H5 avec une charge de 220 kg de TNT, ces deux types de mines étant mis en œuvre par des bâtiments de surface, soit des mines Sautter-Harlé HS4 avec une charge de 220 kg de TNT qui sont larguées par sous-marin.

Toutes sont des mines à orin : la mine comprend un bloc lesté, le



Douille plus obus.



Mine Sautter-Harlé.

crapaud, qui, une fois sur le fond, largue la mine proprement dite, de flottabilité positive, et la maintient au bout d'un câble (orin) à une immersion prédéterminée.

Des services de soutien assurent le stockage et la mise à disposition d'une variété énorme de produits chimiques, de poudres et d'explosifs, de projectiles et d'éléments de munitions à assembler, d'encassements, de métaux, de bois et de tissus.

Les effectifs de la Pyrotechnie sont de 9 ingénieurs, 44 autres cadres, 1470 ouvriers permanents et 290 ouvriers temporaires. Le patrimoine immobilier est estimé à 33 millions de francs.

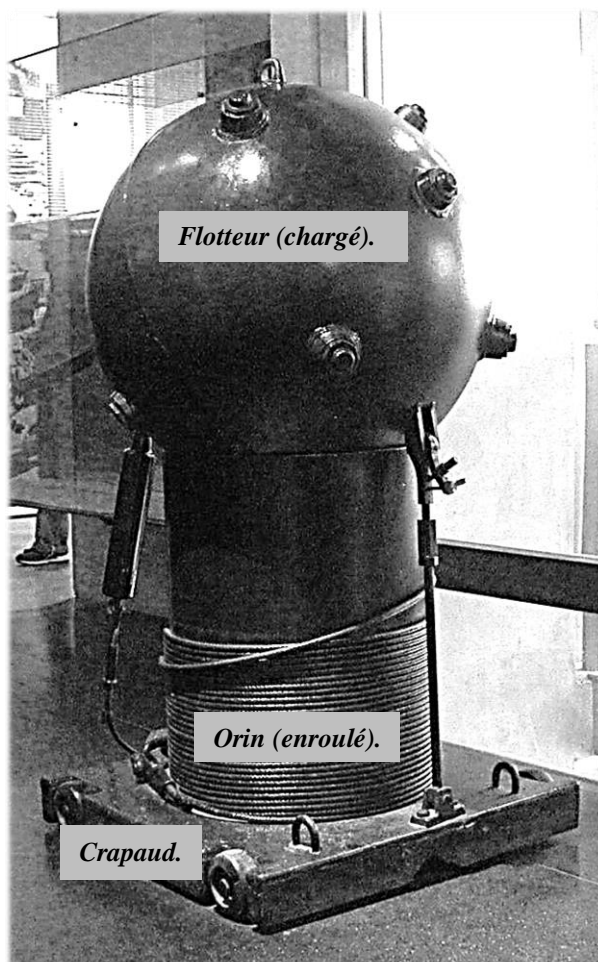
La fonction de commandant de la Pyrotechnie sera assurée par l'ingénieur en chef MÉTIVIER de 1937 à 1939, par l'ingénieur en chef BLAVIGNAC de 1939 à 1941 et par l'ingénieur en chef ANGLADE jusqu'en 1947.

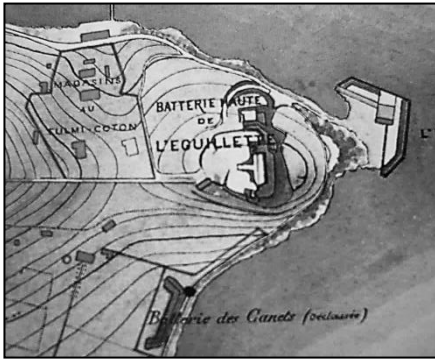
B - L'Etablissement de Milhaud-Eguillette-Saint Pierre.

L'Etablissement de Milhaud-Eguillette-Saint Pierre a pour mission d'assurer le stockage des artifices et des munitions confectionnés par la Pyrotechnie ou mises en dépôt par les unités.

Sa partie littorale s'étend sur la presqu'île et autour des darses de Milhaud ainsi que sur le site des Minimes à l'est de la Rivière Neuve, sur une superficie d'environ 275 000 m², dont un peu moins de 50 000 couverts. Neuf magasins souterrains ont été aménagés au tout début des années 1930 dans la colline au sud de la zone des Minimes.

Plus au nord, tout au long de la vallée du Las qui remonte vers le village du Revest, se succèdent 4 poudrières creusées dans la falaise entre janvier 1879 et fin 1882 ainsi que 3 magasins souterrains qui font partie d'un projet approuvé en mai 1929 pour assurer le stockage de 520 mines chargées.





La poudrière n°4, les souterrains 4 bis, 5 et 6 ainsi que leurs annexes forment le site de l'établissement Saint-Pierre. On y conserve mines, torpilles et bombes.

Le site de l'Eguillette, situé au-dessus du fort du même nom, à l'est de La Seyne, a été aménagé dans les années 1880 pour y conserver, sous l'eau, la nitrocellulose, c'est-à-dire le coton-poudre utilisé à l'époque pour la confection des charges des mines et des torpilles ; il est devenu un site de stockage, au même titre que les nombreuses soutes et batteries présentes tout autour de la rade.

Hors Toulon, les anciennes carrières de pierre souterraines de Fontvieille près d'Arles offrent depuis 1938 une importante capacité de stockage, hors de portée des navires ennemis.

Enfin plusieurs installations ont été réservées sur l'archipel du Frioul en face de Marseille pour assurer le stockage et la visite des munitions dédiées à la dizaine de petits bâtiments (dragueurs, surveillants de barrage...) abrités au port du Frioul.

Les effectifs de l'Etablissement de Milhaud-Eguillette-Saint Pierre sont de 4 officiers de marine, 7 autres cadres, 140 ouvriers permanents et 30 ouvriers temporaires. Le patrimoine immobilier est estimé à 57 millions, hors Frioul.

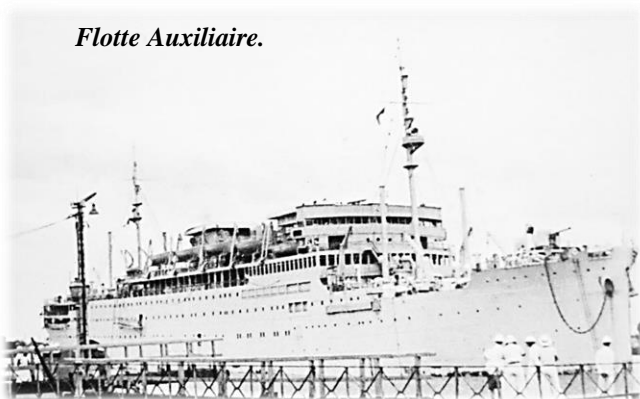
Voilà le décor est planté. Ajoutons deux informations :

- ✓ A la date du 1^{er} mars 1938, le tonnage total d'explosifs divers existant dans les Etablissements de Pyrotechnie est de 6876 tonnes.
- ✓ A compter du 7 mai 1940, l'Etablissement de Milhaud-Eguillette-St Pierre est rattaché à la Pyrotechnie. L'ingénieur en chef ANGLADE y remplace le capitaine de frégate Maurice Alexandre RENON.

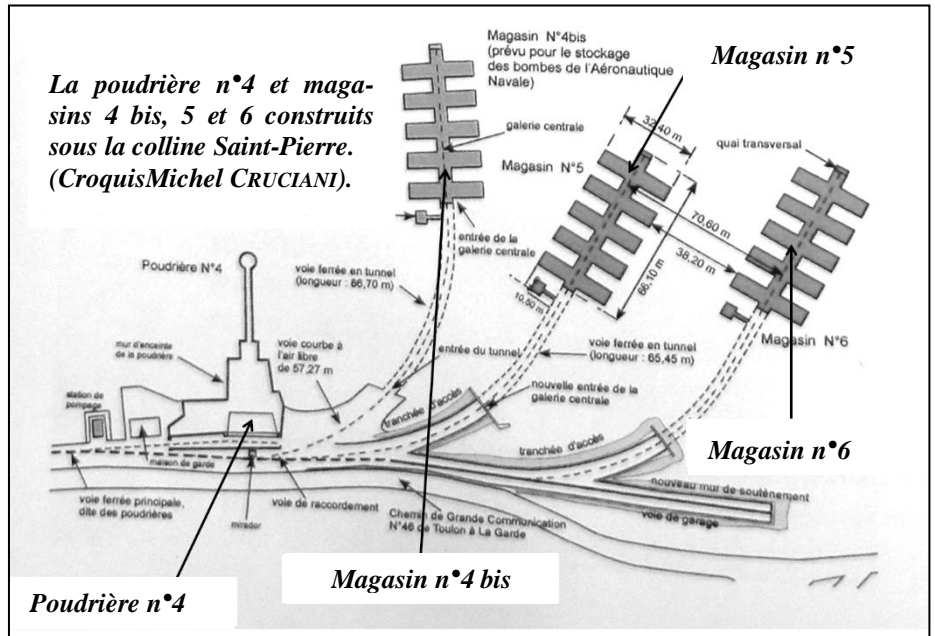
II - L'ACTIVITE DE LA PYROTECHNIE ENTRE LA DECLARATION DE GUERRE ET LE SABORDAGE DE LA FLOTTE.

A - L'activité de la Pyrotechnie entre la déclaration de guerre et la signature de l'armistice.

Entre la déclaration de guerre et l'armistice, la Pyrotechnie de Toulon assure sa mission ancestrale de soutien de la Flotte de Méditerranée et des navires stationnés dans ses territoires d'Afrique.



Flotte Auxiliaire.



Magasin n°4 bis

Elle pourvoit également en munitions les navires des Flottes auxiliaire et Commerciale de Méditerranée, notamment ceux en armement à Marseille, en utilisant les installations du Frioul.

A la date du 4 février 1940, l'enseigne de vaisseau de réserve Roger Thomas PALMIERI rend compte au commandant RENON, déjà cité, qu'ont été armés au Frioul "18 bâtiments de la Flotte Auxiliaire, 7 paquebots primitivement prévus comme croiseurs auxiliaires et armés par la suite défensivement avec une seule pièce, et environ une centaine de bâtiments de la Flotte Commerciale. Ceci représente un tonnage en munitions voisin de 400 tonnes".

Une première mission de déminage est décidée à la suite des attaques menées les 12, 13 et 14 juin 1940 par l'armée de l'air italienne sur Toulon, l'usine de torpilles de Saint-Tropez et les bases aériennes de la région. Y participent une vingtaine d'artificiers encadrés par l'agent technique Aimé François MASSOT, le chef d'équipe GOURVÈS, l'ingénieur de 1^{re} classe François Joseph RIMATTEI et l'ingénieur principal Bernard-Marie CAPDEVILLE. François MASSOT recevra les félicitations de l'amiral DARLAN. Voici la citation : "Au cours d'un grand nombre de missions dangereuses, a procédé avec habileté au désamorçage et à la destruction de nombreux objets pyrotechniques".

B- L'activité de la Pyrotechnie entre la signature de l'Armistice et le 27 novembre 1942.

1) - Le cadre imposé.

L'activité des Etablissements entre la signature de l'Armistice et le 27 novembre 1942 est subordonnée aux clauses de la convention d'armistice signée le 22 juin 1940.

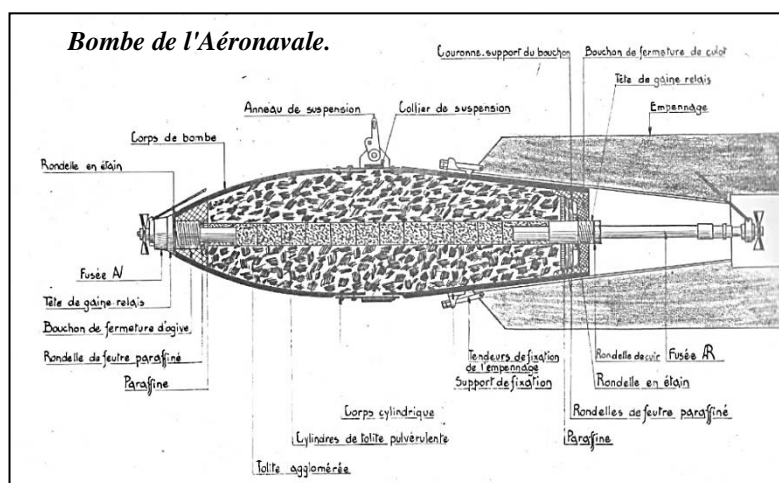
Les articles 6, 8 et 9 de cette convention les concernent tout particulièrement et vont encadrer leur activité et décider de leur format. L'ingénieur principal FERLIN est chargé des questions concernant l'exécution de l'armistice à Milhaud, Fontvieille et leurs annexes.



Art. 6. - Les armes, munitions et matériel de guerre de toute espèce restant en territoire français non occupé – dans la mesure où ceux-ci n'auront pas été laissés à la disposition du gouvernement français pour l'armement des unités françaises autorisées – devront être entreposés ou mis en sécurité respectivement sous contrôle allemand ou sous contrôle italien. [...]. La fabrication de nouveau matériel de guerre en territoire non occupé devra cesser immédiatement.

Art. 8. - La flotte de guerre française – à l'exception de la partie qui est laissée à la disposition du gouvernement français pour la sauvegarde de ses intérêts dans l'empire colonial – sera rassemblée dans des ports à déterminer et devra être démobilisée et désarmée sous le contrôle respectif de l'Allemagne ou de l'Italie. La désignation de ces ports sera faite d'après les ports d'attache des navires en temps de paix.

Art. 9. - Le Haut-Commandement français devra fournir au Haut-Commandement allemand des indications précises sur toutes les mines posées par la France, ainsi que tous les barrages de mines dans les ports et en avant des côtes ainsi que sur les installations militaires de défense et de protection. Le dragage des barrages de mines devra être effectué par les forces françaises dans la mesure où le Haut-Commandement allemand l'exigera.



Voyons comment les Etablissements vont appliquer chacun de ces articles.

Concernant l'article 6, la Pyrotechnie va devoir rapatrier tous les matériels de guerre présents dans les établissements industriels avec lesquels elle dispose de marchés, et ils sont nombreux : produits chimiques, métaux, tissus, cuirs, bois pour les encaissements, la liste est longue.

De même, les Etablissements vont devoir remiser toutes les munitions de la Flotte regroupée à Toulon, des bases navales et aéronavales situées dans leur espace de responsabilité, des bâtiments de commerce et des navires auxiliaires ainsi que des ouvrages de côte désarmés.

Ces magasins ayant été rapidement saturés, c'est vers Fontvieille que sont envoyées les bombes de l'Aéronavale, un instant éparpillées dans les bases, ainsi que 14 000 obus et 700 caisses de gargousses de calibres divers. Il en est de même pour 1 500 grenades sous-marines, dont 290 provenant de la flottille du Rhin qui avait été déplacée vers le Lac Léman et les lacs de Savoie afin de faire obstacle à toute activité d'hydravions ennemis.

Nos généraux avaient donc imaginé une invasion par les lacs alpins mais pas un contournement de la Ligne Maginot !

Comme nous le verrons, ces grenades sous-marines seront particulièrement utiles ... aux Allemands !

Selon l'article 8, les Etablissements vont devoir approvisionner en munitions de combat et d'exercice :

- ✓ la partie de la flotte affectée à la sauvegarde des intérêts français dans son empire colonial,
- ✓ les unités militaires autorisées et les écoles de la marine situées dans l'arrondissement maritime de Toulon, dont l'Ecole navale repliée en 1941 qui va s'installer au fort Lamalgue et sera démobilisée le 1^{er} décembre 1942,
- ✓ le groupe de réserve constitué de bâtiments désarmés prêts à prendre armement en sept jours : 3 croiseurs, 6 contre-torpilleurs, 6 torpilleurs et 8 sous-marins, ainsi que les bâtiments concédés pour la police des eaux métropolitaines et des pêches,
- ✓ et enfin les batteries de côte et de DCA restant armées.

❖ Les effectifs.

Une certaine production de munitions restera donc autorisée mais il est évident que les effectifs et les conditions de travail d'avant-guerre ne sont plus adaptés. Comme en 1918, les premières à être licenciées dès août 1940 sont les ouvrières temporaires embauchées pour la durée des hostilités. C'est le cas de l'ouvrière Marie MAGGI, veuve AUTRAN, qui ne peut échapper au licenciement puisqu'elle n'est pas veuve de guerre et qu'un seul de ses trois 3 enfants est âgé de moins de 16 ans. Le 2 septembre 1940, la semaine de travail passe à 32 heures pour les hommes et à 24 heures pour les femmes ayant conservé leur statut et leur place.

Les ouvriers les plus jeunes sont dirigés vers des chantiers d'intérêt général afin, "de permettre à chacun de participer au mieux à l'œuvre de reconstruction de la France" selon le slogan qui apparaîtra le 9 octobre 1940 dans une Documentation sur la Jeunesse. En août 1940, les Eaux et Forêts envisagent l'installation d'un chantier forestier à Morières-le-Cap, avec fabrication de charbon de bois. Une école de bûcherons de haute futaie est installée à Collobrières début novembre 1940.

Les informations sur les effectifs sont rares. Toujours est-il qu'au 1^{er} août 1942 environ 650 hommes et 210 femmes prennent leurs repas dans les salles de restauration des Etablissements.

❖ Une activité scrutée.

A Toulon le respect des clauses de la convention d'armistice est scruté par la Délégation de Toulon de la sous-commission pour la marine de la Commission italienne d'armistice, installée à Hyères sous l'autorité de l'amiral de FEO.

Chaque mouvement de munition - de combat, d'exercice ou à détruire -, chaque livraison de poudre ou d'explosif, chaque confection fait l'objet d'une autorisation particulière.

2) - La production en Pyrotechnie.

Dès l'armistice, d'importantes commandes d'amorces électriques, de détonateurs et de pétards à 100 g de mélinite parviennent à la direction d'artillerie de Toulon en provenance d'entreprises privées ou d'administrations – Service des Mines, Ponts et Chaussées, Eaux et Forêts – pour assurer la continuité d'exploitation de mines et de carrières et des travaux de terrassement et de génie civil.

Certains annoncent la production de 250 000 amorces par mois qui permettrait "de trouver un emploi rationnel du personnel qui sera conservé par la Pyrotechnie après les congédiements actuellement projetés et d'employer un personnel de 600 ouvriers environ".

Citons maintenant rapidement quelques autres confections tirées des courriers émis par la commission d'armistice :

- ✓ Octobre 1940 : confection de 330 charges de combat de 130 mm pour le torpilleur *Tempête* "qui doit partir pour une destination coloniale".
- ✓ Juillet 1941 : approvisionnement de la batterie de Saint-Elme avec 400 coups d'exercice de 100 mm destinés aux tirs des apprentis canonnières.
- ✓ Décembre 1941 : approvisionnement en cartouches pour armes portatives de l'Ecole aéronautique de Saint-Raphaël et des escadrilles de Berre.

COLLISION ITALIENNE D'ARMISTICE Le 3 Septembre 1940
AVEC LA FRANCE
Sous-Commission pour la Marine
Délégation de TOULON
N° 530 / N du Protocole
TOULON
Au Vice-Amiral VALLEE
Commandant en Chef, Préfet Maritime

PRODUCTION OBJET - Emplacement pour stockage du matériel de guerre appartenant aux unités navales et saisi des batteries .
REFERENCE : Ma lettre n° 118 du 27 Juillet .

---1000---

Je vous prie de bien vouloir préciser, avec des indications qui permettent l'identification sur la carte transmise par vous avec la lettre 351 en date du 29 Août quels sont les dépôts qui ont été préparés pour stockage du matériel de guerre appartenant aux unités navales et saisi des batteries, dans le but de prévoir une visite pour donner l'accord pour leur emploi à une telle fin .

L'Amiral de Division
Président de la Délégation
(Oscar DI GIAMBERARDINO)
Signé : DI GIAMBERARDINO

III^e REGION MARITIME
Toulon, le 4 Septembre 1940
ETAT - MAJOR P.C.C. Le Lieutenant de Vaisseau VEDEL
ARMISTICE Attaché au Bureau "ARMISTICE"
P.I. Le Lieutenant de Vaisseau CRUCHET
V.L. Signé : CRUCHET

Le Tempête



- ✓ Janvier 1942 : confection de munitions d'exercice destinées aux Ecoles à feu du transport d'hydravions *Commandant Teste* ; fabrication de 7 615 bombes, de 14 330 fusées pour bombes et de 205 252 détonateurs pour cartouches de 25 mm "destinées à compléter les déficiences des divers approvisionnements contre-avions autorisés de la Mère Patrie et de l'Afrique".
- ✓ Avril 1942 : confection de 34 450 projectiles de 75 mm CA chargés en *fumigérite* dans l'établissement de Pont-de-Claix situé près de Grenoble.
- ✓ Mai 1942 : réception de 372 tonnes de tolite (TNT) en provenance de l'annexe de Baussenq de Saint-Chamas ; réception de 100 tonnes de *fumigérite* en provenance de Saint-Auban, aujourd'hui, Château-Arnoux-Saint-Auban, commune du département des Alpes-de-Haute-Provence.



Le Commandant Teste.

3) - Opérations de déminage en Corse de juillet à décembre 1940.



Le Samson.

Conformément à l'article 9 de la convention d'armistice, la Pyrotechnie va devoir engager le déminage de la côte méditerranéenne.

En complément des barrages de mines établis dans le golfe de Fos en mai 1940 par les remorqueurs *Laborieux* et *Samson* (qui d'ailleurs sauta le 29 mai sur une de ses propres mines mouillées la veille), l'Amirauté française avait donné l'ordre de protéger les ports corses. Plusieurs champs de mines avaient ainsi été établis devant Bonifacio, Bastia et Porto-Vecchio, par les remorqueurs *Laborieux* et *Cépet* ainsi que le sous-marin *La Perle*.

La Pyrotechnie envoie donc en Corse une équipe composée :

- ✓ de l'ingénieur de 2^e classe Etienne Alfred PONS, chargé du service des projectiles et des mines de la Pyrotechnie ; il n'a que 23 ans ;
- ✓ de l'agent technique OLIVIERI ;
- ✓ du chef d'équipe GOURVÈS.

L'équipe restera sur place du 25 juillet au 22 décembre.

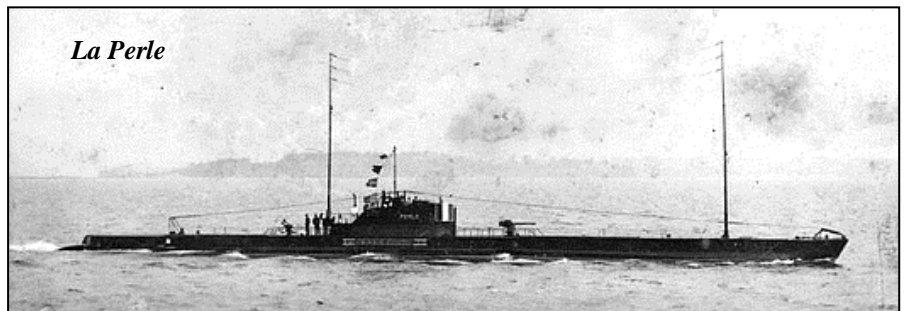
La flottille chargée du déminage à Bastia se compose du *Chasseur 1* de la 12^e section de dragage (SD) de Toulon ainsi que du *Chasseur 3*, du dragueur *Faron* et du dragueur porte captif *Calmar* de la 13^e SD basée à Ajaccio.

Le repérage aérien est assuré par le ballon captif du *Calmar* (ballon qui sera détruit par la tempête au cours de la mission) et par un hydravion de la base d'Aspretto qui accueille pour l'occasion un Centre de ballons captifs.

Pour la mission de Porto Vecchio, le dragueur *Courlis* de la 12^e SD de Toulon et le yacht *Chanterève* de la 13^e SD viennent se joindre à la flottille, ainsi que le caboteur réquisitionné *Saint-Brieuc* qui fait fonction de ravitailleur.

Une fois leur orin coupé par les cisailles des dragueurs, 95 mines sont détruites à la mitrailleuse. 125 autres mines sont pétardées en mer ou après leur échouage à la côte. Pour l'une d'entre elle, l'ingénieur PONS et le second-maître GOURVENNEC devront aller à la nage au contact de la mine et y placer les charges afin de la détruire.

Une fois la mission accomplie, la 13^e SD rentre sur Toulon début janvier 1941 où elle est désormais affectée.



La Perle

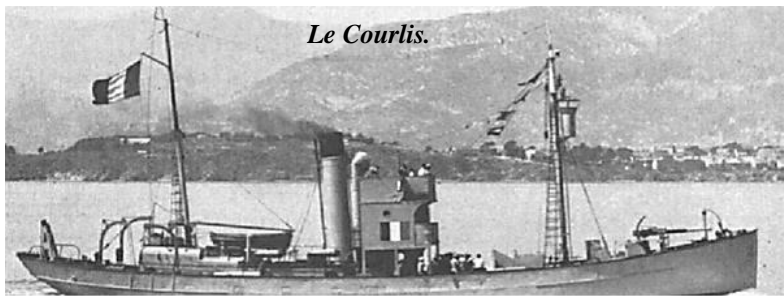


Le Centre de ballons captifs.

Alors, qu'est-il arrivé à ces navires ?

Le *Chanterève*, le *Courlis*, le *Faron* et le *Calmar* seront sabordés puis renfloués et réarmés par la *Kriegsmarine*. Ils connaîtront des sorts divers.

Le *Chasseur I* sera sabordé à Saint-Mandrier, renfloué et remis en service par les Italiens puis les Allemands ; coulé lors du bombardement du 11 juillet 1944, il est retrouvé à la Libération à sec sur un quai de la darse de Missiessy. Le *Chasseur III* et le sous-marin *La Perle* rallieront les forces alliées. Si le *Chasseur III* survécut, *La Perle* sera coulée par méprise par un avion hollandais embarqué sur un porte-avions anglais. Saisi par les Italiens et rebaptisé *Mondovi*, le *Saint-Brieuc* coulera à Palerme lors d'un raid aérien allié en mars 1943.

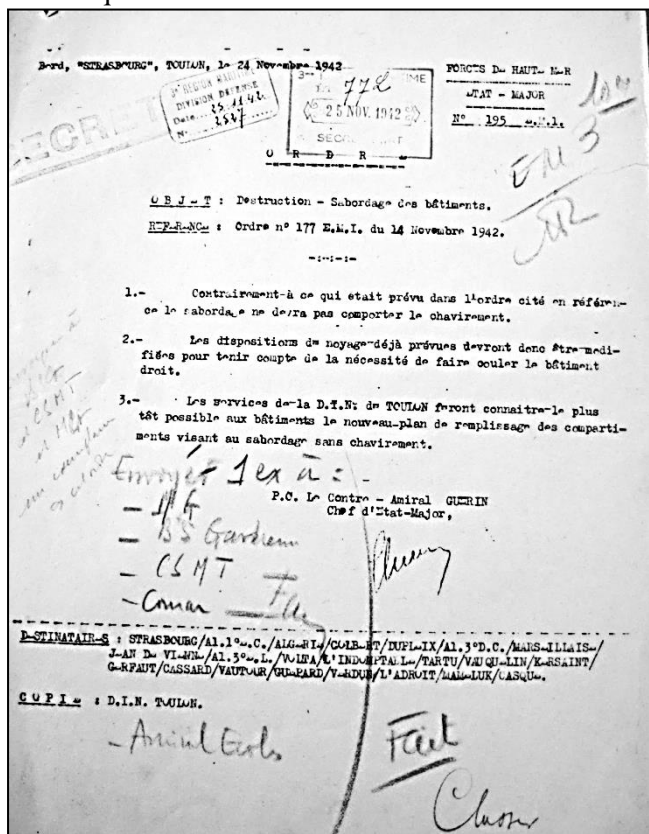


Le Courlis.

III - LE SABORDAGE DE LA FLOTTE.

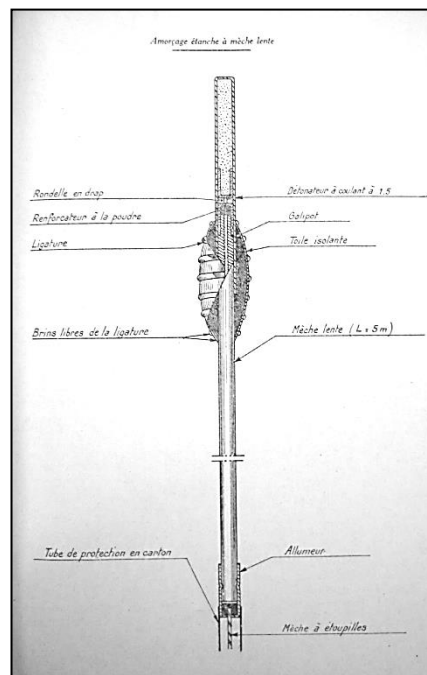
La notice n° 48735 du 21 février 1942 émise par la direction centrale des industries navales sur le sabordage des navires de surface est diffusée à toutes les unités des Forces de Haute Mer (FHM) le 1^{er} juin 1942.

Selon l'ordre FHM n° 177 E. M. 1 du 14 novembre, cette notice est à mettre en œuvre sur ordre pour assurer la destruction des appareils moteurs, chaufferies et auxiliaires, ainsi que des armes, et permettre le sabordage avec chavirement. L'ordre FHM n° 282 ART. A du 16 novembre 1942 précise l'application de l'ordre n° 177 à la destruction des armes, en listant les équipements à détruire – bouches à feu, affûts, tubes lance-torpilles, télémètres, optiques, etc. – et en indiquant les artifices et explosifs à utiliser ainsi que leur mode d'emploi. C'est probablement la Pyrotechnie qui doit fournir aux unités les "kits" de destruction.



L'ordre FHM n° 195 E.M.1 du 24 novembre modifie la consigne de sabordage en ordonnant un sabordage sans chavirement, ce qui ne modifie que les dispositions à prendre pour le noyage des compartiments des navires.

La manipulation des explosifs, leur mise à feu, les emplacements à choisir pour une efficacité optimale dans la destruction, les précautions à prendre par les opérateurs pour assurer leur sécurité, requièrent des connaissances théoriques que les futurs opérateurs des destructions à bord et dans les batteries à terre pouvaient trouver dans les divers documents et instructions qui

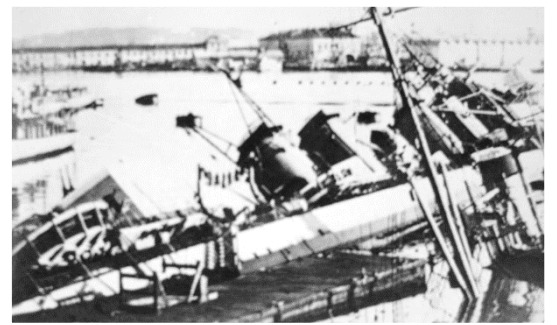
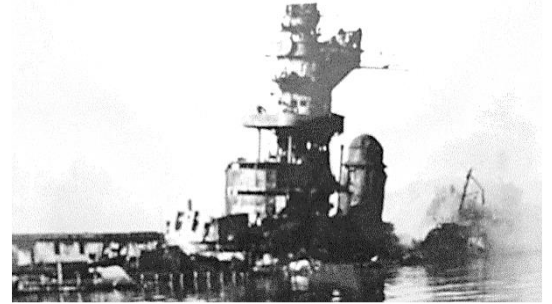


avaient été diffusés. L'artificier Aimé MASSOT de la Pyrotechnie est cependant chargé de parfaire l'instruction des personnels en animant des conférences pratiques avec manipulations et démonstrations. Ces conférences sont organisées entre le 21 et le 26 novembre.

Le 27 novembre, l'opération *Lila* est déclenchée. Les quatre groupes d'attaque allemands quittent Ollioules à 04h00 en direction du camp retranché de Toulon. Plusieurs références historiques indiquent que le groupe d'attaque B (bataillon Heibronn) pénètre dans la Pyrotechnie à 05h15 avec pour objectif les appontements de Milhaud et le croiseur de bataille *Strasbourg*, navire amiral des Forces de Haute Mer, amarré au quai n°6.

Selon les historiens consultés, la route qui a été réellement suivie ce matin-là n'est pas vraiment connue. Les chars sont-ils passés par l'intérieur de la Pyrotechnie ou bien l'ont-ils contourné en longeant l'enceinte nord en suivant la voie ferrée ? La réponse est sans doute dans les archives allemandes.

Quoi qu'il en soit, nous connaissons la suite et la tragédie du sabordage de la flotte.



Selon l'ouvrage d'Henri NOGUÈRES "Le suicide de la flotte française à Toulon", l'artificier MASSOT, qui a réussi à pénétrer dans l'arsenal par la porte de la Pyrotechnie quelques heures après le sabordage, croise des officiers maritimes encadrés par des Allemands qui rallient des points de regroupement. Les prisonniers le félicitent alors pour la qualité des destructions effectuées et l'excellence de son enseignement pratique ! Je cite : *"en passant à sa hauteur, certains lui crient : ça a bien marché !"*

Quelques jours après le sabordage, l'ingénieur en chef LYNIER GILLES DE LA BERARDIERE DE LA BARBEE et MASSOT rencontrent le directeur allemand de l'Arsenal pour mettre sur pied l'opération de désamorçage des charges restées actives à bord des bâtiments.

MASSOT constitue des équipes de démineurs. Si le désamorçage des charges intactes est conclu assez rapidement compte tenu du faible nombre de ratés, l'enlèvement des munitions des soutes devra s'effectuer au fur et à mesure de la remise à flot des navires et ne s'est arrêté qu'au cours de l'année 1944.

Une quarantaine de mines magnétiques avaient été mouillées dans la rade par les avions allemands le matin du 27 novembre. Début décembre 1942, les Allemands entreprennent de détruire ces mines en utilisant des grenades sous-marines de 50 kg provenant de la Pyrotechnie. C'est le tout premier prélèvement de munitions du stock de la Pyrotechnie, il y en aura d'autres.

IV – LE JOURNAL DES ETABLISSEMENTS JUSQU'A LA LIBERATION.

Feuilletons maintenant le journal des Etablissements jusqu'à la Libération, à l'aide des comptes rendus hebdomadaires rédigés par le contre-amiral DANBÉ, chef de l'arrondissement maritime de Toulon, à l'attention de l'amiral de la flotte François DARLAN.

✓ Premier trimestre 1943 :

Commande de munitions destinées aux navires saisis par les Italiens et aux ouvrages de côte.

L'amiral allemand SCHEER, qui exerce son autorité sur la totalité de l'arsenal, renonce à faire de la villa du commandant de la Pyrotechnie sa résidence privée en raison de l'insalubrité du quartier qui lui a été signalée.

Regroupement des poudres dans les magasins du Las et évacuation progressive vers Fontvieille des magasins cavernes des Minimes qui semblent destinés à la charge des accumulateurs de sous-marins.

Les autorités allemandes font connaître qu'elles ont l'intention de miner les abords des différentes darses de la Pyrotechnie de manière à en interdire l'accès à des troupes de débarquement.

✓ Deuxième trimestre 1943 :

Les Allemands utilisent de plus en plus le dépôt de Fontvieille pour y stocker à l'air libre leurs munitions. Notre personnel est évincé progressivement des locaux qu'il y occupe.

✓ Troisième trimestre 1943 :

Une conférence se tient le 7 Juillet entre l'amiral SCHEER et la direction française de l'Arsenal sur le repliement des installations de confection de munitions. Les ateliers de Pont-de-Claix aux environs de Grenoble, de l'Ardoize et de Saint-Cézaire-les-Nîmes dans le Gard sont proposés. L'ingénieur principal BRETON est missionné pour visiter ces établissements. La commande serait de 40 000 coups allant du 75 au 164 mm. Par ailleurs le dépôt de Miramas pourrait être utilisé pour le repli du stock de munitions de Toulon.

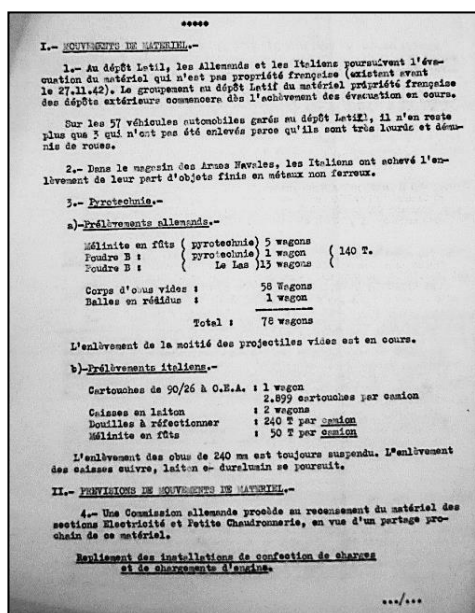
Le 29 juillet, explosion de mines à l'établissement Saint-Pierre : l'agent technique Guillaume CASIMIRI et les artificiers Vincent MERVAL et Michel JOUVE sont tués ; 6 ouvriers sont légèrement blessés. L'amiral SCHEER fait déposer une couronne sur chaque tombe et remettre un premier secours de 2 000 francs aux familles des tués ; les blessés reçoivent un colis contenant diverses denrées.

Fin septembre, les Allemands indiquent leur intention de vider entièrement tous les magasins voisins de la mer. Les darses est et ouest de Milhau seraient, paraît-il, destinées à réparer ou armer de petits navires.

✓ Quatrième trimestre 1943 :

La même idée s'appliquerait aux magasins des Minimes : les munitions qui ne partent pas en Allemagne seraient réparties entre les ouvrages de côte et de dépôt de Fontvieille.

❖ Le pillage.



Des munitions partaient donc bien en Allemagne fin 1943.

En fait Allemands et Italiens avaient organisé le pillage du stock dès le début de l'année. C'est ainsi que 15 wagons de munitions sont prêts à partir pour l'Italie à la fin de la deuxième semaine de février 1943. La semaine suivante, il s'agit de wagons italiens à charger à Fontvieille, avec près de 600 grenades sous-marines.

Le rythme des prélèvements va rapidement s'accroître et les quantités augmenter. La seule limite est la disponibilité des wagons. Les corvées pour le chargement des camions et des wagons par les munitions en partance pour l'Allemagne sont fournies par les services allemands, la Pyrotechnie ne met à leur disposition que le personnel chargé d'indiquer le gisement des lots dans les magasins et faire respecter les mesures de sécurité.

Les munitions confectionnées pour canons et armes portatives de combat et d'exercice entreposées à Toulon et Fontvieille sont particulièrement visées. Mais les douilles vides, les corps d'obus et les caisses en cuivre ou en laiton sont également très prisés.

Au deuxième trimestre de 1943, Allemands et Italiens prélèvent près de 700 tonnes de poudres et 350 tonnes d'explosifs.

Du 10 au 16 août, 87 wagons sont expédiés en Allemagne avec 1 077 tonnes de munitions. Dans la semaine du 21 au 28 août, 400 tonnes de munitions suivent le même chemin.

La capitulation italienne du 8 septembre 1943 détourne tous les convois vers l'Allemagne. Tous les métaux et les matériaux ayant une certaine valeur – huile de colza, déchets de fil, vieux linge, gomme laque, cire jaune, huile de lin, pierre ponce, tuiles plates... sont récupérés. Quatre machines-outils sont enlevées au 4^e trimestre de 1943.

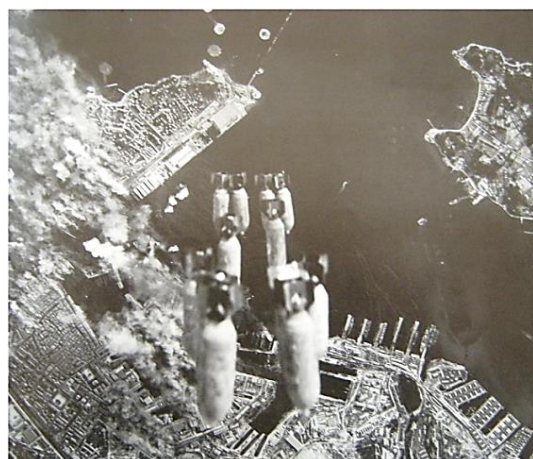
Un tableau comparatif des stocks établi entre le 27 novembre 1942 et le 15 décembre 1943 indique que la plupart des stocks de munitions ont été amputés des deux tiers. Poudres et explosifs en vrac ont pratiquement disparu. Les grosses capacités en explosifs (bombes, mines, grenades sous-marines...) ont été conservées dans les magasins avec un seul objectif, ... celui de miner les rivages et assurer la destruction ultime des installations militaires et portuaires.

Mais la destruction va tout d'abord venir du ciel.

❖ Les bombardements.

L'agglomération toulonnaise va subir 12 bombardements entre le 23 novembre 1943 et le 19 août 1944.

L'agglomération ainsi que les installations militaires et portuaires de Toulon et de La Seyne et les navires – français et allemands – stationnés dans l'Arsenal ou en rade subissent des dommages considérables. Les victimes civiles sont nombreuses.



Comme celle de Toulon, la population de La Seyne paie un lourd tribut. Resteront dans les mémoires les 10 morts du 11 mars, les 131 tués du 29 avril et les 101 victimes du 11 juillet 1944 lors de la catastrophe de l'émissaire commun.

Il ne semble pas que les Etablissements aient été considérés comme un objectif militaire majeur. Mais encadrés par deux importantes batteries anti-aériennes, l'une au sud sur le terre-plein de Brégaillon, et l'autre à l'ouest sur l'hippodrome de Lagoubran, ils étaient entourés d'infrastructures essentielles à la guerre : les Forges et Chantiers de la Méditerranée et la gare de triage de La Seyne, l'embranchement ferré vers l'arsenal et les parcs à combustibles de Milhaud.

Enfin deux canons de Flack de petit calibre avaient été installés à l'intérieur de la Pyrotechnie, l'un sur le quai devant la direction et l'autre sur la hauteur de Lagoubran.

La massivité et le manque de précision des bombardements n'ont donc pas pu épargner un établissement si mal exposé.

Les Etablissements subissent ainsi sept bombardements.

Deux d'entre eux sont particulièrement violents :

- ✓ le 7 mars 1944 : 2 impacts dans la darse de la Fulminaterie ; près de 60 impacts sur les presqu'îles de Milhaud ; selon d'autres sources : "15 pavillons sont détruits à la Pyrotechnie ; le pont et la route sont coupés sur la Rivière Neuve entre la Pyrotechnie et Milhaud" ;
- ✓ le 29 avril 1944 : 17 impacts sur la rocade qui longe le mur d'enceinte nord.
- ✓ Le 5 juillet, 37 bombes tombent sur les voies ferrées et l'hippodrome de Lagoubran.

❖ Les destructions.



travaux de minage sur toute l'étendue du port de Toulon (quais, arsenaux et autres établissements maritimes) [avec] la pose de bombes de 700 kg et de grenades sous-marines de 100 kg".

✓ A La Seyne : Selon le même document, "des travaux de minage identiques sont effectués à La Seyne [...] dans les chantiers et sur les quais du port. [...] D'autre part 117 logements pour grenades sous-marines de 100 kg ont été aménagés le long des quais [...] distants d'environ 10 à 15 mètres".

Marius AUTRAN a rendu compte par le détail des destructions apportées avec un certain acharnement par les sapeurs allemands aux installations des Chantiers le 17 août 1944.

LE PETIT VAR
 10, Rue Thugnot - TOULON
 Tél. : 29-03 et 04
 SOCIÉTÉ : Lev. à h. 21. Cooch. à h. 27
 L'ÉVÉNEMENT - 1^{er} trimestre 1944

APRES L'AGRESSION ANGLO-AMERICAINE
Les émouvantes funérailles des victimes ont eu lieu samedi matin au cimetière de Lagoubran en présence d'une foule immense

Aujourd'hui nouvelles obsèques de victimes

L'INHUMATION DES VICTIMES DU BOMBARDEMENT RE- TIRÉS DES DÉCOMBRES LE 11 NOVEMBRE AURA LIEU CE MATIN LUNDI AU CIMETIÈRE DE LAGOUBRAN. LE VÈRE DE CORPS SE FERA AU DÉPÔSITAIRE DU L'ÉVÉNEMENT - 1^{er} trimestre 1944

ET LA MISE EN TERRE A PARTIR DE 10 HEURES. L'ABSOUTE SERA DONNÉE AU CIMETIÈRE DE LAGOUBRAN.

L'immense fosse creusée au cimetière de Lagoubran pour recevoir les dépouilles mortelles des premières victimes du bombardement anglo-américain de mercredi dernier, s'est reformée. La terre recouverte d'un épais tapis de nouveaux martyrs, et toute ville, et surtout frappée par l'adversité, n'est pas sans offrir un spectacle douloureux et attendri dans sa chair, les obsèques de ces enfants, femmes et hommes de tous âges et de tous âges, ont revêtu le caractère d'une émouvante manifestation de sympathie à l'égard de ceux qui partaient vers leur destinée dévorante, et de profonde sympathie pour les malheureux qui, en quelques minutes de cette fatale journée du 21 novembre, devaient être cruellement frappés dans leurs affections les plus chères.

Toutefois, le dimanche, plusieurs morts.

Pendant les heures précédant celle fixée, des milliers de personnes se sont dirigés vers le cimetière de Lagoubran. Émouvant pèlerinage accompli à pied, défilé silencieux, longue chaîne endouillée aux mailles mouvantes, sans cesse renouvelée.

Toulon allait rendre un pieux hommage à ses fils victimes du déluge de fer et de feu tombé brutalement du ciel provoquant.

Devant la grande nécropole des victimes, les gendarmes départementaux et notre dévouée police d'Etat assurant l'impeccable service d'ordre, l'entrée est tendue de noir, arborant des écuzons marqués V. (Ville de Toulon). A droite de la porte monumentale, un aigle et une chaîne ont été dressés en plein air.

C'est devant le premier que, tout à l'heure, Mgr Gaudet, évêque de Fréjus et de Toulon, dira une messe solennelle. Moments ensuite, en chaire il prononcera un émouvant discours ainsi d'ailleurs que M. le pasteur Barral.

LES PERSONNALITÉS

A proximité de l'aube viennent se rassembler les malheureuses familles des victimes, à gauche les autorités civiles, militaires et militaires.

Il est 10 h. 15. De nombreuses personnalités sont déjà arrivées sur les lieux où se déroulera la funéraire cérémonie.

Parmi elles, nous avons noté : M.M. le capitaine de vaisseau Paul, représentant le Maréchal Fochain, chef de l'Etat ; Max Houscaux, ministre du ravitaillement, représentant M. Pierre Laval, chef du gouvernement ; amiral Segaud, représentant le ministre de la marine ; Lemoine, préfet régional ; Frachotte, préfet de Var ; P. Val-

Mgr Gaudet vient prendre place à la chaire solennelle et prononce un long discours respectueusement écouté par l'assistance.

« Voici que devant cet autel, dilu- ti, centre spirituel de nos peines et de nos joies, nous sommes réunis pour un grand deuil, dans la même compassion pour les familles des victimes, avec la même reconnaissance pour ceux qui ont fait leur devoir. »

Mgr Gaudet s'élève, ensuite, avec véhémence contre les méthodes de guerre, inhumaines, aveugles, impitoyables, qui nous ont imposés.

Il constate que non seulement toute la cité est marquée à cette cérémonie mais aussi toute la France, puisque le Maréchal Pétain, l'ère de la Patrie, est présent en la personne de son dévoué.

Après avoir compté avec les personnes des victimes, à la douleur d'une séparation violente, il exhorte ceux-ci à invoquer le Christ qui console.

Mgr Gaudet parle ensuite du cal- vaire et de la résurrection de la po-

Les personnalités reprennent place dans leurs voitures ; la cérémonie se termine par une messe solennelle.

Une vingtaine de musiciens municipaux ont joué, eux aussi, dans l'émotion de leur Var, la nouvelle expression de ses plus sincères condoléances.

LES VICTIMES MUSULMANES

Une vingtaine de musulmans nord-africains ont payé, eux aussi, le tribut de leur mort. Signa- lion à cette malheureuse occasion de l'abandon de l'Ance Kadd, dont l'établissement fut transformé en chapelle coranique, et qui or- ganisa les veillées funéraires selon les rites musulmans.

Les personnalités reprennent place dans leurs voitures ; la cérémonie se termine par une messe solennelle.

APRES LE BOMBARDEMENT

Toujours de nouveaux cadavres

Le jour ouvré et paisible effort de la D. P. se poursuit par le dé- couvrir des sinistres militaires. Un peu partout de nouveaux cadavres sont dérangés par les dévoués travailleurs et emportés immédia- tement sur des civières.

C'est ainsi que l'on a transporté à la chapelle ardente du Lycée, vingt nouvelles victimes retournées 12 dans la journée et 3 dans la nuit, des in- fimes sinistres.

Dans une seule maison, on a dé- gâté affectivement quatre, les corps d'une femme et de deux fil- lettes.

Ces dernières, qui se randaient en- vers un organe portant le nom de Comité départemental de se- cours aux sinistrés pour les évé- nements de guerre.

Toutes les demandes de ressei- gnements ou toute aide financière doivent être adressées à M. le Pré- fet du Var, Comité départemental de secours aux sinistrés, à Dre- guignan.

Toutes les sommes destinées aux sinistrés du Var doivent être im- médiatement distribuées par cet organe qui collabore avec les autorités publiques, à ce que les sub-

La destruction massive et systématique des installations industrielles et portuaires va ensuite prendre le relai dans la perspective d'un débarquement en Provence. Nous avons tous en tête les images de l'Arsenal et des darses de Toulon entièrement ravagées.

✓ A la Pyrotechnie : Aux Etablissements les Allemands entreprennent dès la mi-juillet 1944 la destruction des quais à l'aide de charges de grosse capacité enfouies à quelques mètres de profondeur le long des quais. On relèvera ainsi 116 charges ayant fonctionné. Le mode opératoire de cette destruction systématique est confirmé par une lettre adressée le 10 août 1944 au préfet du Var par le commissaire central de la Police régionale d'Etat de Toulon. Celui-ci indique que les Allemands font procéder "à d'importants



V - LA LIBERATION.

Mais la libération de l'agglomération toulonnaise est en marche.

❖ Les combats du Las.



A l'aube du 19 août 1944, un bataillon du 3^e régiment de Tirailleurs Algériens atteint Le Revest après avoir traversé de nuit le plateau de Siou Blanc à partir de Méounes. Les combats pour prendre le contrôle de l'Établissement Saint-Pierre s'engagent aussitôt. La garnison retranchée dans les 3 tunnels et la poudrière n°4 ne se rendra que dans la soirée du 22 août et se sera défendue "jusqu'à la démente" selon les termes du maréchal DE LATTRE. Les coups au but de l'artillerie du capitaine GENAY, l'explosion d'un wagon de munitions sur l'esplanade devant l'entrée de la poudrière n°4 et l'éboulement qui s'en

suit, ensevelissant à jamais les occupants qui y sont retranchés, décideront de la reddition de la garnison.

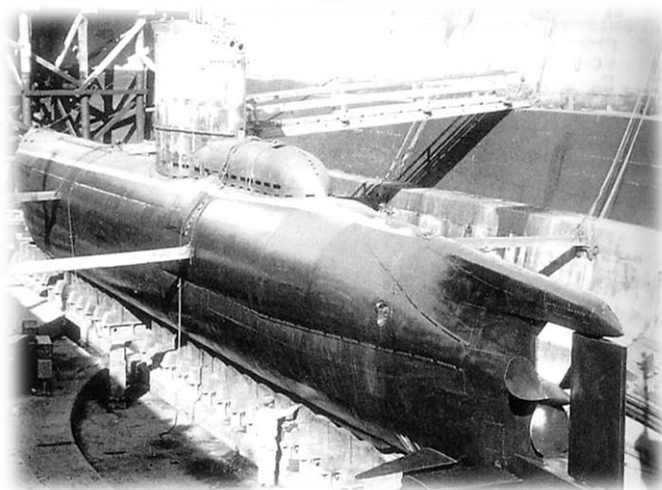
Dans les galeries dévastées, on découvre quelques **tronçons de sous-marins de type XXIII** qui auraient dû être ultérieurement assemblés dans le tunnel de Cépet à Saint-Mandrier avant d'être mis à l'eau sur la plage de Cavalas. Le débarquement de Provence empêcha cette funeste entreprise.

Le 21 août les Allemands entreprennent la destruction de la poudrière n°1 du Las.

❖ Destructons au dépôt de Fontvieille.

Ce même 21 août, le commandement allemand ordonne l'évacuation du village de Fontvieille. Le dépôt a été préparé depuis plusieurs mois en vue de sa destruction. Des grenades sous-marines ont été placées dans les différents dépôts souterrains et à l'intérieur du tunnel de sortie du dépôt des Baumes.

Le sabotage du transformateur électrique du dépôt par Monsieur MA, un des gardiens, oblige les Allemands à modifier le dispositif de mise à feu des charges qui sera finalement activé le 23 août à 23 heures. Si les dégâts sont plutôt mineurs dans la plupart des secteurs, la déflagration des douilles et des gargousses du secteur des Baumes entraîne l'explosion des obus de petits et moyens calibres qui va s'étaler sur trois journées. Des munitions seront projetées à 5 kilomètres du dépôt. La lueur de l'explosion est visible à 20 kilomètres. Un cratère de 200 mètres de diamètre, profond de 30 mètres, se forme à l'emplacement des soutes détruites. La chaleur dégagée interdira toute approche avant le 26 août.



La déflagration des douilles et des gargousses du secteur des Baumes entraîne l'explosion des obus de petits et moyens calibres qui va s'étaler sur trois journées. Des munitions seront projetées à 5 kilomètres du dépôt. La lueur de l'explosion est visible à 20 kilomètres. Un cratère de 200 mètres de diamètre, profond de 30 mètres, se forme à l'emplacement des soutes détruites. La chaleur dégagée interdira toute approche avant le 26 août.

❖ Le bilan des dégâts.

Le bilan des dommages aux infrastructures des Etablissements est lourd. Les magasins de Saint-Pierre sont endommagés à 20 % de leur valeur vénale, la Pyrotechnie à 60 % et son réseau d'eau à 70 %. La poudrière n°4 du Las est perdue. Le site des Baumes de Fontvieille ne sera récupéré qu'au quart de sa superficie.

Le montant de la remise en état ou de la reconstruction des installations toulonnaises des Etablissements est estimé à près de 240 millions de francs.

VI - 1945 : LA REPRISE D'ACTIVITE.

Un état des lieux établi au 1^{er} janvier 1945 indique que la Pyrotechnie, Milhaud, les Minimes et l'Eguillette sont des zones "entièrement déminées et entièrement débarrassées des munitions et engins récupérés" et que les poudrières du Las et les magasins de la colline Saint-Pierre sont des zones "entièrement déminées mais contenant encore les munitions et engins récupérés". Cependant, de 1986 à 2001, le groupe d'intervention et de déminage de la Pyrotechnie ne détruira pas moins de 16 projectiles, dont deux de 340 mm !

Cependant, de 1986 à 2001, le groupe d'intervention et de déminage de la Pyrotechnie ne détruira pas moins de 16 projectiles, dont deux de 340 mm !

Dès avril 1945, le ministère de la marine envisage *"une reprise d'activité limitée mais prochaine"* de la Pyrotechnie. Il demande de hâter la remise en état des magasins aériens, de déblayer les magasins souterrains n°3 à 9 des Minimes, de réorganiser en urgence la production dans les locaux qui n'ont pas subi de dégâts majeurs et de protéger l'outillage *"d'une valeur inestimable à l'heure actuelle [dont] la presque totalité n'a pas directement souffert des bombardements mais seulement d'une exposition prolongée aux intempéries"*. Les outillages prioritaires sont les machines de réfection des douilles et les machines à coudre pour la confection des gargousses, dont certaines sont d'origine anglaise.

Pour le ministre, *"au point de vue matériel, la Pyrotechnie de Toulon se trouve donc, par rapport aux autres établissements similaires de la Métropole, dans les meilleures conditions pour une reprise d'activité partielle"*.

La reprise d'activité annoncée par le ministre n'entraînant la remise en service que d'une partie de l'outillage dont dispose l'établissement, c'est assez logiquement qu'il demande en juin 1945 à la Pyrotechnie d'établir la liste du gros outillage en excédent *"afin de l'utiliser pour gréer la Pyrotechnie de Brest dont l'outillage a disparu pendant l'occupation allemande"*.

Les munitions nouvellement confectionnées vont donc bientôt converger vers les magasins des Etablissements où s'entassent déjà des quantités astronomiques de munitions mises en dépôt par les navires et aéronefs français revenus à Toulon ou de munitions récupérées dans les différents points de défense du camp retranché de Toulon et de toute la côte méditerranéenne.

Les munitions sont de tous calibres, de tous types et de toutes origines. Si on se limite aux munitions d'artillerie : projectiles américains, français, allemands, russes et tchécoslovaques ; obus de mortier américains et canadiens ; cartouches anglaises, russes, italiennes, tchécoslovaques ou allemandes... Les quantités les plus impressionnantes sont celles des cartouches de 20 mm *Oerlikon* (environ 200 000) et de 40 *Bofors* (environ 230 000) mises en dépôt par les navires français. Tous sont en effet équipés d'affûts américains ou anglais de ces calibres, soit que ces bâtiments aient été cédés à la France par ces marines alliées, soit qu'ils aient été refondus aux Etats-Unis au cours de la guerre.

Comme on peut s'en douter, l'engorgement est rapide. On détourne donc le flux vers le dépôt de Fontvieille et les soutes des ouvrages de côte comme la batterie de Peyras. Puis, en juillet 1945, alors que *"l'Etablissement de Pyrotechnie de Toulon est plein et n'est pas en mesure actuellement de recevoir et de conserver des munitions d'une manière convenable"*, on demande à ne plus recevoir que les munitions pouvant intéresser la Marine et à céder les autres à l'Armée.

VII - 1944-1948 : LES VICTIMES DU DÉMINAGE.

Dès la fin des combats, les artificiers de la Pyrotechnie sont sollicités pour nettoyer tous les terrains et ouvrages dépendant de la Marine, dans les zones de Toulon, de Marseille et de Sète ainsi qu'en Corse.

Entre le 1^{er} et le 17 septembre 1944, 33 engins sont traités dans l'arsenal principal et 15 au Mourillon.

Les artificiers interviennent dans les ports de Sète, Port-Vendres, La Ciotat, Port de Bouc et Port Saint-Louis du Rhône puis dans la zone portuaire de Marseille à partir d'avril 1945. A la fin de l'année 1944, ils sont une soixantaine.

Parfois des civils se proposent pour aider au déminage. C'est le cas de Monsieur D'ESPINASSY DE VAUL, habitant Toulon.

Ce sont des prisonniers allemands qui sondent les terrains à l'aide de simples tringles métalliques puis, dès le début de 1945, en utilisant des détecteurs magnétiques américains.

Le 4 septembre 1944, le capitaine de frégate BARTHE, de l'état-major de la III^e région maritime, demande au lieutenant de vaisseau commandant d'armes à Bandol de témoigner toute sa satisfaction à Monsieur ARTAUD "pour le courage et les capacités techniques dont il a fait preuve en s'offrant spontanément à désamorcer des engins explosifs très dangereux, et pour avoir mené à bien cette opération délicate". Le chef d'équipe Lucien ARTAUD sera tué le 11 novembre 1944 lors du désamorçage de mines mouillées dans le port de Bandol.

Les noms d'Aimé MICHEL, de Roger CUERQ, d'Ange OLIVIERI, de Louis CANALE, de l'ingénieur André PAULHIAC, de Robert DUFERMONT et d'Albert AMOUREUX sont également gravés sur la plaque à la mémoire du personnel démineur victime du devoir. Les trois derniers démineurs cités sont morts le 15 mai 1948 dans une opération de désamorçage d'une mine allemande dans l'archipel du Frioul.



Conférence du 13 juin 2022.



"NAPOLEON ET L'ANGLETERRE".

Par Bernard SASSO.



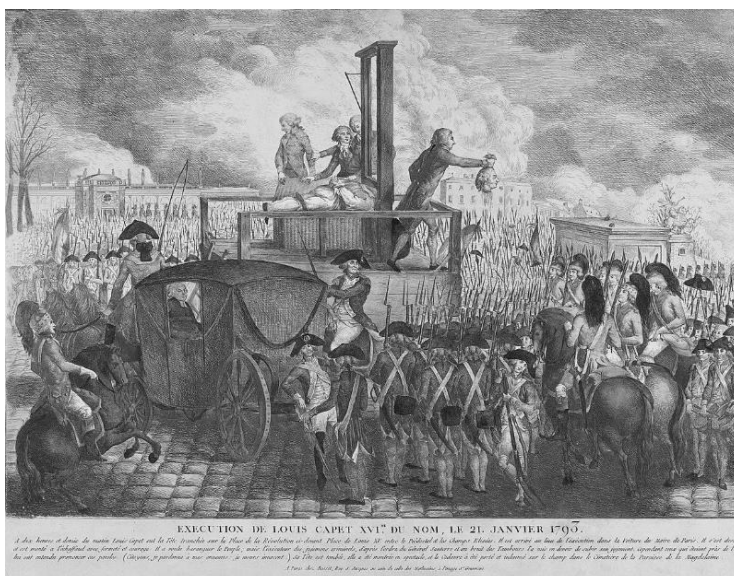
Très tôt dans sa carrière, le jeune BONAPARTE (15 août 1769) s'est trouvé confronté aux Anglais. En effet le jeune capitaine a été désigné par les représentants de la Convention pour participer à la reprise de Toulon que les adversaires de la Révolution ont livré aux Britanniques. Dans l'assaut donné à la mi-décembre 1793 il est même blessé par un coup d'esponçon (demi-pique) par un sergent britannique.



Toulon ouvre de façon éclatante la première page d'une carrière glorieuse. Son extraordinaire carrière militaire se termine aussi contre les Anglais, le 18 juin 1815, à Waterloo. De fait toute l'épopée napoléonienne, à travers 5 coalitions, un champ de bataille étendu à l'ensemble de l'Europe, est commandée par la lutte contre l'Angleterre. Cette lutte s'était ouverte bien avant NAPOLEON.

Cette lutte ancestrale avait repris de la vigueur avec la Révolution de 1789. Celle-ci n'avait pas été accueillie avec réserve par la Grande-Bretagne. La fin de la monarchie absolue, son remplacement par une monarchie constitutionnelle répondait aux vœux de beaucoup

dans le monde politique britannique. Mais les soubresauts consécutifs à l'exécution de LOUIS XVI, la Terreur, allaient rapidement faire se retourner l'opinion. Les Anglais se rendent compte que la France nouvelle, avec ses institutions révolutionnaires et son idéologie, pose un sérieux défi. Le gouvernement britannique, et son premier ministre, William PITT, s'inquiètent aussi



William PITT.

du discours révolutionnaire adopté par des groupes radicaux à Londres et dans les provinces. L'alarme est d'autant plus vive qu'arrive à Londres un grand nombre de nobles, de prêtres, d'émigrés divers. Leur présence sur le sol britannique est la preuve de l'hostilité et de la persécution dont ils sont l'objet en France. Ce flot de réfugiés augmente considérablement avec le décret de la Constitution civile du clergé (12 juillet 1790) divisant le clergé français en clergé constitutionnel (les jureurs) et clergé réfractaire, puis la proclamation de la République (21 septembre 1792) et bien sûr la mort du Roi (21 janvier 1793).



Edmund BURKE

Londres devient l'une des capitales européennes de l'émigration. Entre 1792 et 1802, environ 12 500 Français se réfugient à Londres. En décembre 1792, la Grande-Bretagne abrite 6 000 à 7 000 prêtres refusant la constitution civile du clergé. La Marine connaît elle-aussi une émigration massive du corps des officiers. Au 1^{er} mai 1791, sur 42 amiraux il n'en reste plus que 5 à être en France.

Pour beaucoup d'Anglais, la Révolution, surtout pendant la période de la Terreur, renforce l'image d'une France instable, en proie à tous les excès (que symbolise la guillotine). Les Français semblent aussi déterminés à exporter leur révolution hors des frontières et à déstabiliser l'ordre politique en semant la contagion révolutionnaire à travers l'Europe par l'invasion et la conquête. C'est vers cette période qu'Edmund BURKE écrit son ouvrage capital "Réflexions sur la Révolution Française" qui fonde le conservatisme moderne et

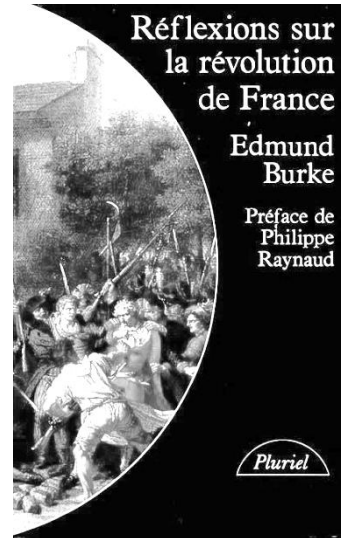
qui est toujours d'actualité. En avril 1793, la

France révolutionnaire déclare la guerre à l'Angleterre, extension naturelle d'une hostilité séculaire entre les deux pays. Cette guerre, dont les Révolutionnaires français ont pris l'initiative, va s'étendre à l'Espagne et aux Pays-Bas.

La fin de la Terreur et de ROBESPIERRE et l'institution du Directoire (à partir du 26 octobre 1795) est tout aussi menaçante, d'autant que le nouveau régime n'hésite pas à

se lancer dans une expansion territoriale à l'Est et à promettre l'invasion de l'Angleterre. La situation en France rappelle aux Anglais la sombre période de leur histoire, quand Oliver CROMWELL s'empara du

pouvoir, vainqueur des royalistes lors de la Première révolution anglaise et qui fit exécuter le roi CHARLES I^{er} en 1649. Le nom de CROMWELL étant associé à celui de dictature et de violence gratuite mais aussi à ceux qui sont des ennemis de la liberté. Du côté français, l'Angleterre, perçue comme un pays de liberté, est désormais vue comme un royaume de "liberticides". Elle était le pays de la monarchie tempérée, elle est devenue la terre du despotisme. TALLEYRAND (ministre des Relations Extérieures) lance en décembre 1797 une circulaire qualifiant les Anglais de "tyrans du monde" et de "vampires de la mer" : *"La civilisation, la liberté des nations exigent que nous les exterminions et nous les exterminerons ; la reconnaissance universelle nous sera due pour cette belle action"*.



Réflexions sur la révolution de France

Edmund Burke

Préface de Philippe Raynaud

Pluriel



Olivier CROMWELL

Cette haine des Anglais se répandit parmi les savants, les ingénieurs, les techniciens.

Se multiplient alors les inventions destinées à frapper l'Angleterre (ballons dirigeables, sous-marins, etc.).

C'est sur cette scène dominée par des années de haine réciproque entre la France et l'Angleterre, qu'apparaît le personnage de Napoléon BONAPARTE. Il a été promu général de brigade en février 1794 pour sa participation à la reprise de Toulon. Il est proche des Jacobins, et de leur politique anti-anglaise, même si ses biographes rapportent qu'on ne trouve aucune trace d'anglophobie dans sa jeunesse.

Il s'est passionné pour l'histoire anglaise et admirera les institutions anglaises. Il a cependant quitté la Corse quand son ennemi Pascal PAOLI, ennemi de la famille BONAPARTE, a cherché à séparer la Corse de la France par une alliance avec l'Angleterre et la fondation d'un royaume corso-britannique. Promu général de brigade en février 1794, puis en 1796, promu au **commandement de l'armée d'Italie**, alors qu'il n'est âgé que de



26 ans, il ne suscite guère de commentaires en Angleterre. Son succès contre le Piémont et l'Autriche, paraît aussi inattendu que spectaculaire. La presse anglaise commente sa jeunesse et ses capacités militaires mais aucune indication d'une carrière politique de premier plan. Il est principalement considéré comme un soldat ayant fait preuve d'efficacité. Son ascension rapide sous le Directoire commence à susciter des craintes.

D'abord parce qu'elle menace les intérêts du commerce britannique en Europe et outre-mer et elle met à mal le système d'alliances construites par PITT, le premier ministre britannique, avec les autres monarchies. Ensuite à cause d'une possible descente en Angleterre. De plus en plus, BONAPARTE est considéré par les Anglais comme un aventurier d'autant que les rumeurs d'invasion par la flotte de Brest se font insistantes et l'on suppose que BONAPARTE en sera le chef militaire. Ces bruits deviennent d'autant plus alarmants que la Royal Navy connaît dans ces mois-là une période de troubles avec de sérieux mouvements d'insurrection des marins avec plusieurs mutineries violentes dans plusieurs bases navales. Mais finalement ce n'est pas en direction de la côte anglaise **que la flotte part mais de Toulon, prenant la direction de l'Égypte.**



Que s'était-il passé ?

BONAPARTE, rentré d'Italie début décembre 1797, fut reçu froidement par les membres du Directoire devenant gênant pour le régime car visant à présent le pouvoir politique. Le Directoire, pour l'éloigner, le nomma à la tête de l'armée d'Angleterre. Le jeune général se mit immédiatement au travail d'un débarquement.

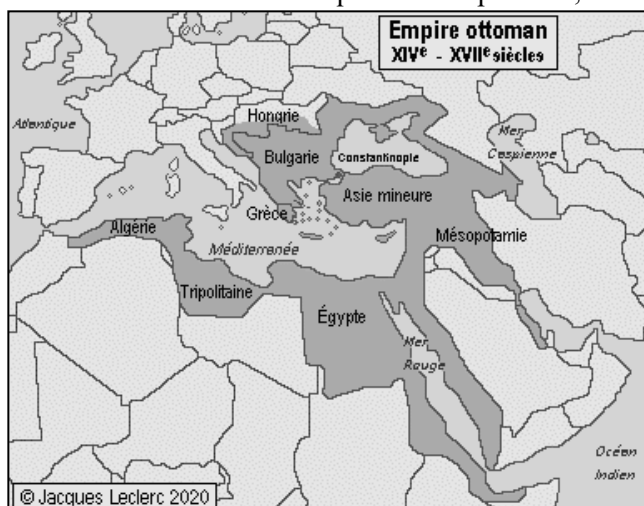


Il effectua une inspection de ses troupes et de la marine. Son séjour sur les côtes n'en fut pas moins bref, se limitant à **une visite-éclair des ports du Pas-de-Calais** en février 1798. Mais il en revint pessimiste. L'opération était risquée selon lui. La flottille nécessaire au transport de 70 000 hommes en grande partie des troupes d'Italie n'était pas prête et la saison encore trop avancée pour tenter une opération qui ne pouvait réussir selon BONAPARTE, qu'à la faveur des longues nuits d'hiver. *"Le coup des dés est trop chanceux. Je ne le hasarderai pas"* dit-il à son ami BOURRIENNE. Fin février, il remit ses conclusions au Directoire : *"Quelques efforts que nous fassions, nous n'acquerrons pas d'ici plusieurs années la supériorité des mers. Le vrai moment de se préparer à cette expédition est perdu ; peut-être pour toujours"*.

Il proposait à la place d'attaquer les intérêts anglais à Hambourg ou au Hanovre ou de faire une expédition dans le Levant pour menacer le commerce britannique des Indes.

Le "rêve oriental" de BONAPARTE a dû jouer dans cette dernière proposition. C'est en pensant à ALEXANDRE qu'il conçut son projet. Des raisons diplomatiques et stratégiques expliquent aussi cette expédition. Après le traité de Paris (1763) qui avait consacré la Grande-Bretagne comme première puissance mondiale, évinçant la France de presque tous les espaces coloniaux indiens et nord-américains (perte du Canada), la France veut renforcer ses bases en Méditerranée (y compris en Égypte) et s'en servir pour repartir à la conquête des Indes, d'autant que depuis la fin du XVIII^e siècle l'Empire Ottoman s'est affaibli. Puisque l'invasion des îles britanniques était impossible, il fallait frapper ailleurs. Mais à quoi pouvait servir une expédition en Égypte dans la guerre européenne et dans l'affrontement franco-anglais. On ne peut douter que le commerce de l'Angleterre avec l'Inde est directement visé dans les "buts de guerre" en Égypte. C'est des Indes que Londres recevait une bonne partie de sa richesse : 90% des produits coloniaux du "sous-continent" revenaient aux marchands anglais. Dérégler cette source de revenus, c'était ralentir, voir arrêter en grande partie les sources de revenus de la guerre en Europe. Les instructions du Directoire à BONAPARTE étaient à ce sujet sans équivoque :

"Il chassera les Anglais de tous leurs comptoirs de la mer Rouge [...] Il fera couper l'isthme de Suez, et il prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la libre et exclusive possession de la mer Rouge à la République Française".





Amiral DE BRUEYS.

L'expédition égyptienne est aussi une puissante diversion en Méditerranée Orientale destinée à disperser les forces navales britanniques, obligeant l'Angleterre, selon BONAPARTE à envoyer 6 vaisseaux en Inde et le double de frégates à l'entrée de la Mer Rouge, cette diversion devant servir à un débarquement en Angleterre une fois l'expédition d'Egypte arrivée à destination.

A partir du 12 mai, les appareillages s'effectuent depuis Marseille, Toulon, Gênes et Civita-Vecchia. La flotte est placée sous les ordres de l'amiral DE BRUEYS et compte 35 navires de guerre et 285 navires de transport ayant à bord 38 000 hommes. Début juillet la flotte arrive devant Alexandrie après avoir enlevé Malte au passage. BONAPARTE se rend immédiatement au Caire tandis que

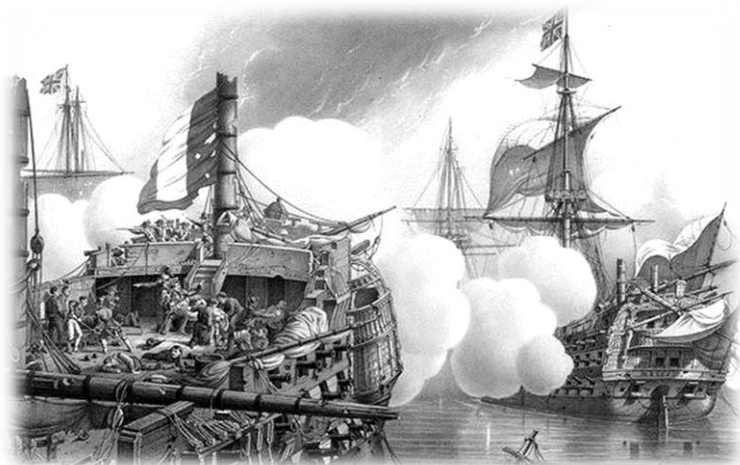
DE BRUEYS va mouiller avec les 13 vaisseaux de son escadre à Aboukir. Le 1^{er} août, NELSON arrivait en vue d'Aboukir. En moins de 12 heures le



Amiral NELSON.

succès anglais fut total. Les Français comptaient 500 tués dont l'amiral DE BRUEYS. Le soulagement anglais fut immense. NELSON envoya un message au gouverneur des Indes lui disant qu'à la faveur de la "victoire du Nil" tout danger était écarté.

A la fin août sans avoir reçu l'ordre de rappel adressé par le Directoire, BONAPARTE quittait secrètement l'Egypte, après avoir laissé le commandement de l'armée à KLEBER. Début octobre il arrive à Saint-Raphaël et 3 semaines plus tard survient le coup d'état du 18 Brumaire (9 novembre 1799) qui inaugure le Consulat, BONAPARTE devenant Premier consul.



Bataille d'Aboukir.

Au lendemain du coup d'état, BONAPARTE va s'atteler à établir la paix. Celle-ci est d'autant plus nécessaire que le pays après 10 ans de conflits, aspire à la pacification intérieure et à la paix à l'extérieur.



Victoire de Marengo.



Coup d'Etat du 18 Brumaire.

Renforcer la paix intérieure est d'autant plus nécessaire qu'elle va permettre à BONAPARTE de mener son plan de recomposition sociale du pays. Elle est d'autant facilitée que les victoires de (14 juin 1800) et de Hohenlinden (3 décembre 1800) obligent les Russes et les Autrichiens à devoir chercher la paix.

Après le coup d'Etat du 18 Brumaire, il écrit le 25 décembre 1799 au roi d'Angleterre GEORGE III :

"La guerre qui depuis huit ans ravage les quatre parties du monde doit-elle être éternelle ? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre ?

Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes, plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elle sacrifier à des idées de vaine grandeur, le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles ? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins comme la première des gloires ?

La France et l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent longtemps encore pour le malheur de tous les peuples, en retarder l'épuisement ; mais j'ose le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui embrase le monde entier".

Il n'empêche que BONAPARTE continue à agiter la menace d'une "descente" en Angleterre. A partir de mars 1801, le Premier Consul donne l'ordre de construction de 150 bateaux plats et de procéder à la réquisition de centaines de navires de pêche et de cabotage depuis la Bretagne jusqu'au Pays-Bas. Le commandement de cette flottille est donné à l'amiral LA-TOUCHE-TREVILLE. Il ne s'agit en fait que d'une simple démonstration et d'une manœuvre d'intoxication. De fait aucune concentration de troupes n'intervient sur les côtes de la Manche.



Henry ADDINGTON.

Après le retrait de William PITT en février 1801, ce dernier est remplacé en mars par Henry ADDINGTON qui entame des négociations aboutissant aux préliminaires de Londres (1^{er} octobre 1801) puis à la paix d'Amiens (25 mars 1802).

L'essentiel du traité concerne les colonies et la Méditerranée. L'Angleterre promet d'évacuer l'Egypte et de rendre Malte aux Chevaliers. En échange la France doit abandonner Rome et les ports napolitains qu'elle occupe. L'Angleterre rend encore à la France et aux Pays-Bas toutes leurs colonies y compris Le Cap.

La paix ne dure que treize mois et prend fin le 18 mai 1803, Londres prenant l'initiative de la rupture. La paix d'Amiens restera ainsi la seule période de paix générale en Europe entre 1792 et 1814 (première abdication). Pourquoi cette décision britannique ? Tout d'abord l'emprise française sur toute l'Europe occidentale se renforce.

L'expansion française concerne également l'outre-mer. Bonaparte, en restaurant l'esclavage, veut rétablir la prospérité des Antilles qui conditionnait avant la Révolution en large partie la prospérité de la France. Il veut aussi restaurer l'autorité française sur la Guadeloupe, la Martinique et Saint-Domingue et exploiter la Guyane et la Louisiane. Face à ces visées, Londres refusa finalement d'évacuer Malte.

A la suite de cette rupture, le gouvernement de Londres ordonne l'arrestation immédiate de tout vaisseau français ou de ses alliés pris dans un port britannique ou en pleine mer. En représailles, BONAPARTE fait arrêter tous les sujets britanniques masculins, touristes ou autres, présents sur le sol français et qui avaient profité de la paix pour venir en France. Tous les hommes britanniques, âgés de 18 à 60 ans, autrement dit "tous les hommes susceptibles de porter les armes dans l'armée, la marine ou la milice" sont arrêtés. Les touristes se retrouvent prisonniers de guerre, contraints de rester en France, parfois considérés comme des otages.

Dans le même temps le projet d'une descente en Angleterre refait surface. Pour cela la "Grande Armée" est concentrée en Picardie. Des centaines de bateaux plats sont mis en chantier de l'Atlantique aux Pays-Bas. En 1805, elle compte plus de 2 000 navires, la flottille comprend beaucoup de bateaux destinés à accoster facilement sur les plages. Elle compte 16 divisions groupées en corps d'armée sans participation des escadres, la "descente" prenant la forme d'un franchissement d'un grand fleuve. Sur ces embarcations se trouvent des "soldats-marins". La flottille doit agir, sans le soutien de la Marine à partir des ports de Boulogne, Calais, Etaples, et Ambleteuse, et franchir la Manche par surprise, de nuit, à la mauvaise saison, éventuellement à la rame.



GEORGE III.



Mais la flottille se révèle avoir de gros défauts et faiblesses. Par gros temps, si fréquent dans la Manche, les bateaux tiennent peu la mer. En juillet 1804, NAPOLEON ordonne une sortie malgré l'annonce d'une tempête. 12 embarcations sont perdues et plus de 200 cadavres rejetés par la mer. Peu à peu NAPOLEON va laisser tomber ce projet. Il n'est pas exclu que ce projet poursuivait un but psychologique : inquiéter la population britannique et ainsi faire pression sur le cabinet britannique pour ouvrir de nouvelles négociations.



Georges CADOU DAL.

(qui échoue) va aboutir à l'enlèvement dans le Pays de Bade, du Duc D'ENGHIEU (ultime descendant de la maison des Bourbon-Condé) qui sera fusillé dans la nuit du 21 au 22 mars 1804, révoltant l'Europe monarchique et aristocratique. Quant à CADOU DAL il sera guillotiné. Les royalistes mais aussi les Anglais vont ainsi contribuer à faire de NAPOLEON un empereur. Comme l'écrit une brochure pro-napoléonienne de l'époque :

"L'autorité du Sauveur de la France doit reposer désormais sur une base inébranlable, héréditaire et sacrée. Le bonheur et la gloire de la France, le repos et les intérêts de l'Europe l'exigent à nouveau ; la reconnaissance le désire, la politique l'ordonne : "l'hérédité conserve, l'élection détruit".



NAPOLEON Empereur.

Après le plébiscite créant l'Empire, NAPOLEON est sacré empereur à Notre-Dame le 2 décembre 1804 et en mars 1805 il est proclamé roi d'Italie. Qu'en est-il pendant cette période des sentiments britanniques vis-à-vis de BONAPARTE devenu NAPOLEON. Son désir de conquête, son ambition démesurée (on le soupçonne de vouloir recréer un Empire d'Occident ou même de vouloir prétendre à un empire universel) sont dénoncés à Londres. Sans doute la défaite d'Aboukir a mis un terme aux menaces sur l'Inde mais il n'en reste pas moins que pour beaucoup d'Anglais, la cible principale du Français reste l'Angleterre et la destruction de son empire colonial. "BONAPARTE-la-guerre" devient une menace existentielle pour la Grande-Bretagne. Le conflit entre la France et l'Angleterre est présenté comme une lutte entre deux systèmes politiques, entre le Parlement britannique et les droits constitutionnels d'une part et d'un empire universel d'autre part, entre la monarchie constitutionnelle et le pouvoir absolu. D'un seul coup l'image de BONAPARTE est transformée : il devient l'homme capable de tout, sans scrupule. Un homme dont le nom même inspire la peur, un homme prêt au despotisme militaire. Usurpateur, tyran, mais aussi général puis empereur ambitieux. Il est une menace pour la paix du monde.

Une chance nouvelle va s'offrir avec l'entrée en guerre de l'Espagne contre l'Angleterre et l'accord naval franco-espagnol de janvier 1805. L'apport de 25 vaisseaux espagnols ajoutés à la cinquantaine de vaisseaux français donne l'égalité aux forces alliées face à la Royal Navy qui a environ 75 vaisseaux dans les mers d'Europe. Je ne ferai pas ici l'historique des événements qui allaient aboutir au désastre du 21 octobre 1805 à Trafalgar.

D'autres événements vont dresser les deux pays l'un contre l'autre. Comme souligné plus haut, l'Angleterre a été l'un des principaux refuges des émigrés royalistes. A Londres, grâce aux larges subventions qui leur sont attribués par le gouvernement anglais, ils mènent de violentes campagnes contre ce qu'ils appellent l'Usurpateur. Vers la fin décembre 1800, des royalistes exaltés ayant à leur tête le général chouan Georges CADOU DAL font exploser une machine infernale destinée à tuer le Premier Consul (attentat de la rue Saint-Nicaise). CADOU DAL se réfugie à Londres mais il revient à Paris pour une nouvelle tentative d'enlèvement ou d'assassinat de BONAPARTE, pour préparer la restauration de la monarchie et la proclamation de LOUIS XVIII comme nouveau roi. Le complot



Duc D'ENGHIEU.

Après le plébiscite créant l'Empire, NAPOLEON est sacré empereur à Notre-Dame le 2 décembre 1804 et en mars 1805 il est proclamé roi d'Italie.

Qu'en est-il pendant cette période des sentiments britanniques vis-à-vis de BONAPARTE devenu NAPOLEON. Son désir de conquête, son ambition démesurée (on le soupçonne de vouloir recréer un Empire d'Occident ou même de vouloir prétendre à un empire universel) sont dénoncés à Londres. Sans doute la défaite d'Aboukir a mis un terme aux menaces sur l'Inde mais il n'en reste pas moins que pour beaucoup d'Anglais, la cible principale du Français reste l'Angleterre et la destruction de son empire colonial. "BONAPARTE-la-guerre" devient une menace existentielle pour la Grande-Bretagne. Le conflit entre la France et l'Angleterre est présenté comme une lutte entre deux systèmes politiques, entre le Parlement britannique et les droits constitutionnels d'une part et d'un empire universel d'autre part, entre la monarchie constitutionnelle et le pouvoir absolu. D'un seul coup l'image de BONAPARTE est transformée : il devient l'homme capable de tout, sans scrupule. Un homme dont le nom même inspire la peur, un homme prêt au despotisme militaire. Usurpateur, tyran, mais aussi général puis empereur ambitieux. Il est une menace pour la paix du monde.





Les grands caricaturistes britanniques vont jouer désormais un rôle essentiel dans la dénonciation de celui qui s'est proclamé empereur. Les caricatures à son sujet sont multiples et prennent des formes diverses, ogre ou géant. Parmi ces caricaturistes les plus célèbres sont James GILLRAY, Isaac CRUIKSHANK, Thomas ROWLANDSON, Richard NEWTON. NAPOLEON est identifié par ses racines corses et sa petite taille. On le représente en ogre ou géant mais aussi sous les traits d'un animal répugnant. Tandis que l'Anglais incarne les qualités nobles ou guerrières du lion ou du bouledogue, NAPOLEON est souvent représenté en animaux sauvages : singe, renard, ours, crapaud, crocodile

Peu après son accession au trône impérial et la victoire d'Austerlitz (2 décembre 1805), NAPOLEON allait imposer à l'Empereur d'Autriche le traité de Presbourg (26 décembre). L'Autriche cédait l'Istrie, la Dalmatie et la Vénétie à la France. Pour la brouiller avec l'Angleterre, NAPOLEON cédait lui à la Prusse le Hanovre. Le tout forme le Grand Empire réunissant autour de la France agrandie, l'Italie, la Hollande et l'Allemagne méridionale. Dans celle-ci, la Confédération du Rhin re-

groupait 16 royaumes, principautés ou grands duchés sous la protection de l'Empereur.

Après la défaite de Trafalgar et les projets avortés d'invasion, NAPOLEON va, semble-t-il, chercher à faire la paix avec l'Angleterre. Le moment est favorable : son ennemi implacable, William PITT est mort (23 janvier 1806) laissant la place à Charles FOX qui a toujours cherché une entente avec la France, mais la mort de ce dernier en septembre 1806 met fin aux discussions d'une "paix sûre et durable" selon le ministère anglais.

Mais NAPOLEON voulait-il vraiment la paix ? Héritier de la Révolution Française il en prolonge les conquêtes. Il veut aussi réorganiser l'Europe en éliminant l'ordre ancien et lui substituer une régénération moderne essentiellement pour affermir sa puissance et sa dynastie. Ce n'est qu'ensuite qu'il cherche à conclure la paix avec la Grande-Bretagne. Celle-ci pouvait-elle accepter l'hégémonie napoléonienne sur l'Europe ? L'Angleterre la refusant, la guerre ne pouvait que continuer. Du reste NAPOLEON en était convaincu (il le dira à Sainte-Hélène : l'Angleterre devait naturellement n'être plus qu'un appendice de la France. *"La nature l'avait faite une nos îles, aussi bien que celles d'Oléron ou de la Corse"*).

Pour NAPOLEON, une seule arme de guerre lui reste : le blocus. Le 21 novembre 1806 à Berlin il annonce *"Les îles britanniques sont déclarées en état de blocus"*. Cette date est considérée comme le début officiel de la guerre économique que l'Empereur entendait mener contre l'Angleterre. La période lui est favorable. Il a placé six mois avant son frère Louis à la tête du royaume de Hollande. Il a disloqué en partie la quatrième coalition réunissant contre la France, l'Angleterre, la Russie et la Prusse. A Iéna (14 octobre 1806), la Prusse a été vaincue. Et après Eylau (8 février 1807) et surtout Friedland (14 juin 1807) le tsar de Russie, ALEXANDRE 1^{er}, a été obligé de signer la paix à Tilsit (7 juillet 1807). L'entente entre les 2 empereurs est vue comme une défaite de l'Angleterre. La Prusse fait les frais de l'entente. Le second traité de Tilsit

(9 juillet) lui fait perdre la moitié de son territoire et de sa population. Avec les provinces qui lui sont enlevées, NAPOLEON constitue à l'Ouest le Royaume de Westphalie donnée à son frère Jérôme, à l'Est le grand-duché de Varsovie administrée par le roi de Saxe. La Westphalie, le grand-duché et la Saxe entrent dans la Confédération du Rhin. Toute l'Europe hormis le Portugal (mais nous allons voir que cette "mauvaise tête" allait subir les foudres de l'Empereur) était composée d'Etats soit sous la coupe directe, soit alliés de l'Empire français. NAPOLEON compléta cette politique défensive contre l'Angleterre par une politique commerciale offensive destinée à



Charles Fox.



Jérôme BONAPARTE.

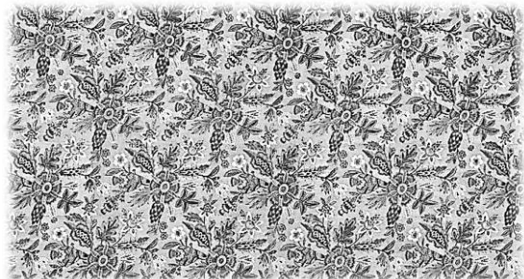


ALEXANDRE I^{er}.

Favoriser le commerce français : "Vous ne devez jamais perdre de vue que, si le commerce anglais triomphe sur mer, c'est parce que les Anglais y sont les plus forts ; il est donc convenable, puisque la France est plus forte sur terre, qu'elle y fasse aussi triompher son commerce", écrit-il à son beau-fils Eugène DE BEAUHARNAIS.

Face au blocus, le cabinet britannique décide en novembre 1807 d'interdire à tout navire non britannique d'accoster en Europe. Il s'agissait évidemment de priver l'Europe des denrées coloniales (coton, sucre, café, indigo) venant des Etats-Unis ou des colonies européennes d'Amérique du sud. Dans un premier temps, le blocus semble mettre à mal l'économie britannique, ce dont se félicite en 1808, le ministre français de l'Intérieur :

"La nation anglaise s'est isolée de toutes les autres nations [...]. Tous ses rapports sociaux avec le continent sont suspendus ; elle est frappée de l'excommunication qu'elle a provoquée elle-même. La guerre consiste dès lors à repousser de toute part le commerce anglais, et à employer tous les moyens propres à soutenir cette mesure".



Tissu fabriqué par OBERKAMPF.

En France, l'industrie cotonnière, les industries de luxe, comme la soierie, et les entreprises de chimie (soude artificielle) font partie des secteurs en pleine expansion, profitant du blocus. Ainsi les deux entreprises emblématiques du secteur du coton, Richard LENOIR et OBERKAMPF, connurent une expansion de l'ordre de 50 à 100%.

Mais bien d'autres affaires liées au commerce colonial vont connaître le marasme. Les cultures de substitu-

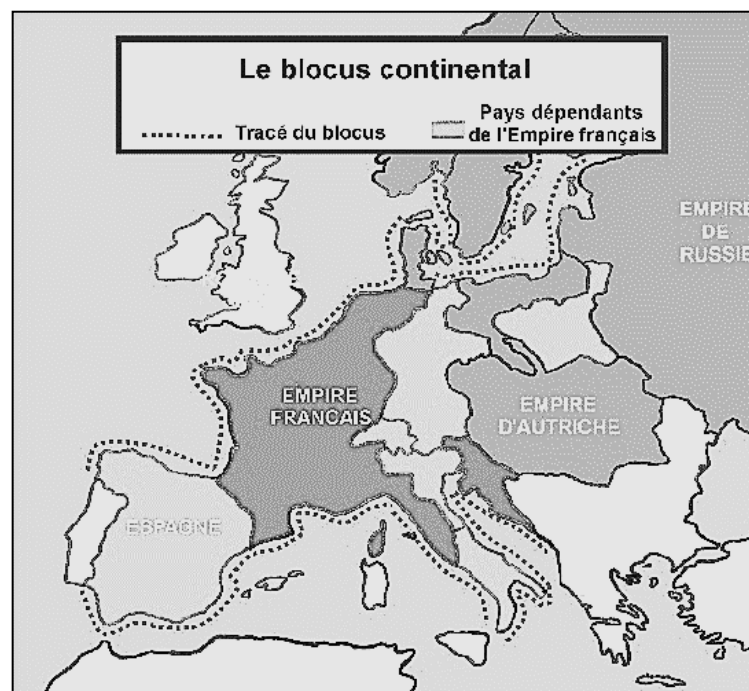
tions comme la betterave à sucre ou la garance sont insuffisantes pour remplacer les produits jusqu'ici importés. Produire du sucre à partir de la betterave devint une cause nationale. Mais pour qu'il y ait une production suffisante, il fallait que la culture de la betterave connaisse une extension considérable. Un décret de mars 1809 prescrivit de mettre 32 000 hectares en culture de betterave puis un décret de janvier 1812 porta ce chiffre à 100 000. Mais à la fin 1812, moins de 7 000 hectares avaient été plantés.



Betterave à sucre.

On tenta de remplacer le café par la chicorée mais à cause du peu de cultures et de l'insuccès commercial de cette nouvelle denrée, l'essai tourna court.

Du fait du blocus et de l'impossibilité de faire venir les denrées coloniales, les ports de l'ouest de France (Nantes, Bordeaux, La Rochelle) qui avaient été le poumon économique de la France du XVIII^e siècle sont en passe de devenir des déserts économiques. A la fin de l'empire, la ville de Bordeaux comptait près de 12 000 indigents sur une population de 90 000 habitants.



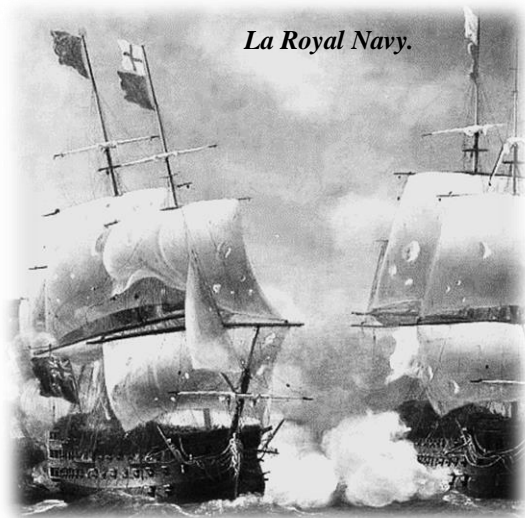
Quant aux peuples alliés, ils acceptent mal un système qui, les coupant de leurs fournisseurs ou de leurs clients anglais, ne leur procurent aucun avantage. L'union douanière n'existe pas au sein de l'Empire napoléonien : la liberté de commerce est soumise aux lois françaises et l'économie des pays satellisés par la France lui est subordonnée. L'Italie, par exemple, ne peut acheter des produits manufacturés qu'en France. Si elle exporte, des droits élevés frappent ses produits. Elle est aussi obligée de vendre seulement à la France les produits de son agriculture (coton par exemple). Pour ne pas être ruinés les satellites de la France (et les Français eux-mêmes) versent dans la contrebande avec les Anglais. Le blocus avait certes éliminé un concurrent pour l'industrie française mais il avait aussi renchéri le coût des matières premières comme le coton ou les denrées coloniales comme le sucre. Tous les marchands européens étaient obligés pour s'en procurer soit de recourir à la contrebande, soit de les acheter à un prix prohibi-

tif. Ensuite, la plupart de ces marchands se virent fermer l'accès à des marchés comme l'Italie, la Hollande, l'Espagne ou les pays du Levant au profit de l'industrie française. Les pays du nord de l'Europe furent donc profondément affectés par ces mesures, tandis que dans le même temps, NAPOLEON les obligeait à payer des

contributions destinées à financer ses armées. NAPOLEON inondait donc l'Europe de produits français et dans le même temps fermait aux pays alliés la plupart de leurs débouchés en les privant des anciennes sources d'approvisionnement. Pour les besoins de ses armées, NAPOLEON pompait l'économie européenne et si le blocus avait perduré il aurait conduit à l'appauvrissement de l'Europe.

Pour ruiner l'Angleterre, le blocus continental ne suffira pas et NAPOLEON cherchera la solution en Russie afin d'achever sa domination sur le continent européen. Par une ironie de l'Histoire, HITLER arrivera à la même conclusion à la suite de l'échec de la bataille d'Angleterre.

Comme l'écrit un historien : *"Napoléon devait s'adonner à cette tâche impossible d'obliger l'Angleterre, maîtresse absolue des mers, à capituler. Tout ce qu'il ferait procéderait de cette impossibilité. Il irait même jusqu'à Moscou, faute d'avoir pu passer le Pas-de-Calais"*.



La Royal Navy.

De fait depuis Trafalgar et grâce à la supériorité de la Royal Navy et de la liberté des routes maritimes, Londres joue à plein sur deux théâtres périphériques sans compter le théâtre principal : la Russie.

De solides corps de troupes, 15 000 hommes dans les îles anglo-normandes, 50 000 en Angleterre laissent planer des menaces de débarquement sur les côtes françaises. Dans la crainte d'une "descente" anglaise, NAPOLEON fait fortifier tous les ports de la Manche et de la mer du Nord, Le Havre en particulier et même le port de Paris. En Baltique, la présence de gros contingents anglais, obligent NAPOLEON à maintenir des forces importantes en Allemagne du Nord. Simultanément la Royal Navy exerce une pression constante sur tout le littoral de l'Empire. Devant tous les grands ports de guerre, des escadres anglaises exercent un blocus rapproché et permanent. Ce blocus concerne également les ports secondaires. Les Britanniques ne laissent plus un port de la Méditerranée ou de l'Océan qui ne soit pas obstrué. Leurs divisions s'échelonnent de Dunkerque à Bayonne, de l'Espagne à la Sicile. En 1810, la flotte

britannique a pratiquement chassé des mers les navires marchands français ainsi que les bateaux de grande pêche.

Les répercussions de cette situation sont considérables.

La ruine des ports est totale. Nantes, Bordeaux, Marseille se dépeuplent. Le marasme économique sévit en Italie et dans les territoires récemment annexés. L'économie hollandaise est totalement paralysée. Les quais de Brême, Hambourg sont vides.

La Royal Navy ne se contente pas de bloquer les ports de guerre et de paralyser la grande navigation. Elle contrôle la pêche et s'efforcent d'entraver le cabotage. Les Anglais utilisent leurs pêcheurs comme des auxiliaires de leur politique. Ils les obligent à distribuer des tracts et libellés. En 1808, les pêcheurs français sont même faits systématiquement prisonniers.

Nous avons dit plus haut que seul le Portugal (allié de



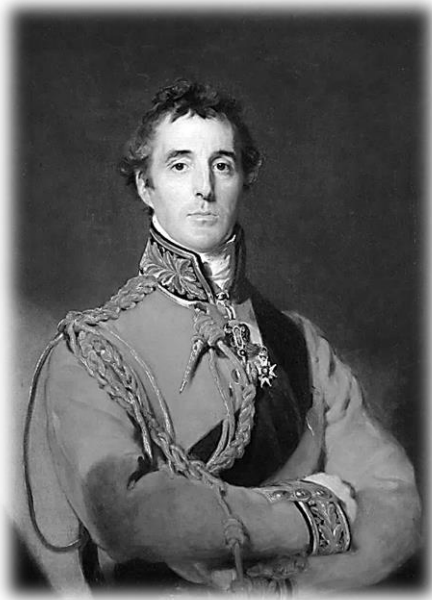
GOYA, "Dos de mayo".

l'Angleterre depuis des siècles) s'entêtait à rester neutre. Le Pape lui aussi s'entêtait dans son refus du blocus. Ces deux fortes têtes allaient être mises au pas. Début février 1808, les troupes françaises occupent Rome et en mai 1809, les Etats Pontificaux sont annexés à la France.

En octobre 1807, l'armée française traverse l'Espagne, se dirigeant vers le Portugal. L'expédition est un prétexte à intervention en Espagne qui aboutit à l'abdication du roi CHARLES IV à qui succède Joseph BONAPARTE. Elle se heurte à la violente opposition des Espagnols, que GOYA a rendue célèbre dans 2 tableaux. La répression française est féroce.



Goya "Tres de mayo".



Le duc DE WELLINGTON.

En Espagne la Grande-Bretagne trouve l'occasion d'ouvrir un second front. Grâce à l'appui de la Royal Navy, l'armée de MOORE puis de WELLESLEY, le futur duc DE WELLINGTON, va mener une campagne habile au Portugal et résister aux offensives de MASSENA en 1810-1811 sur les lignes de Torres Vedras près de Lisbonne, avant de prendre l'offensive dans le nord de l'Espagne et de remporter le 21 juin 1813, la victoire de Victoria. La victoire des Alliés (Anglais, Espagnols, Portugais) sanctionne la retraite définitive des troupes françaises d'Espagne.

A la retraite d'Espagne, s'ajoutent les effets dévastateurs du Blocus Continental. Les privations, les vexations qu'il impose attise la colère des peuples et contribue de manière décisive à l'éveil des sentiments nationaux. Que l'on nous permette de donner ici, des extraits du Catéchisme Civil Espagnol de 1808 :

"Dites-moi, mon enfant. Comment vous appelez-vous? *Espagnol.*

Que veut dire espagnol? *Homme de bien.*

Combien et quelles sont ses obligations? *Trois: être chrétien, catholique, apostolique et romain; défendre sa religion, sa patrie et son roi; et mourir plutôt que d'être vaincu.*

Qui est notre roi? *FERNANDO VII.*

Avec quel amour doit-il être obéi? *Avec l'amour qu'il mérite pour ses vertus et ses malheurs.*

Qui est l'ennemi de notre bonheur? *L'empereur des Français.*

Et qui est cet homme? *Un nouveau maître infiniment mauvais et cupide, l'origine de tous les maux et la fin de tous les biens; il est le condensé et le dépositaire de tous les vices et de toutes les méchancetés.*

Combien de natures a-t-il? *Deux, une diabolique et une autre inhumaine. [...].*

Qui sont les Français? *D'antiques chrétiens et de nouveaux hérétiques.*

Qui les a conduits à cet esclavage? *La fausse philosophie et la liberté de leurs coutumes perverses. [...].*

Un Empire aussi inique doit-t-il avoir une fin? *Selon l'avis des hommes politiques les plus savants, sa ruine est proche.*

De qui tiens-tu ces annonces? *Des dispositions de notre mère patrie.*

Qui est notre patrie? *Un ensemble ou congrégation de nombreux peuples régis par le roi et gouvernés selon les mêmes lois.*

Et les intérêts de tous les peuples sont les nôtres? *Oui, monsieur, par l'obligation naturelle qu'ils ont tous de se protéger, de s'entraider et de se défendre mutuellement.*

Quelles peines encourt l'Espagnol qui manque à ces justes devoirs? *L'infamie, la mort naturelle en tant que traître, et la mort civile pour le manquement aux lois. [...].*

Tuer un Français est-il un péché? *Non, monsieur, c'est au contraire un acte méritoire si grâce à cela la patrie est libérée des insultes, des vols et des tromperies".*

A partir de 1811, le système continental craque. La Suède et la Russie refusent d'appliquer le blocus tant l'exaspération de leur peuple est grande. Le grand convoi anglais de la Baltique retrouve l'accès des ports russes. Dès lors, les dés sont jetés, NAPOLEON écarte tout compromis, toute idée de négociation avec Londres. Pour sortir

de l'impasse provoquée par la puissance navale et commerciale britannique, il ne reste qu'une solution : abattre la Russie, achever la domination du continent, isoler et ruiner ainsi la Grande-Bretagne.

Vont suivre la campagne de Russie (1812). Moscou est occupé en septembre. Des feux démarrent à Moscou, et ravagent la ville du 14 au 18 septembre. Moscou, construite essentiellement en bois, brûle presque complètement. Les incendies ont pour origine des sabotages russes.

L'incendie de Moscou.



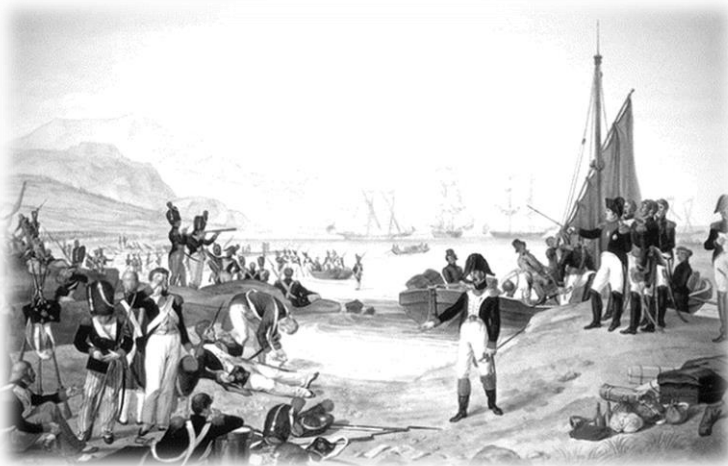
La campagne de France.



C'est ensuite la campagne de France. C'est la dernière phase de la guerre menée par la Sixième Coalition (Royaume-Uni, Empire russe, Prusse, Suède, Empire d'Autriche) contre l'Empire français, qui se déroule de fin décembre 1813 à avril 1814. Après l'entrée des troupes prussiennes et russes dans Paris, l'empereur abdique le 6 avril 1814 : *"Les puissances alliées ayant proclamé que l'Empereur NAPOLEON était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'Empereur NAPOLEON, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce, pour lui et ses héritiers, aux couronnes de France et d'Italie, et qu'il n'est aucun sacrifice personnel, même celui de la vie, qu'il ne*

soit prêt à faire à l'intérêt de la France."

Fin avril il s'embarque sur une frégate pour l'exil à l'île d'Elbe. **LOUIS XVIII** devient roi de France.



Le 1^{er} mars 1815, il débarque à Golfe-Juan. Le 20 mars, il est accueilli par une foule immense à Paris. Le 18 juin c'est la bataille de Waterloo. Le 22 juin c'est la seconde abdication. NAPOLEON est poussé à quitter le sol français par le gouvernement provisoire de Paris. S'il tarde, il risque l'emprisonnement par les Bourbons, les Prussiens ou les Autrichiens. L'alternative est donc de se rendre aux Britanniques et de demander l'asile politique.



La bataille de Waterloo.

NAPOLEON décide le 13 juillet de se rendre aux Britanniques. Il rédige donc une lettre adressée au prince DE GALLES (futur GEORGE IV), le prince régent pendant la maladie de son père, le roi GEORGE III.



Le Prince DE GALLES.

*"Altesse Royale,
En butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes nations de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique et viens, comme Thémistocle, m'asseoir sur le foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale, comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis."*



Il embarque à Rochefort sur le *Bellerophon* qui passe deux semaines en rade de Plymouth, tandis que les autorités décident du sort de NAPOLEON.

Le 31 juillet, elles communiquent leur décision d'un exil de l'ancien empereur sur l'île isolée de Sainte-Hélène. Il est transféré sur le *Northumberland* qui appareille le 7 août 1815, et le 16 octobre, il débarque l'empereur déchu à Sainte-Hélène. Il meurt le 5 mai 1821 prisonnier des Anglais.



LE CARNET

Nos peines.

Avec beaucoup de tristesse nous avons appris le décès de :

Monsieur Jean-Jacques HAVARD dont les obsèques ont eu lieu le 26 janvier 2022. Frère de Michel HAVARD, membre et conférencier de notre Société.

Monsieur Jo DECHIFRE dont les obsèques ont eu lieu le 12 février 2022. Membre de notre Société, il a annoncé, pendant de très nombreuses années, nos différentes activités et conférences.

Monsieur Paul LEON, fils de notre regrettée Henriette LEON, dont les obsèques ont eu lieu le 21 février 2022.

Monsieur Gérard GARIER dont les obsèques ont eu lieu le 18 mars 2022. Membre de notre Conseil d'Administration, érudit, conférencier, membre de l'Académie du Var.

Jean FAGES dont les obsèques ont eu lieu le 19 avril 2022. Membre et père de Henri PIOTROWSKI.

Jacqueline ARESE, née TARDIEU, dont les obsèques ont eu lieu le 23 juin 2022. Membre et épouse de Jean ARESE, Président honoraire et chef d'orchestre de la Philharmonique "La Seynoise".

Nous renouvelons nos condoléances à sa famille, tout particulièrement en cette période "spéciale" où il nous est difficile d'accompagner nos défunts.

A l'occasion des "Journées BONAPARTE" organisée par la municipalité de La Seyne-sur-Mer, notre association avait pris la décision de rééditer le célèbre ouvrage de Pierre VIEILLEFOSSE :

"Bonaparte au siège de Toulon 1793".

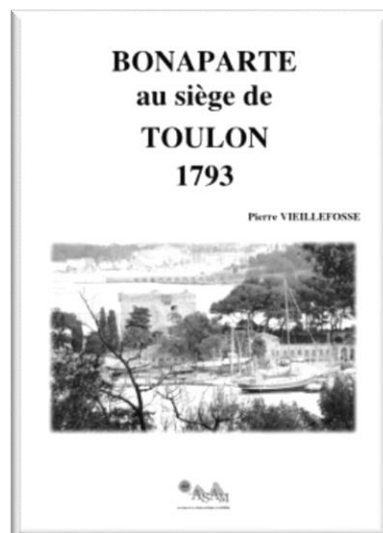
Réalisé en 1995 par "Les Cahiers Seynois de la Mémoire", nous avons donc lancé une nouvelle édition de cet ouvrage jusque-là épuisé...

Tout en conservant rigoureusement le texte initial et les illustrations d'origine, ce nouveau tirage améliore la qualité des documents, en propose de nouveaux, met les notes en bas de page pour une meilleure lisibilité.

Nous sommes convaincus qu'il répondra à l'attente de nombreux Seynois curieux de redécouvrir un épisode très célèbre de notre histoire locale, et de s'intéresser aux premiers actes victorieux de BONAPARTE sur le chemin de sa future gloire.

Cet ouvrage vous est proposé lors de nos conférences, colloques, etc., au prix de 10 €, mais vous pouvez également vous le procurer auprès de :

- Bernard ARGOLAS : 06 10 89 75 23
- Jacqueline PADOVANI : 04 94 94 68 44
- Jean-Claude AUTRAN : 04 94 32 41 16
- Chantal et Damien DI SAVINO : 06 82 06 70 64



BULLETIN D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

Adhésion avec abonnement au Bulletin "*Le Filet du Pêcheur*" : **20 €**

Montant à verser :

- **Par chèque** à l'ordre de : "**Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne**".
- *Exceptionnellement* en espèces, lors des réunions ou conférences.

Le chèque accompagné du bulletin d'adhésion est à adresser à :

Madame Chantal DI SAVINO
Le Pré Bleu bât E
372 Vieux chemin des Sablettes
83500 La Seyne-sur-Mer.

NOM :	Prénoms :
Adresse:	
.....	
Tél :	Adresse électronique :

LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

NOTRE PROCHAINE CONFERENCE : lundi 19 septembre 2022 à 17 heures,



Auditorium du collège Paul Eluard,
Avenue Marcel Pagnol,
83500 La Seyne-sur-Mer.

Entrée libre.

***"POTEMKINE, le héros flamboyant
de Catherine la Grande"***

Par Louis BEROUD.

NOTRE APRES-MIDI - COLLOQUE : samedi 8 octobre 2022 de 14h à 18h.

Salle Louis Baudoin,
Allée des Nymphéas,
83500 La Seyne-sur-Mer.

Entrée libre.



❖ Evelyne MAUSHART :

"Une élite culturelle au XIX^e siècle, Victor PIETRA"

❖ Bernard SASSO :

***"De Toulon à la déportation en Nouvelle-Calédonie :
Itinéraire d'un Communard, Casimir BOUIS..."***

❖ Jacques GIRAULT :

"Edouard SOLDANI"

❖ Gabriel JAUFFRET :

"Le professeur Marcel BARBERO, humaniste et botaniste"